

# Le Monde

55<sup>e</sup> ANNÉE - N° 16848 - 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

SAMEDI 27 MARS 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## Le sommet de Berlin se termine à l'arraché sur un accord

APRÈS avoir frôlé l'échec, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont conclu, après une nuit de négociations, vendredi matin 26 mars, le sommet de Berlin par un accord global sur l'Agenda 2000. Il comporte trois volets : la politique agricole commune, pour laquelle Paris a obtenu une révision favorable à ses souhaits, les Quinze renonçant au cofinancement du budget agricole ; les aides régionales ; la répartition des charges budgétaires entre les membres de l'Union. Sur ce dernier point, l'Allemagne a renoncé à l'essentiel de ses revendications, qui visaient à réduire sa contribution. La Grande-Bretagne, en revanche, continuera à percevoir l'essentiel de la ristourne qui lui a été attribuée en 1984. Jacques Chirac a jugé qu'il s'agissait d'un « accord raisonnable ».

Lire page 6 et le portrait de Romano Prodi page 14

## La présomption d'innocence sauvée

Lors des débats à l'Assemblée, M<sup>me</sup> Guigou a défendu les pouvoirs des juges d'instruction et maintenu le renforcement de la présomption d'innocence. p. 7

## Comment l'Elysée défend M. Chirac

Sachant que M. Séguin était invité au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » du 21 mars, l'Elysée lui avait rédigé un argumentaire en défense de M. Chirac. p. 8 et la chronique de Pierre Georges p. 34

## 35 heures : vers un délai

Le gouvernement pourrait laisser quelques mois d'adaptation aux entreprises au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2000, le temps qu'elles finalisent leurs accords. p. 34

## Gestion de la MNEF

Eric Turcon, ancien avocat de la MNEF, a été placé en détention provisoire et Michel Beurnier, homme-clé du « système Spithakis », ancien directeur de la mutuelle, a été placé en garde à vue. p. 10

## Chemise blanche

Corsaire en soie et coton à lacets, blouse coulissée ou liquette à empiècement papier, la chemise blanche se décline sous toutes ses formes. p. 27

## La rue n'est plus libre de droits

La reproduction d'immeuble sur carte postale nécessite l'accord de son propriétaire, et les architectes réclament des droits sur les images des édifices ou espaces qu'ils ont aménagés. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 26 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 327 - 7,50 F



# Slobodan Milosevic résiste et défie l'OTAN

● Belgrade rompt ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France ● Doutes et critiques en France et en Europe sur l'intervention ● M. Jospin au Parlement : « Le recours à la force était devenu inévitable » ● Nos reportages à Belgrade et Pristina

NOUVELLES frappes de l'OTAN, nouveau raidissement de Slobodan Milosevic. Une deuxième vague de frappes aériennes - « plus sévère » que celle de la veille, selon les Etats-Unis - a touché des cibles militaires, dans la soirée du jeudi 26 mars, en Serbie, au Kosovo et au Monténégro. Belgrade a rompu ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France. Selon le général Clark, les forces serbes « ont continué à intensifier » leurs actions armées contre les indépendantistes albanais. Lionel Jospin, s'adressant, vendredi, à l'Assemblée nationale, a justifié l'intervention : « Notre pays a tout fait pour qu'une issue politique soit trouvée à la crise. (...) Au service du droit, le recours à la force était devenu inévitable. » A droite comme à gauche, nombre d'élus disent leur opposition aux frappes. Le PCF appelle à manifester. En Italie, des doutes et des critiques s'expriment aussi au sein de la majorité.



● Reportages : la désolation à Pancevo, banlieue de Belgrade bombardée ; à Pristina, les Albanais redoutent la « vengeance », sans témoins, des Serbes p. 2-3  
● Doutes et critiques en France et en Europe p. 4  
● Le premier ministre Lionel Jospin à l'Assemblée nationale : « C'est au nom de la liberté et de la justice que nous intervenons. » p. 4  
● L'hostilité de la Chine et de la Russie p. 16  
● Notre éditorial : « Le débat et les faits » p. 16  
● Le général Cot : « Une politique de l'absurde » p. 18

## « La première victime de la guerre, c'est la vérité »

« SUR LA BASE de l'article 8 de la loi sur la défense de la République de Serbie, le ministère de l'information décrète l'ordre suivant : expulser les journalistes des médias étrangers venant de pays qui ont participé ou dont le territoire a été utilisé dans l'agression des forces de l'OTAN dans notre pays » : par ce communiqué du ministère de l'information de Serbie, les autorités de Belgrade ont déclenché, jeudi 25 mars, une offensive anti-médiatique d'envergure, après s'être attachées à réduire au silence les rares médias serbes indépendants.

La mesure d'expulsion a été immédiatement appliquée dans la « capitale » du Kosovo, Pristina, et de manière plus erratique à Belgrade. Elle fait suite à une nombreuse série de mesures vexatoires ou d'intimidation : fouilles aussi viriles que nocturnes, arrestations musclées bien que provisoires, confiscations de passeports - ou de voitures -, mise sous scellés de matériels, voire menaces physiques proférées par la police serbe. De nombreux reporters ont aussi fait état d'actions d'intimidation de la part de civils armés. Avec la volonté claire d'éloigner les observateurs : « Il n'y a plus de té-

moins, le sale travail va commencer », confiait à notre envoyé spécial expulsé un jeune Albanais de Pristina.

Quelques heures avant la publication du communiqué du ministère serbe de l'information, l'ancien opposant Vuk Draskovic, aujourd'hui vice-premier ministre de la République fédérale de Yougoslavie (RFY), avait pourtant affirmé que « tous les journalistes étrangers sont les bienvenus en Yougoslavie pour faire leur travail (...) y compris ceux venant des pays qui ont commis la brutale agression contre notre pays ». Le ministre de l'information fédéral, Milan Komnenic, a démenti, dans la soirée de jeudi, la décision d'expulsion, affirmant qu'il avait « entendu ces rumeurs » mais « ne pouvait confirmer la décision politique ». Cacophonie gouvernementale, hésitation d'un pouvoir désemparé ? En fait les relations entre la presse et le régime de Belgrade ont constamment été émaillées d'incidents depuis le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie en 1991 : refus de visas, expulsions, liste noire de journalistes supposés « ennemis de la cause serbe », etc.

Outre « l'état de guerre », la situation poli-

tique interne de la Yougoslavie accentue cette volonté de mise au pas. Vice-premier ministre du gouvernement serbe, l'ultra-nationaliste Vojislav Seselj a toujours voué à la presse un profond mépris. Le ministre de l'information de Serbie, auteur du « communiqué d'expulsion », appartient au parti d'extrême droite dirigé par Vojislav Seselj. Ce dernier a appelé, jeudi, les Serbes du monde entier « à frapper les intérêts américains par tous les moyens » en précisant, tout simplement, que « l'OTAN représente la plus grande concentration de criminels qu'ait connue l'histoire de l'humanité » et, qu'en conséquence, « chaque soldat américain, britannique, français, allemand, italien, espagnol, hollandais, où qu'il se trouve, est un ennemi du peuple serbe et doit être anéanti ».

En exergue de Veillées d'armes (1994), sa grande œuvre sur le drame bosniaque, le cinéaste Marcel Ophüls avait déjà placé cette sentence de l'historien des médias Philip Knightley : « La première victime de la guerre, c'est la vérité. »

Denis Hautin-Guiraut

## POINT DE VUE

# Kosovo : en cas d'échec...

par Pierre Hassner

COMME les négociations de Rambouillet, les bombardements de l'OTAN risquent-ils de constituer ce qu'il y a à la fois de plus ironique et de plus tragique : un immense faux pas dans la bonne direction ?

En 1995, après des années de non-politique ou de politiques erronées, la combinaison des bombardements aériens de l'OTAN, de ceux de la force de réaction rapide franco-britannique et de l'offensive croato-bosniaque a mené aux accords de Dayton. Ambigus et contradictoires, ils ont permis non pas de résoudre le problème bosniaque, mais d'arrêter les combats et les massacres, dont Srebrenica avait été le point culminant. Grâce, à la fois, à l'épuisement des combattants et à la présence des troupes de l'IFOR et de la SFOR, les combats n'ont pas repris en Bosnie-Herzégovine depuis quatre ans.

En 1998, après avoir laissé pourrir la situation du Kosovo pendant neuf ans, après avoir laissé, pendant l'été, se développer la montée de Milosevic, les puissances du Groupe de contact se sont en-

fin efforcées de suivre les leçons de la Bosnie et de 1995. La conférence de Rambouillet était, dans sa méthode, calquée sur celle de Dayton. L'accord proposé était, comme il se doit, ambigu et évolutif. Il concernait un cessez-le-feu avec désarmement des combattants (des Albanais plus que des Serbes), une autonomie équivalant à une indépendance de fait mais maintenant la souveraineté juridique de la Serbie, une perspective ouverte à long terme. L'accord devait être garanti, comme en Bosnie, par une présence militaire internationale, y compris américaine. Comme en Bosnie, le tout équivalait à cette formule de « partage limité par un protectorat » qui semble être la moins mauvaise solution transitoire des conflits balkaniques.

Pourquoi, alors, contrairement à Dayton, Rambouillet fut-il un échec ? Parce qu'il était trop tard. Ou trop tôt.

Lire la suite page 18

Pierre Hassner est directeur de recherches au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

## Trente morts sous le Mont-Blanc : le tunnel en accusation

ENVIRON trente personnes ont péri dans l'incendie qui sévissait encore, vendredi 26 mars en fin de matinée, sous le tunnel du Mont-Blanc, selon la préfecture de Haute-Savoie. Ce bilan n'est pas considéré comme définitif. Vendredi vers 6 heures, des pompiers et des secouristes ont pu accéder à la zone centrale sinistrée, à partir de l'Italie. La catastrophe avait été déclenchée, mercredi, lorsqu'un camion belge avait pris feu au milieu du tunnel long de 11,6 kilomètres. Une étude réalisée en 1998 par le service départemental de secours et d'incendie de la Haute-Savoie, révélée par Le Dauphiné, soulignait l'insuffisance des systèmes d'extraction des fumées et l'impossibilité pour les pompiers d'intervenir lorsque le feu est éloigné des sorties, scénario qui s'est précisément réalisé.

Lire page 9

## Le gouvernement et les banques

LE GOUVERNEMENT et le gouverneur de la Banque de France, qui souhaitent éviter la prise de contrôle d'une grande banque française par un concurrent étranger, poussent les états-majors de la BNP, de la Société générale et de Paribas à trouver une solution à l'amiable. Mais les rancœurs sont fortes, surtout entre la BNP et la Société générale qui, à la veille de l'annonce du mariage entre la Générale et Paribas, étaient elles aussi en négociation avancée pour un rapprochement. Ni Matignon, ni Bercy, ni la banque centrale ne disposent d'une grande latitude pour peser sur des groupes privés. Pour l'heure, les tentatives de conciliation n'ont pas abouti.

Lire page 19

## Capitaine record



DIDIER DESCHAMPS

L'ÉQUIPE de France de football dispute, samedi au Stade de France, sa rencontre la plus importante depuis son titre de championne du monde. Les Bleus du capitaine Didier Deschamps, qui pour l'occasion fête le record de sélections en jouant son 83<sup>e</sup> match international, affrontent l'Ukraine en vue des qualifications à l'Euro 2000. Blessé, Zinedine Zidane ne sera pas sur la pelouse.

Lire page 25

International	2	Aujourd'hui	25
France-société	7	Météorologie	28
Carnet	12	Jeux	28
Régions	13	Culture	29
Horizons	14	Guide culturel	31
Entreprises	19	Kiosque	32
Communication	21	Abonnements	33
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	33

# INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 27 MARS 1999

**YUGOSLAVIE** Les forces de l'OTAN ont engagé, dans la soirée de jeudi 26 mars, une deuxième vague de frappes aériennes en Yougoslavie. Washington a expliqué

qu'elles ont été « plus sévères » que celles de la veille. ● LE PLAN d'action de l'OTAN prévoit trois phases : destruction des capacités aériennes ; bombardement des ras-

semblements de troupes yougoslaves au sud du 44° parallèle ; actions contre les forces armées yougoslaves sur l'ensemble du territoire. ● EN EUROPE, l'intervention

jouit d'un large soutien dans les partis politiques. ● EN ITALIE, elle met le gouvernement dans une position fragile puisque les Verts et les communistes ont déclaré leur oppo-

sition aux frappes. ● EN FRANCE, Lionel Jospin devait justifier les attaques, vendredi, devant les députés (lire aussi notre éditorial page 16).

## A Belgrade : « Un fort ressentiment contre la communauté internationale »

L'OTAN intensifie ses frappes en Serbie, au Kosovo et au Monténégro avec une « approche graduée » destinée à « dévaster et finalement détruire » les forces de M. Milosevic. La population serbe exprime sa colère et serre les rangs au nom de l'unité nationale

### PANCEVO

de notre envoyée spéciale  
De l'usine, il ne reste plus que les murs, blafards. Le toit n'existe plus. L'intérieur est calciné : un enchevê-

### REPORTAGE

« Je pensais que, dans un monde civilisé, on n'en arriverait jamais à des frappes sur Pancevo »

trement sombre de barres métalliques. Des flammes sont visibles à travers des trous dans la bâtisse. Les fenêtres ont été pulvérisées. Une épaisse fumée grise, âcre, s'échappe des ruines du bâtiment et flotte vers une rangée de maisons habitées situées à cent mètres à peine du site bombardé. L'usine UTVA de réparation d'avions civils et militaires de Pancevo, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Belgrade, a été l'une des premières cibles des bombardements de l'OTAN sur la Serbie.

Ici, les explosions se sont produites dès la première salve d'attaques, mercredi 24 mars vers 20 heures 30, quelques minutes après le rentissement des sirènes dans Belgrade. Le souffle de la déflagration a perforé les toits de plusieurs habitations toutes proches. Des vitres ont volé en éclats. Jeudi, au lendemain de l'attaque, les habitants sont sous le choc. Un homme âgé, promenant son petit-fils à proximité de l'usine détruite, refuse de faire le moindre commentaire.

« D'où venez-vous, demande-t-il avec agressivité, des pays qui nous bombardent ? Je n'ai rien à vous dire. » Puis, étranglé par l'émotion, il désigne en silence, d'un geste accablé, l'enfant qui se tient à ses côtés. Voyez qui a failli mourir, veut-il dire...

À Pancevo, il n'y a pas eu de morts ni de blessés, estime Srđjan Mikovic, le jeune maire de cette banlieue ouvrière où vivent 130 000 personnes. Au-delà des dégâts matériels, l'attaque semble avoir traumatisé les habitants, à commencer par le maire lui-même. « Des gens qui n'étaient en rien responsables [de la crise du Kosovo] ont vu tomber des bombes qui auraient pu les tuer », dit cet opposant proclamé au régime de Slobodan Milosevic. L'usine UTVA, où travaillaient environ 200 personnes, n'a pas été le seul point d'impact. Dans la bourgade voisine de Kacarevo, une caserne et un centre de télécommunications ont été touchés. « Heureusement, l'information avait été donnée, auparavant, qu'il fallait évacuer ces endroits », dit M. Mikovic pour expliquer l'absence de victimes.

Mais la véritable inquiétude du maire est ailleurs : il craint qu'une poursuite des attaques aériennes puisse provoquer ici une catastrophe écologique. Car Pancevo est aussi l'un des plus importants centres pétrochimiques de Serbie. Visiblement nerveux, ayant passé la matinée à visiter les sites détruits au volant de sa voiture, M. Mikovic veut lancer une mise en garde aux

Occidentaux : « Il est important que l'OTAN sache qu'il y a chez nous de grandes quantités de chlore et des milliers de litres d'ammoniaque stockés à la raffinerie et à la production d'engrais. » Que se passerait-il si, par malheur, une bombe s'abattait à cet endroit ? Sa réponse : « Si les citernes contenant de tels produits inflammables étaient touchées, ce serait la destruction d'une ville de 130 000 habitants, avec un nombre de victimes énorme. »

Déjà, en temps de paix, le risque d'un accident écologique rendait les habitants nerveux. « Alors, imaginez en temps de guerre... », dit le maire, qui estime crucial d'empêcher la panique. Lors des bombardements,

« j'ai appelé les habitants, sur les ondes de la radio locale, à se diriger dans le calme vers les abris anti-aériens. J'ai ensuite visité ces abris où j'ai vu des femmes enceintes de neuf mois et des dizaines d'enfants en bas âge, raconte-t-il, désemparé. Je pensais que, dans un monde civilisé, on n'en arriverait jamais à des frappes aériennes sur Pancevo. »

### SUR UN PIED D'ÉGALITÉ

Pour ce jeune politicien qui avait participé, au sein de la coalition Zajedno (Ensemble), aux immenses manifestations de 1996-1997 qui avaient failli ébranler le régime de Milosevic, les frappes de l'OTAN pourraient sonner le glas de tout es-

poir de démocratisation en Serbie. « Ces attaques peuvent tuer l'opposition, dit-il, car, lorsque les gens sont ainsi bombardés, un fort ressentiment est créé contre la communauté internationale. » Pense-t-il que le recours à la force par les Occidentaux puisse changer quelque chose dans le dossier du Kosovo ? « Je ne sais pas, dit-il. Je suis pour que l'on discute... ». Il lui apparaît en revanche certain que la gravité de la situation exige une unité nationale : « Car, demain, si je dois aller chercher des gens dans les décombres, je ne pourrai choisir qui sauver. » Sous-entendu : dans l'adversité, tous, partisans comme opposants du régime, sont sur un pied d'égalité. Il en conclut qu'« un

conflit armé militaire ne peut que renforcer Milosevic ».

Le long de la route reliant Belgrade à Pancevo, des habitants font du stop, par petits groupes. Les véhicules sont rares. Quelques queues se sont formées devant les rares pompes à essence qui servent encore les clients. Certains parlent de pénurie. Un homme, au chômage, qui rentre en auto-stop du centre-ville où il vient d'inscrire sa fille à l'Université, parle avec agitation des bombardements : « C'est honteux ce qui est arrivé !, s'écrie-t-il. Tout cela parce que les Albanais veulent nous imposer leur république ! »

Nathalie Nougayrède

## La deuxième vague de frappes aériennes a été « plus sévère »

L'OTAN a lancé, dans la soirée de jeudi 25 mars, une deuxième vague de frappes aériennes (bombardements et tirs de missiles), annoncée par Washington comme « plus sévère » que celle de la veille, contre des cibles militaires en Serbie, au Kosovo et au Monténégro. Ces cibles étaient notamment des aérodromes, des casernes et des installations de défense aérienne. La caserne d'Urosevac, qui sert de base aux militaires serbes pour leurs opérations au Kosovo, a été, selon des témoins, fortement bombardée. Un autre centre militaire – celui de Prizren – aurait été endommagé et incendié. Des raids ont également été menés contre

des bâtiments militaires près de Nis (deuxième ville de Serbie). Au Monténégro, des dépôts militaires, un aérodrome et un champ de manœuvres ont été bombardés. Plusieurs obus sont tombés dans la zone de l'aéroport de Golubovci, à la périphérie de la capitale Podgorica, et des explosions ont été entendues près de Danilovgrad, selon la radio locale.

Peu après le début des raids, Belgrade a annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, estimant qu'ils ont « foulé aux pieds l'alliance historique » qui les liait à la Yougoslavie. De nombreux journalistes originaires de ces pays ont été expulsés de Serbie. Les frappes, destinées à convaincre le président yougoslave, Slobodan Milosevic, de signer le plan de paix pour le Kosovo « continueront jusqu'à ce que l'Alliance ait atteint ses objectifs », a de nouveau déclaré, jeudi, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, qui a ajouté que les premiers bombardements de mercredi soir « avaient été un succès. Tous les avions de l'OTAN sont retournés sains et saufs à leurs bases ».

A l'issue du conseil européen de Berlin, Jacques Chirac a tenu, vendredi 26 mars, à rendre hommage aux « pilotes français [qui] ont accompli leur mission aux côtés de leurs collègues de l'Alliance atlantique (...) Je leur rends un hommage particulier pour leur compétence, leur dévouement. C'est un hommage de tout notre pays ». « Cette région des Balkans a toujours posé des problèmes, a-t-il ajouté. Tout a été tenté pour trouver une solution pacifique entre les Albanais et le président Milosevic (...) Les Serbes ont refusé tout concours au processus de paix destiné à éviter les affrontements entre les deux parties au Kosovo. En violation des résolutions du Conseil de sécurité, ils ont engagé une action consistant à mas-

### Les cibles touchées



ser 40 000 hommes et 300 chars dans la province. (...) Il était donc nécessaire d'agir pour casser le potentiel militaire d'agression des Serbes, enfin, du président Milosevic. (...) Ne pas agir, ne rien dire, c'était accepter la barbarie, le risque de déstabilisation générale des Balkans. » Bill Clinton a déclaré de son côté que le président Milosevic pouvait encore « choisir la paix », faute de quoi les alliés « limiteraient sa capacité de faire la guerre ».

À Belgrade, cinq fortes détonations ont été entendues, jeudi vers 20 h 30, en direction de la banlieue nord, où sont situés plusieurs établissements militaires qui avaient déjà été visés, la veille, par des frappes de l'OTAN. Une douzaine d'explosions, dont trois extrêmement puissantes, ont également été entendues à Pristina (chef-lieu du Kosovo) entre 20 heures et 20 h 30, selon des habitants joints par téléphone.

Le Pentagone a indiqué, jeudi, que trois MIG-29 serbes avaient été détruits en vol : deux par des avions de chasse américains F-16 et le dernier par un F-16 néerlandais. L'objectif des bombardements, dans le cadre d'une « approche graduée », est « de détruire toutes les forces serbes » si le président Milosevic ne cède pas, a affirmé le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark.

Par ailleurs, les autorités de Tirana ont accusé les forces serbes d'avoir tué par balles vingt Kosovars lors d'une attaque dans la journée contre un village du sud du Kosovo, proche de la frontière avec l'Albanie. « Les forces serbes ont bombardé le village de Goden, puis ont incendié les maisons avant de tuer par balles vingt villageois », a déclaré le ministre albanais de l'information, Musa Ulqini, en se référant à des Kosovars ayant réussi à fuir ce village pour se réfugier en Albanie.

Quant à Slobodan Milosevic, il a estimé que l'armée yougoslave avait opposé une « résistance résolue » aux « frappes criminelles des forces aériennes de l'agresseur ». L'armée yougoslave a annoncé que 10 de ses soldats avaient été tués et 38 autres blessés, mercredi.

Dans la matinée de vendredi, des bombardiers B-52 américains équipés de missiles de croisière, basés à Fairford, au sud-ouest de l'Angleterre, s'apprêtaient à décoller pour une nouvelle mission en Yougoslavie.

■ Radio-France Internationale (RFI) a décidé d'augmenter sa diffusion en langues serbe et croate vers l'ex-Yougoslavie. A partir du vendredi 26 mars, un journal supplémentaire, fabriqué avec les huit journalistes permanents à Paris et les sept correspondants dans les pays concernés, sera diffusé de 7 heures à 7 h 30 (heure de Paris).

## Attaque de l'ambassade des Etats-Unis à Skopje

LES AMBASSADES ou consulats des Etats-Unis en Macédoine, au Canada, à Moscou ont été attaqués, jeudi 25 mars, par des manifestants qui protestaient contre les raids de l'OTAN en Yougoslavie. A Skopje, en Macédoine, plusieurs milliers de manifestants ont mis le feu, à l'aide de cocktails Molotov, à des bâtiments annexes de l'ambassade des Etats-Unis et incendié des voitures diplomatiques. Les manifestants, des jeunes Macédoniens, mais aussi des Serbes, étaient environ dix mille, selon une estimation faite par plusieurs journalistes faute de chiffres officiels. Ils arboraient des drapeaux yougoslaves et certains s'étaient peints les couleurs du pays voisin sur le visage.

Le bras tendu avec trois doigts dressés – le pouce, l'index et le majeur, signe de ralliement serbe –, ils se sont massés devant l'ambassade américaine, en criant des slogans hostiles à l'OTAN et au président américain Bill Clinton. Quelques

bouteilles d'essence ont été lancées et les grilles de l'édifice arrachées. Les voitures diplomatiques ont été retournées et incendiées, alors que le bâtiment lui-même, de construction récente avec des vitres blindées et des accès sécurisés, résistait à leurs assauts. Tous les édifices annexes, garages, guérites, apprentis, ont été saccagés et brûlés. Ce n'est qu'en début de soirée que les policiers se sont rendus maîtres de la situation.

Les manifestants se sont ensuite rendus devant les ambassades d'Allemagne et de Grande-Bretagne, puis à l'hôtel Aleksandar, où étaient hébergés les vérificateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) évacués du Kosovo. Devant chacun de ces édifices, ils se sont livrés à des dégradations. Les journalistes occidentaux ont été pris à partie et ont dû s'enfuir à toutes jambes. L'une de leurs voitures a eu les vitres brisées. De même, une

voiture du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a été endommagée.

Des incidents ont également eu lieu devant le consulat des Etats-Unis à Toronto, où des Serbes du Canada ont lancé des cocktails Molotov, des pierres et de la peinture contre les bâtiments. Plus d'un millier d'autres ont manifesté devant le consulat américain à Montréal. Quelque 250 000 personnes d'origine serbe vivent au Canada.

À Banja Luka, en Republika Srpska, plusieurs milliers de Serbes de Bosnie ont lancé des pierres sur la représentation américaine, le bureau du haut représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, l'antenne du HCR et le Club international de la presse. Environ un millier de manifestants ont brisé plusieurs vitres de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou avec des projectiles et ont brûlé quelques drapeaux américains avant que la police n'intervienne. – (AFP).

**Loft**

sur le réseau

**Avec votre Agence France Télécom,**

**découvrez le nouveau v3688 de Motorola,**

**le téléphone mobile bi-bande le plus petit au monde.**

Le nouveau téléphone mobile bi-bande v3688 de Motorola est un véritable concentré de technologie : 7,2 cm, 83 g. Bénéficiez aussi de l'accès à tous les forfaits Loft et avec l'option Optima de la garantie du prix le plus avantageux pour vous.

**Agence France Télécom,**

**votre conseiller en téléphonie mobile Itineris.**



## A Pristina, « il n'y a plus de témoins, le sale travail va commencer »

**PRISTINA**  
de notre envoyé spécial  
Les Albanais du Kosovo vivent dans la hantise d'opérations de représailles conduites, en l'absence,

### REPORTAGE

« Ce ne sont pas les bombes qui nous font peur. C'est la vengeance des Serbes qui nous effraie »

désormais, de témoins étrangers, par les forces armées yougoslaves et des civils serbes du Kosovo après les frappes aériennes. « Ce ne sont pas les bombes de l'OTAN qui nous font peur, elles ne touchent pas les civils. C'est la vengeance des Serbes qui nous effraie », confie Hidajet S., ancien haut fonctionnaire albanais au temps de la Yougoslavie de Tito. « Ce soir, nous irons nous réfugier dans la cave de notre voisin dès la tombée de la nuit, explique-t-il à voix basse. Hier, des Serbes ont lancé deux bombes dans des maisons proches de chez nous. Ce soir, ça risque d'être pire. »

Hidajet et son épouse, jeudi, étaient seuls et figés par la peur. Une chape de plomb est tombée sur le quartier de Dragodan où ils habitent. Les rues sont désespérément désertes. Chacun se terre chez soi. Les cadenas sont restés fermés sur les portes des innombrables petites boutiques. Une poignée d'enfants et de vieux font la queue à un dépôt de pain.

### QUADRILLAGE POLICIER

La semaine dernière encore, le labyrinthe de ruelles était encombré par les véhicules tout-terrain des organisations humanitaires dont beaucoup avaient élu domicile sur cette colline résidentielle. Dans l'impossibilité de travailler, en raison du quadrillage policier et de la menace de frappes aériennes, elles ont quitté le pays en même temps que les vérificateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), vendredi 19 mars.

Le seul motif de satisfaction d'Hidajet est de savoir que leur fils cadet a réussi, la veille, à rejoindre ses deux frères et sœur à l'étranger, loin des turbulences qui secouent le Kosovo depuis plus d'une année mais qui, jusqu'à ce jour, avaient relativement épargné son cheflieu. « Pour nous qui sommes âgés, Dieu fera ce que bon lui semble », lâche Hidajet.

Depuis la baie vitrée de son salon, il aperçoit, en contrebas, les

rues du centre-ville, animées seulement par le ballet des véhicules de la police et de l'armée qui avancent au pas, menaçants. Des camions kaki, bâchés, passent en trombe. Des bus, vides, entretiennent l'illusion d'une activité urbaine alors que les réservistes regagnent leurs unités, leur barda sur l'épaule.

Le carrefour à l'entrée de Dragodan est gardé par un blindé léger, comme la plupart des grands croisements de Pristina. D'autres quartiers sont tout simplement bouclés par des policiers nerveux, le doigt sur la gâchette. L'arme en joue, ils en interdisent l'accès aux véhicules civils. Un 4 x 4 occupé par de jeunes gens, blouson de cuir, nuque rasée, franchit toutefois le barrage en tendant trois doigts tendus par la fenêtre aux vitres fumées.

Dans Pristina, jeudi soir, il y avait peu de traces des attaques de la veille. La toiture de l'imprimerie du quotidien en langue albanaise

rissage sur lesquelles moisissent quelques vieux coucous. Des soldats tuent le temps, allongés dans les fossés, dissimulés derrière ces leurres d'un autre âge. Un vieux char passe, remorqué par un autre blindé brinquebalant. Le contraste est flagrant avec l'équipement moderne des unités de police.

### « ILS VONT SE DÉFOULER »

Pristina est quadrillée, quasiment bouclée. Elle l'est encore plus hermétiquement après l'expulsion, jeudi, de la trentaine de journalistes étrangers encore présents dans la ville. Tous ont été priés de quitter le territoire serbe le plus vite possible. « Ceux qui ont contribué à favoriser le bombardement nazi doivent en tirer les conséquences », a martelé Zoran Anđelković, premier ministre du gouvernement intérimaire au Kosovo, en référence à l'ordre d'expulsion donné à midi par le gouvernement fédéral.

Comme elle l'avait fait

### Plus de 20 000 réfugiés affluent en Macédoine

L'intervention de l'OTAN en Serbie provoque une émigration importante vers la Macédoine, la Turquie, l'Albanie et la Bosnie. Environ 20 000 Albanais de souche du Kosovo sont arrivés en Macédoine, a indiqué son premier ministre, Ljubco Georgievski, jeudi 25 mars. En Turquie, les autorités de la province d'Edirne ont annoncé que 1 733 Albanais kosovars avaient franchi le poste-frontière de Kapikule. En Albanie, quelque 200 Kosovars sont entrés jeudi après-midi. En Bosnie, plusieurs centaines de musulmans de la province serbe occidentale du Sanjak sont arrivés jeudi à Sarajevo à bord de dizaines de cars. L'Allemagne et l'Italie s'attendent à un nouvel afflux. Le ministre allemand de l'intérieur Otto Schily, a indiqué jeudi que « le gouvernement allemand va mettre en œuvre de nouveaux moyens financiers et techniques pour que les réfugiés du Kosovo, sur place et dans la région, puissent être rapidement aidés ». Il a annoncé une concertation entre les pays européens concernés par ce problème. — (Reuters, Corresp.)

Kosova. Sot finissait de s'effondrer, ravagée par les flammes, non loin d'un vaste dépôt d'essence et à proximité d'une caserne de l'armée. Nul ne savait si un missile avait raté son but, si le bâtiment — apparemment inoffensif — abritait des cibles intéressant l'OTAN, ou bien si l'incendie avait été provoqué par autre chose qu'une bombe alliée.

A une dizaine de kilomètres du centre-ville, des colonnes de fumée noire s'élevaient bien, aussi, aux abords de l'aéroport gardé par des militaires équipés d'armes anti-aériennes. Mais, à y regarder de plus près, il ne s'agissait que de pneus soigneusement superposés et enflammés, répartis dans les champs longeant les pistes d'atter-

comprendre à l'OSCE et aux ONG la semaine précédente, la Serbie ne s'estimait plus en mesure d'assurer la sécurité des journalistes. Coïncidence, le hall de l'hôtel Grand où la plupart des journalistes s'étaient regroupés les jours précédents est subitement devenu un repaire de gens en armes, mélange de policiers en tenue et d'excités en civil qui multipliaient les descentes, menaces et rapines dans les chambres. « Il n'y a plus de témoins, le sale travail va commencer. Hier les Serbes ont rentré la tête dans les épaules en attendant les bombes, à présent, ils vont se défouler », redoutait un jeune Albanais joint au téléphone.

Christophe Châtelot

## « Force déterminée » : une opération en trois phases

### BRUXELLES

de notre correspondant  
L'opération « Force déterminée » a été, selon son chef, le général Wesley Clark, « soigneusement préparée » pendant les sept mois qui ont séparé « l'ordre d'activation » des forces de l'Alliance et le déclenchement, mercredi 24 mars, des frappes aériennes. Un plan d'action en trois phases a été élaboré :

● **Phase 1 : destruction des capacités de défense anti-aérienne de l'armée yougoslave.** C'est celle qui est en train de se dérouler. Sur l'ensemble du territoire de la Fédération (Serbie, Monténégro, Kosovo, Voïvodine), il s'agit de détruire rampes de lancement de missiles, stations-radar, centres de communication de l'armée, aéroports, infrastructures du type de l'usine aéronautique de Pancevo, dans la banlieue de Belgrade (lire page 2). Selon des diplomates au siège de l'OTAN, celle-ci est déjà

parvenue à la mise hors de combat d'un cinquième de l'aviation yougoslave. La phase 1 devrait s'achever, à moins d'une reculade des dirigeants de Belgrade, par une troisième vague de bombardements dans la soirée de vendredi. Le secrétaire général de l'OTAN est autorisé par le Conseil atlantique à la mener jusqu'à son terme.

● **Phase 2 : destruction des capacités de l'armée à mener des actions contre les éléments armés séparatistes kosovars.** Après une pause, destinée à la fois à évaluer les effets de la première phase (évaluation qui, selon le général Clark, demande plusieurs jours en raison de l'absence d'observateurs sur le terrain) et à laisser du champ à la diplomatie, et après une consultation informelle du Conseil atlantique, Javier Solana pourrait ordonner des actions contre des rassemblements de troupes yougoslaves au sud du 44°

parallèle, qui coupe la Serbie en deux. Seraient visées casernes, concentrations de chars, voies de communications. Il est à noter que, d'ores et déjà, des actions de ce type ont été menées dans la région de Pristina.

● **Phase 3 : destruction aussi complète que possible des capacités de défense de la Yougoslavie.** Dans l'hypothèse d'une persistance de la direction serbe dans son refus de se plier aux exigences de l'OTAN, des actions pourront être menées contre les forces armées yougoslaves sur l'ensemble du territoire, y compris à Belgrade. Cette action, désignée par certains diplomates sous le vocable « Dresde » (allusion aux bombardements massifs sur cette ville allemande à la fin de la seconde guerre mondiale), n'exclurait pas l'attaque des lieux du pouvoir serbe.

L. R.

## L'OTAN veut casser une machine militaire à réprimer

SAUF à vouloir détruire, de façon radicale et non discriminée, les forces armées adverses et escompter une lassitude de la population qui ne se reconnaîtrait plus en elles, les frappes aériennes ne sont pas la panacée. Elles restent une action violente pour venir à bout d'une situation militaire sur le terrain. Elles sont rarement la solution qui préluiderait à un règlement politique d'une crise. Le père-fondateur de cette stratégie, le général italien Giulio Douhet lui-même, n'allait pas au-delà de ses concepts spécifiquement militaires. Il pressentait, dans les années 20, la dimension aérienne d'un conflit, en lui fixant trois objectifs : d'abord, la paralysie au sol de la force aérienne adverse ; ensuite, la destruction des infrastructures militaires et des centres industriels de production de guerre, et, étape finale, mais véritablement risquée, ajoutait-il aussitôt, l'anéantissement de la volonté populaire de résistance à travers des bombardements massifs. A quelques nuances près, le plan en trois phases du général Wesley Clark s'en inspire largement.

De cette stratégie aérienne, qui privilégie l'offensive, les Allemands ont été les pionniers, dès le début de la seconde guerre mondiale, en lançant de puissants raids aériens, contre la Pologne en premier lieu. Les états-majors américains ont, depuis, repris à leur compte et développé les thèses du général Douhet, pour les généraliser en se basant sur l'apparition du missile de croisière et des bombes guidées avec précision qui permettent la guerre à distance. Mais le Vietnam puis le Golfe ont montré les limites du concept mis au point, à l'époque, pour compenser l'infériorité ou les insuffisances d'une armée de terre. Au Vietnam, les raids des bombardiers américains B-52 n'ont pas brisé la mécanique militaire et la résistance du Viet Minh. Dans le Golfe, les armées irakiennes ont fait, comme on a pu l'écrire, « la grève de la guerre » malgré les rododromes de leur chef, Saddam Hussein, en refusant dès les premières heures, en 1991, dans le ciel et, plus tard, à terre, l'affrontement armé avec la coalition conduite par Washington.

Aujourd'hui encore, huit années après, les Américains persistent à prolonger leurs raids aériens en Irak pour mettre hors d'état d'agir une armée qui, si l'on en juge par la nature des cibles visées — radars, batteries de missiles ou communications — par Washington, dispose toujours de moyens importants de défense aérienne. A croire que ces bombardements répétés manqueraient singulièrement d'efficacité.

Dans les Balkans, le général Douhet, près de quatre-vingts ans après avoir écrit son manuel intitulé *La Maîtrise de l'air*, continue de faire des émules. Mais que peut-on attendre de raids aériens si l'objectif est bien de réduire, puis d'user et, en fin de compte, de casser une armée yougoslave qui est, en réalité, une machine à réprimer et qui pourrait, comme ce fut le cas au Vietnam ou en Irak, ne pas observer les mêmes règles du jeu que celles en vigueur dans les états-majors de l'OTAN ?

### DILUTION SUR LE TERRAIN

Outre qu'elles s'en prennent, de manière assez classique, aux sites anti-aériens, aux arrières et à la logistique du dispositif yougoslave pour l'empêcher préventivement de nuire au Kosovo, des frappes aériennes peuvent avoir pour conséquence d'obliger le commandement serbe à ne pas concentrer ses forces pour agir là où il est décidé à le faire. Ce qui restreint, voire ôte, à une armée tout effet militaire significatif sur le terrain des opérations. A un détail près. Les armées yougoslaves — et les experts allemands devraient être les premiers à s'en

souvenir — ont la particularité d'avoir emprunté leur tactique à celle de l'ex-URSS et à cette notion, qui n'est pas de simple circonstance mais qui est devenue un bréviaire national depuis le maréchal Tito, de dissuasion populaire.

En d'autres termes, ce sont des armées de répression qui conjuguent la force lourde des blindés et de l'artillerie, à la russe, avec la mobilité et la dilution sur le terrain de troupes spéciales dites de sécurité, qui tirent avantage de complexités locales. Il y a donc confusion des genres. L'armée régulière est amenée à exécuter des missions de police, et la police accompagne le travail de l'armée régulière. Comment distinguer l'une de l'autre, et doit-on même les différencier ? Comment frapper au cœur d'un tel dispositif et lui infliger des pertes durables et irréparables ? Le risque est que les raids aériens ne mettent aucunement fin à l'ambiguïté de cette situation au Kosovo même, là où, précisément, l'armée régulière, la police et les forces spéciales conjuguent leurs efforts, comme elles l'avaient fait dans certaines zones de Bosnie avant que Belgrade accepte l'interposition d'une force de paix entre les factions.

Si bien que l'OTAN n'a pas d'autre alternative que d'intensifier ses bombardements et espérer éventuellement que l'état-major yougoslave, s'il devait constater des dégâts irrémédiables apportés à son potentiel, fasse pression sur Slobodan Milosevic pour qu'il renoue avec la négociation.

Jacques Isnard

## Moscou renonce à des « mesures extrêmes » et veut relancer les négociations

### MOSCOU

de notre correspondant

L'intervention de l'OTAN contre la Serbie n'amènera pas Moscou à rompre ses multiples relations avec l'Occident. Les responsables russes ont longuement décliné ce message, jeudi 25 mars, après avoir dans un premier temps multiplié les menaces. Dans la matinée, le président Boris Eltsine avait annoncé que des « mesures extrêmes » étaient envisageables mais qu'il avait décidé de ne pas y recourir.

Jeudi soir, le premier ministre Evgueni Primakov a complété ce propos présidentiel. « Nous avons toutes les possibilités pour répondre, mais nous n'en ferons pas usage », a-t-il déclaré. Peu avant, son ministre des affaires étrangères, Igor

Ivanov, expliquait que la Russie « ne voulait pas d'une escalade, d'une confrontation qui pourrait déboucher sur une grande guerre dans les Balkans ».

Consciente de sa faiblesse diplomatique et de sa dépendance financière vis-à-vis de l'Occident, la Russie a donc renoncé à brandir des menaces qu'elle ne peut mettre à exécution et qui l'auraient isolée de la scène internationale. Tout en dénonçant « le coup sans précédent porté à l'ONU » et « l'erreur monumentale » que constitue l'intervention de l'OTAN, les autorités russes veulent organiser la reprise de négociations politiques.

Membre du Groupe de contact et ayant soutenu l'accord de Rambouillet signé par les Kosovars, la

Russie continue discrètement à faire pression sur le président Milosevic. « C'est un partenaire difficile », estime Igor Ivanov. « Il faut discuter avec lui deux fois, cinq fois, dix fois », avait, la veille, déclaré Boris Eltsine.

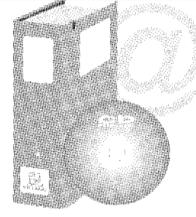
Lors d'un entretien, jeudi, avec le président serbe, Evgueni Primakov l'aurait invité à montrer « plus de flexibilité ». « Si les frappes aériennes cessent immédiatement, nous sommes prêts à promouvoir un dialogue entre l'OTAN et le président yougoslave », a insisté le premier ministre.

S'en tenant à « un soutien politique », Moscou n'envisage pas, pour le moment, de fournir une assistance technique ou militaire à Belgrade. Anatoli Kvachnine, chef d'état-major de l'armée russe, es-

time inutile une telle aide : « Pour quoi donc la Russie devrait-elle intervenir alors que la Yougoslavie a suffisamment de forces et une armée très professionnelle ? » En demandant « la reprise de négociations politiques », Evgueni Primakov espère être écouté par ses « partenaires européens » et placer Moscou dans le rôle de médiateur.

Mais le premier ministre devra également compter avec la majorité nationalo-communiste de la Douma, qui demande qu'une aide militaire soit fournie à Belgrade. Si les opérations militaires se poursuivent, « nous nous réservons le droit de réexaminer comment aider la Yougoslavie à se défendre », a déclaré Igor Ivanov.

François Bonnet



ux Editions Législatives, plus de 500 juristes spécialisés analysent, synthétisent et commentent l'information juridique dans tous les domaines : social, fiscal, affaires, immobilier, agricole, droits spécialisés...

C'est pourquoi chaque Dictionnaire Permanent et chaque CD-Rom des Editions Législatives vous donnent le droit de décider, d'agir, ou de réagir en sécurité.

EDITIONS  
LEGISLATIVES

GREGH FUSANCE



# L'Angola menacé d'une catastrophe humanitaire

## Luanda met nommément en cause des dirigeants zambiens, soupçonnés de soutenir l'Unita

**JOHANNESBURG**  
de notre correspondant  
en Afrique australe

La reprise de la guerre civile en Angola place le pays sous la menace d'une catastrophe humanitaire, selon les organisations internationales encore présentes sur place. Dans un rapport publié lundi 22 mars, à Luanda, l'organisme des Nations unies chargé de coordonner l'action humanitaire en Angola (UCAH) s'alarme des difficultés d'acheminement de l'aide. Il souligne également l'insuffisance des moyens financiers mis en œuvre par rapport à l'imminence des besoins.

Presque partout dans le pays, les combats font rage et la situation de la population ne cesse de se dégrader. Environ 600 000 Angolais se sont déjà déplacés, d'une région à l'autre, pour fuir les zones d'affrontement. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), près de 20 000 personnes ont récemment traversé les frontières afin de se réfugier en Zambie et en République démocratique du Congo (RDC). Le Programme alimentaire mondial affirme que les problèmes de malnutrition et de pénurie ali-

mentaire prennent une tournure alarmante. La situation humanitaire est d'autant plus préoccupante que l'équilibre des forces militaires entre le gouvernement de José Eduardo Dos Santos et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de Jonas Savimbi semble devoir replonger l'Angola dans une guerre longue et destructrice. Décidées à en finir une fois pour toutes, les autorités de Luanda avaient pourtant promis une « neutralisation » rapide et complète de la rébellion.

### HARCÈLEMENT

Soucieux d'avoir les mains libres pour écraser l'Unita, le gouvernement s'est farouchement opposé au maintien d'une présence de l'ONU. Dans la même logique, plusieurs responsables ont multiplié les déclarations publiques pour affirmer que les accords de paix de Lusaka devaient être considérés comme « caducs ». Fin janvier, le président Dos Santos s'est donné les pleins pouvoirs, et il cumule désormais les fonctions de chef de l'Etat, du gouvernement et de l'armée.

Malgré tout, la situation militaire

demeure défavorable à Luanda. Surpris par la puissance de feu de l'Unita, comme l'a récemment reconnu le chef de l'armée, le gouvernement n'a toujours pas repris l'avantage. Grâce au rappel d'une partie des forces présentes en RDC pour aider Laurent-Désiré Kabila, les troupes de M. Dos Santos ont réussi, en février, à reprendre la ville stratégique de Mbanza-Congo, à la frontière congolaise. Mais dans l'ensemble, l'Unita continue à repousser les assauts des troupes gouvernementales. Luanda semble avoir subi une nouvelle défaite, début mars, en tentant un assaut contre Andulo, un des fiefs de l'Unita dans le centre du pays. De plus, le gouvernement n'arrive toujours pas à desserrer l'étau autour de Malanje, la capitale du Nord-Ouest. Pour pouvoir prendre le dessus sur l'Unita, M. Dos Santos cherche à affaiblir les soutiens extérieurs dont continue à bénéficier la guérilla. Premier pays visé, la Zambie a fait l'objet, ces dernières semaines, d'attaques sans virulence sans précédent de la part de Luanda. Depuis longtemps, Lusaka est accusé de laisser l'Unita utiliser le territoire zambien comme base arrière.

Mais cette fois, les autorités angolaises ont nommément mis en cause de hauts dirigeants de Lusaka, dont le vice-président Christon Tembo. Malgré les démentis et les promesses d'enquête du gouvernement zambien, Luanda n'en démord pas. Dans une lettre récente à l'ONU, le gouvernement angolais affirme disposer des preuves d'un « soutien direct du gouvernement zambien » à l'Unita.

Quelques jours auparavant, une série d'attentats à la bombe dans les rues de Lusaka avaient déjà fait monter la tension d'un cran entre l'Angola et la Zambie. Même si une éventuelle implication angolaise dans les attentats reste à prouver, le président zambien, Frederick Chiluba, avait tenu à affirmer, au lendemain des explosions, que son pays était prêt à se défendre contre toute attaque extérieure. Peu après, M. Chiluba s'est rendu en Afrique du Sud pour obtenir le soutien du président Nelson Mandela. Ce dernier a offert sa médiation mais les autorités de Luanda ont repoussé l'idée d'une rencontre avec M. Chiluba.

Frédéric Chambon

# L'Union européenne favorable à « l'option d'un Etat » palestinien

**BERLIN.** L'Union européenne a « réaffirmé », jeudi 25 mars, « le droit permanent et sans restrictions des Palestiniens à l'autodétermination, incluant l'option d'un Etat » et souhaité « l'accomplissement prompt de ce droit », dans une déclaration publiée à l'issue du sommet des Quinze à Berlin. Elle a demandé à Israël et à l'Autorité palestinienne de « réaffirmer leurs engagements » envers les accords qu'ils ont déjà conclus et « appelé à une reprise prompt des négociations sur le statut final » des territoires palestiniens, « sur une base accélérée ». L'UE s'est déclarée « convaincue » que la conclusion de ces négociations « devrait être possible » dans un délai d'un an. Elle est également « convaincue » que « la création d'un Etat palestinien démocratique, viable et pacifique (...) serait la meilleure garantie de la sécurité d'Israël » et de son « acceptation comme un partenaire égal dans la région ». - (AFP)

# Djibouti entre en campagne présidentielle

**DJIBOUTI.** La campagne électorale officielle pour l'élection présidentielle a démarré vendredi 26 mars. Il s'agit de désigner le successeur de Hassan Gouled Aptidon, 83 ans, au pouvoir depuis vingt-deux ans dans ce petit pays de la Corne de l'Afrique. L'élection mettra aux prises deux hommes : Ismaël Omar Guelleh, 52 ans, candidat soutenu par le pouvoir et successeur désigné du chef de l'Etat sortant, et Moussa Ahmed Idriss, 66 ans, porte-drapeau d'une opposition qui s'est unie pour la circonstance. Le peu d'empressement manifesté par les Djiboutiens à récupérer les cartes d'électeurs laisse présager un faible taux de participation. - (AFP)



Le Conseil d'Administration de Fimalac, qui s'est tenu le 22 mars 1999 sous la présidence de Monsieur Marc Ladreit de Lacharrière, a arrêté les comptes de l'exercice 1998 qui seront présentés à la prochaine Assemblée des Actionnaires prévue le 28 mai 1999.

Ce résultat traduit une augmentation sensible de la rentabilité opérationnelle du Groupe, mais inclut aussi d'importantes plus-values exceptionnelles.

(en millions de francs)		1998	1997	1998	1997	
		Chiffre d'affaires		Résultat d'exploitation		
RESULTAT D'EXPLOITATION	FITCH IBCA	922	253	173	56	
	LBC	434	358	100	67	
	SEGAP-ANFA	724	677	133	117	(100 %)
	CLAL-MSX (CA hors métaux)	225	192	25	12	Notation
	ENGELHARD-CLAL (CA hors métaux)	780	800	43	9	
	Société-mère (non significatif)	209	115	-58	-19	
	<b>Nouveau périmètre</b>	<b>3 294</b>	<b>2 395</b>	<b>416</b>	<b>242</b>	
	<b>Sociétés acquises</b>	<b>-760</b>	<b>-76</b>	<b>-187</b>	<b>-36</b>	
						(100 %)
	+ 11,2 % à données comparables					Stockage de produits chimiques
	Sociétés déconsolidées		2 819		564	
	Sociétés acquises	760	76	187	36	
	Hors effet métaux sur CA	3 294	5 214	416	806	
	Effet métaux compris dans le CA	3 977	3 536			
	<b>Chiffres publiés</b>	<b>7 271</b>	<b>8 750</b>	<b>416</b>	<b>806</b>	

RESULTAT COURANT APRES IMPOT ET PART DES TIERS

+ 25,2 %

RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE

+ 82,5 %

DIVIDENDE PROPOSE

Hors avoir fiscal

La comparaison entre les deux exercices doit tenir compte des cessions intervenues en 1997 et début 1998 (Sofres, Sefimeg, pôle Presse) et des acquisitions de Fitch (1 mois en 1997, 12 mois en 1998) et de PetroUnited (entrée dans le périmètre en août 1998).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 7 271 MF (1 088,5 M€) en 1998. Il est plus réaliste de raisonner en excluant la valeur des métaux comprise dans le chiffre d'affaires d'Engelhard-CLAL et de CLAL-MSX. Hors effet métaux, le chiffre d'affaires du Groupe est de 3 294 MF (502,2 M€) en 1998 et progresse de + 9,3 % à données comparables par rapport à 1997.

Les activités à l'international ont encore été développées et le Groupe réalise désormais 74,3 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Le résultat d'exploitation consolidé ressort à 416 MF (63,4 M€) en 1998 et marque une croissance de + 11,2 % à périmètre comparable. Toutes les sociétés du Groupe ont connu en 1998 une forte progression de leur exploitation.

(en millions de francs)		1998	1997
Résultat d'exploitation		416	806
Résultat financier		38	-33
Résultat courant avant impôt et part tiers		454	773
Impôt courant		-174	-245
Part des tiers		-7	-310

Le résultat net consolidé - part du Groupe de l'exercice 1998 s'élève à 695 MF (106 M€) par rapport à 381 MF (58,1 M€) en 1997. Cette variation très importante de + 82,5 % s'apprécie en tenant compte des éléments exceptionnels enregistrés en 1998.

Le profit exceptionnel lié à la cession des 11 % détenus dans Taylor Nelson - AGB - Sofres représente un montant net de 203 MF, celui concernant la Sefimeg s'élève à 178 MF, la vente du pôle Presse ayant généré un profit net de 67 MF.

Bien que le résultat d'exploitation d'Engelhard-CLAL ait enregistré une sensible augmentation en 1998 par rapport à 1997 (43 MF contre 9 MF pour la quote-part de 50 % détenue par Fimalac), une provision exceptionnelle de 150 MF a été comptabilisée en 1998 pour tenir compte des difficultés que connaît actuellement le secteur des métaux précieux dans une conjoncture difficile.

Hors éléments non récurrents, le résultat net consolidé - part du Groupe s'est établi à 418 MF (63,8 M€) en 1998 contre 339 MF (51,7 M€) en 1997 et marque ainsi une progression notable de + 23,3 %. Il est parfaitement en ligne avec la prévision de 415 MF qui avait été annoncée.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 28 mai 1999 de verser aux Actionnaires un dividende de 2,75 euros par action, hors avoir fiscal, soit 18,04 francs (contre 17 francs l'année précédente). Ce niveau de distribution marque une progression de + 6,1 %.

Un programme de rachat d'actions portant sur 10 % du capital social a été lancé en novembre 1998. Dans ce cadre, Fimalac détient à fin février 1999 une fraction de 8,2 % de son capital sous forme d'actions propres.

(100 %)  
Machines à affranchir le courrier  
Matériel bureautique  
Fournitures de bureau

(100 %)  
Transformation métaux non précieux

(50 %)  
Transformation métaux précieux

Presse :  
Véronique MORALI  
☎ 01.47.53.61.71  
Investisseurs et analystes financiers :  
Robert GIMENEZ  
☎ 01.47.53.61.68



## FRANCE-SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 27 MARS 1999

**JUSTICE** Le gouvernement a conservé la maîtrise du débat sur le renforcement de la présomption d'innocence, jeudi 25 mars, à l'Assemblée nationale, en imposant les disposi-

tions du projet de loi d'Elisabeth Guigou, à peine amendé quant à la durée de la détention provisoire en fonction de la gravité des peines encourues. Les partisans d'une réduction des

pouvoirs du juge d'instruction (*Le Monde* du 26 mars) ont, à ce stade, perdu la partie. ● **LES DISPOSITIONS** concernant la presse ont donné lieu à de brefs échanges, M<sup>me</sup> Guigou refu-

sant tout amendement visant à limiter la publicité des enquêtes judiciaires. ● **L'INÉGALITÉ** de fait entre les personnes mises en cause dans le cadre d'une instruction judiciaire et

celles qui font l'objet d'une comparution immédiate devant le tribunal a été soulevée par certains députés, mais balayée par le souci de faire face aux violences urbaines.

## Elisabeth Guigou défend les pouvoirs des juges d'instruction

Face à l'offensive des « libéralisateurs » de droite et de gauche, la ministre de la justice a maintenu le renforcement de la présomption d'innocence dans les limites fixées par son projet de loi. Elle a fait rejeter, aussi, toute limitation supplémentaire du droit d'informer

« **L'ÉQUILIBRE** » du projet de loi sur la présomption d'innocence, que souhaitait préserver la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, n'aura guère été altéré lors de son examen en première lecture par les députés, qui s'est achevé dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 mars. La discussion des premiers articles du texte avait montré, certes, que la tentation était grande, sur certains bancs de la gauche, de s'associer à l'opposition pour réduire davantage les pouvoirs du juge d'instruction, au nom de la défense des libertés individuelles (*Le Monde* du 26 mars). Au total, cependant, cette conjonction d'objectifs n'aura guère prêté à conséquence.

Quelques pétitions de principe traduisant la défiance des élus par rapport aux juges ; la limitation de la garde à vue aux seuls suspects ; l'enregistrement des interrogatoires des mineurs placés en garde à vue auront été les seules modifications apportées, contre l'avis du gouvernement, au texte de la chancellerie.

### « ÉVITER UN PRÉ-JUGEMENT »

Assis côte à côte, dans l'hémicycle, Frédéric Bredin (PS, Seine-Maritime) et Louis Mermaz (PS, Isère), qui avaient été mis en minorité lorsque les principaux arbitrages avaient été rendus au sein du groupe socialiste, se sont efforcés d'entretenir, timidement, la flamme « libérale ». La suppression du motif de trouble à l'ordre public, qui appartient aux critères pouvant justifier le placement en détention provisoire, a été leur seule victoire de la soirée. Une victoire de courte durée, puisque le vote des amendements identiques, déposés par Jack Lang (PS, Loir-et-Cher) et le groupe communiste, a été annulé en fin de séance, à la demande du gouvernement, lors d'une seconde délibération.

Le débat sur l'instauration du juge de la détention provisoire, mesure-phare du projet d'Elisabeth Guigou, n'a guère donné lieu à contestation. L'opposition a défendu, certes, l'idée d'une instance collégiale de magistrats pour décider du placement en détention, comme le préconisait Edouard Balladur (RPR, Paris) avec la création d'un « tribunal de la liberté ». Mais la majorité l'a vite renvoyée dans ses cordes. « Il y a bien une ironie de l'histoire à

voir la droite, qui s'était acharnée contre la collégialité que nous avions proposée en 1993, la réclamer aujourd'hui ! », a relevé M<sup>me</sup> Bredin. « L'opposition nous dit que [le juge de la détention provisoire] est insuffisant, a renchéri Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire), mais, il y a cinq ans, c'était beaucoup trop. Que croire, alors ? Le discours de 1993 ou celui de 1999 ? »

L'examen des dispositions du texte relatives aux médias a surtout fourni l'occasion à M<sup>me</sup> Bredin de s'expliquer. Contrainte, le 23 mars, de retirer un amendement qui était susceptible d'empêcher la presse de rendre compte du déroulement des enquêtes judiciaires (*Le Monde* du 24 mars), la députée de Seine-Maritime a indiqué que tel n'était pas son objectif. Affirmant que sa proposition avait été « caricaturée », elle a souligné que son but était d'« exiger une présentation équilibrée » dans les médias. Ceux-ci doivent, a-t-elle indiqué, « informer à charge et à décharge » afin d'« éviter un pré-jugement dans l'opinion publique ». « Il ne peut y avoir, a-t-elle dit, une liberté absolue, souveraine, qui serait celle de la presse. Toute liberté trouve ses limites dans



le respect des droits de l'homme et des libertés individuelles. »

Tirant profit des avanies subies par « l'amendement Bredin », la ministre de la justice a obtenu sans difficulté le rejet ou le retrait d'autres propositions coercitives. Plusieurs d'entre elles émanaient de Nicole Catala (RPR, Paris), qui

s'est dite « heurtée par le fait qu'on retrouve dans les journaux des procès-verbaux et des pièces issues de réquisitoires ». A l'inverse, Philippe Houillon (DL, Val-d'Oise) a plaidé – également en vain – pour la suppression du secret de l'instruction. Soulignant que ce secret « n'est pas respecté et ne

peut pas l'être », il a demandé, à son tour, l'exercice d'un « droit à l'information objective et contradictoire ».

Le contexte ne se prêtant plus à une quelconque offensive contre la liberté de la presse, la garde des sceaux s'est même trouvée, sur ce terrain, en position d'accusée. L'opposition a en effet contesté la création d'une nouvelle infraction visant à punir d'une amende de 100 000 francs la diffusion d'images de personnes menottées ou entravées. « Je crois au droit à l'image, parce que c'est un droit inhérent à l'information. Cette pénalisation est dangereuse », a plaidé Pierre Albertini (UDF, Seine-Maritime).

S'interrogeant, compte tenu de la « mondialisation des médias », sur la possibilité d'empêcher la diffusion d'images étrangères, Patrick Devedjian (RPR, Paris) a rappelé qu'il y a « les menottes de la démocratie, mais aussi celles de la dictature ». « Si Pinochet se retrouve, un jour, avec une paire de menottes, le public français sera-t-il le seul à ne pas pouvoir le voir ? », a-t-il demandé.

Jean-Baptiste de Montvalon et Cécile Prieur

### On ne touche pas à l'abus de bien social

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a rappelé, mercredi 24 mars devant les députés, son opposition formelle à toute modification de la prescription du délit d'abus de bien social. « Non seulement je ne propose pas au Parlement de légiférer [sur ce sujet] (...) mais je serai résolument hostile à toute proposition » des parlementaires, a-t-elle affirmé au cours de la discussion générale sur le projet de loi relatif à la présomption d'innocence. La jurisprudence de la Cour de cassation est que la prescription de l'abus de bien social – délit fréquemment invoqué par les magistrats dans les affaires financières – court à partir du moment où l'infraction a été mise au jour, et non pas, comme le veut la règle générale, à partir du moment où elle a été commise. L'amendement d'Alain Tourret (MDC, Calvados), qui préconisait de réduire la durée du délai de prescription des délits financiers, y compris l'abus de bien social, a été rejeté, en séance, jeudi.

## L'argument « sécuritaire » l'a emporté au sujet de la comparution immédiate

**FAUT-IL**, ou non, adopter les mêmes conditions de placement en détention provisoire, quelle que soit la procédure adoptée, que l'affaire en cause fasse l'objet d'une instruction ou d'une comparution immédiate ? La question, technique en apparence, a suscité un réel dilemme parmi les députés, jeudi 25 mars, dans la soirée. Les parlementaires venaient d'adoucir substantiellement les conditions de la détention provisoire dans le cadre de l'instruction sans pour autant adopter les mêmes mesures pour les autres procédures, comme la comparution immédiate. Ce faisant, ils créaient une inégalité de fait entre la procédure d'instruction et celle de la comparution immédiate, au risque de renforcer l'impression d'une justice à deux vitesses.

L'Assemblée nationale a adopté, d'abord, les dispositions du projet d'Elisabeth Guigou prévoyant de n'autoriser la détention provisoire que pour les délits passibles de trois ans d'emprisonnement, au lieu de deux ans actuellement. Selon la chancellerie, cette modification permettrait d'éviter 7 500 détentions provisoires. Les députés, toutefois, sont allés plus loin, en changeant substantiellement le texte pour ce qui est de la durée de la détention provisoire : ils ont ramené de

six mois à quatre mois la durée de la détention en cas de délit passible de cinq ans de prison ; de même, ils ont ramené à un an – contre deux ans dans le projet de M<sup>me</sup> Guigou – la durée de la détention pour les infractions passibles de cinq à dix ans de prison ; enfin, ils ont limité à deux ans la durée de la détention pour les délits passibles de plus de dix ans de prison.

### « PROBLÈME D'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI »

Le débat s'est engagé, ensuite, sur la comparution immédiate, qui permet au procureur de traduire devant le tribunal, sur-le-champ, une personne interpellée. Cette procédure expéditive, peu garante des droits de la défense, est à l'origine d'environ 40 000 placements en détention provisoire chaque année. Ne devrait-elle pas, elle aussi, bénéficier de l'allègement des conditions de détention provisoire ? Soulevée par un amendement de Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône), l'hypothèse revenait à adoucir le système de la comparution immédiate, particulièrement efficace pour les délits commis sur la voie publique. C'était toucher aux préoccupations sécuritaires des parlementaires, qui n'ont pas caché leur embarras.

Les plus libéraux ont mollement défendu l'amendement. Frédéric Bredin (PS, Seine-Maritime) a ainsi relevé « un problème d'égalité devant la loi (...) en fonction de l'« aiguisage » décidé, par le parquet, vers la comparution immédiate ou vers l'instruction ». Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique) s'est interrogé sur la nécessité de « renforcer la comparution immédiate, qui est un peu la justice des pauvres ». « La défense est faible, les victimes n'apparaissent jamais, le juge doit trouver rapidement une sanction, a-t-il rappelé. Le juge décide souvent la mise en détention provisoire parce qu'il sait que la peine qui sera ensuite prononcée la couvrira. La détention provisoire devient une sorte de pré-peine, très bien comprise par les concitoyens, qui ont le sentiment que la justice est passée. »

Ces scrupules n'ont guère ému la ministre de la justice, qui s'est fermement opposée à la proposition de M. Michel en affirmant que « cet alignement, intellectuellement séduisant, poserait des problèmes politiques ». « Si nous affaiblissons la procédure de la comparution immédiate, nous nous priverons d'un outil efficace dans la lutte contre les violences urbaines, alors même que la population qui en est victime ne supporte plus l'impunité dont jouissent parfois les auteurs de ces délits, a af-

firmé M<sup>me</sup> Guigou. On peut, comme moi, être heurté par le spectacle de cette procédure, mais songez qu'avec cet amendement on n'aurait pas pu prononcer la détention provisoire contre les auteurs de dégradations commises dans le quartier de la Nation, à Paris. » La ministre se référait ainsi aux graves incidents qui avaient marqué le début d'une manifestation de lycéens, le 15 octobre 1998.

### « PRENONS LE PARTI DES VICTIMES »

Cet argument a immédiatement fait mouche, notamment auprès de députés élus dans des banlieues difficiles, Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) et André Gerin (PCF, Rhône), ce dernier assurant qu'un « tel débat paraît surréaliste ». « Ne touchons pas à la comparution immédiate, prenons le parti des victimes et les moyens d'une justice exemplaire ! », a revendiqué M. Gerin. L'idée d'une réforme de la comparution paraissant alors enterrée, il restait à résoudre la difficulté juridique de la coexistence de deux régimes différents de détention provisoire. Prudemment, les députés ont renvoyé cette délicate question à une prochaine lecture du texte.

C. P.







# Eric Turcon, l'ancien avocat de la MNEF, placé en détention provisoire

Une double perquisition a eu lieu dans son cabinet

Eric Turcon, ancien avocat de la MNEF, a été mis en examen et placé en détention provisoire, jeudi 25 mars, pour complicité de faux en écriture, faux

et usage et subornation de témoin. Cette décision intervient alors que la commission d'enquête sur le régime étudiant de sécurité sociale créée le

4 mars à l'Assemblée nationale et présidée par Alain Tourret, député (RCV) du Calvados, s'est réunie pour la première fois mercredi 24 mars.

L'ANCIEN AVOCAT de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), Eric Turcon, qui fut un proche conseiller du directeur général de cette mutuelle, Olivier Spithakis, a été mis en examen et placé en détention provisoire, jeudi 25 mars, pour complicité de faux en écriture, faux et usage et subornation de témoin par les juges d'instruction parisiens Armand Riberolles et Françoise Néher dans le cadre de l'enquête sur la gestion de la MNEF et de ses filiales. Michel Beurnier, présenté comme un homme-clé, pour la région Sud-Est, de la nébuleuse MNEF développée par M. Spithakis, a été placé en garde à vue, jeudi, et était encore interrogé, vendredi 26 mars au matin.

Les magistrats reprochent à M<sup>e</sup> Eric Turcon d'avoir dans un premier temps rédigé et antidaté, en 1997, un contrat de prêt de 350 000 francs (5 468,7 euros) entre Michel Beurnier et Bruno Pelletier, ancien courtier en imprimerie pour la MNEF, mis en examen, actuellement incarcéré au Togo en attente d'extradition vers la France (*Le Monde* du 27 fé-

vrier). Par ailleurs, les enquêteurs semblent estimer que cet ancien avocat de la MNEF aurait facilité l'installation au Togo de M. Pelletier et effectué un voyage à Lomé, au mois de janvier 1998, pour dissimuler des éléments à la justice. Les deux juges ont, en effet, recueilli, sur place, début mars, le témoignage d'un chef d'entreprise de camionnage indiquant que M<sup>e</sup> Turcon aurait réalisé une prestation fictive, maquillée par une fausse facture de 30 000 francs, pour justifier sa présence dans ce pays. Selon un ancien policier, également interrogé sur place, M. Turcon aurait demandé que l'on ne mentionne pas à M. Pelletier l'existence de son intervention en sa faveur.

Lors de sa présentation devant les juges d'instruction, l'avocat a démenti être intervenu dans le but de soustraire des informations ou un témoin à la justice. Il s'agissait, selon lui, de rendre service à son ami Michel Beurnier. L'avocat d'Eric Turcon, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Versini, a indiqué qu'il entendait engager une procédure de référé pour mettre fin à la déten-

tion de son client. « *La détention provisoire, a-t-il ajouté, est, une fois de plus, un instrument d'information judiciaire. Et ce, d'autant plus que les faits notifiés à mon client n'ont aucun lien avec les détournements de fonds réalisés au préjudice de la MNEF.* »

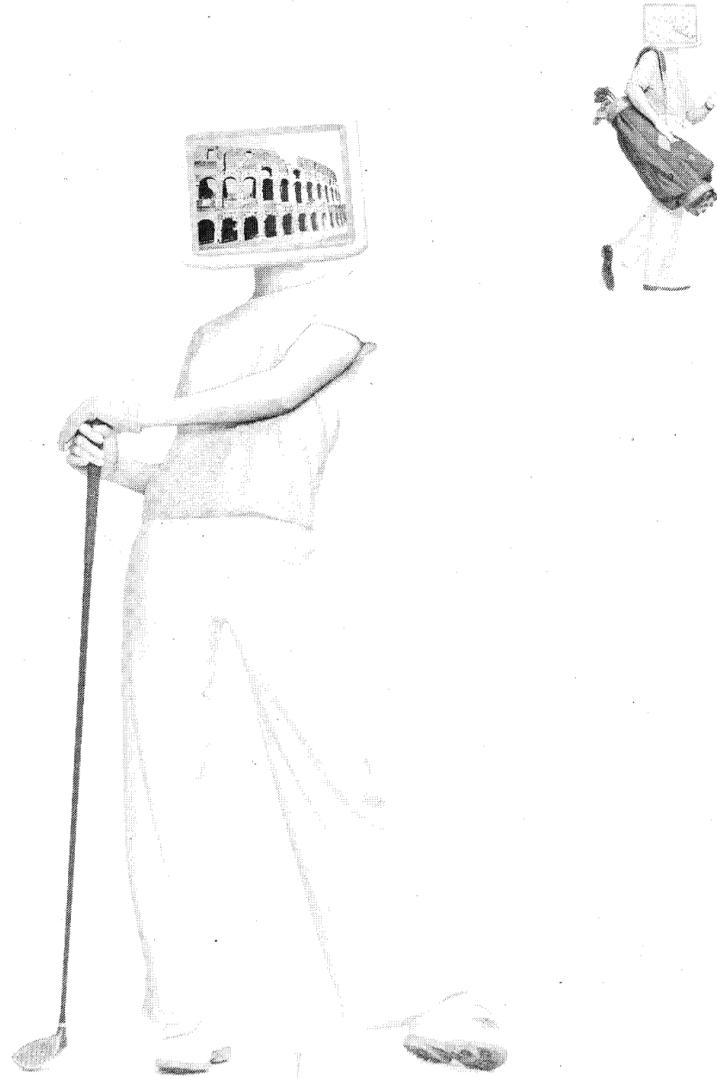
## « SYSTÈME SPITHAKIS »

Eric Turcon, également avocat d'Alfred Sirven, ancien numéro deux du groupe Elf Aquitaine et personnage central de l'affaire Elf, avait fait l'objet d'une perquisition inédite, à son cabinet, le 26 janvier, en présence des deux juges chargés du dossier de la MNEF, mais aussi de M<sup>me</sup> Eva Joly et Laurence Vichniesky, qui dirigent les investigations dans le dossier Elf. Dans son rapport sur la gestion de la MNEF, remis au mois de septembre 1998 et dont les premiers éléments avaient conduit à la saisine de la justice, la Cour des comptes soulignait le rôle joué par M. Turcon pour faciliter les contacts du directeur de la MNEF, M. Spithakis, avec Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-

Seine, et Bernard Pons, ancien ministre (RPR), lui-même ancien de la MNEF.

Michel Beurnier, quant à lui, a été présenté dans les enquêtes effectuées par divers organismes de contrôle comme le rouage essentiel du « système Spithakis » dans les Bouches-du-Rhône. Fort de sa présence à la tête de deux structures mutualistes nationales, de trois organismes régionaux et d'une société de promotion immobilière, Castelpromo, qui aurait pris à sa charge la construction d'une villa pour M. Spithakis, M. Beurnier aurait joué un rôle actif dans l'utilisation de fonds au profit d'intérêts politiques et d'un train de vie somptuaire. Les policiers s'interrogent notamment sur de nombreuses anomalies de gestion ayant permis aux structures qu'il contrôlait de prendre à leur charge des subventions accordées, sans raison valable, à la mairie d'Istres, dont le maire-adjoint (PS), François Bernardini, était le secrétaire fédéral du Parti socialiste des Bouches-du-Rhône.

Jacques Follorou



Sur le green du 3, par exemple. Parce que même en dehors du bureau, notre esprit reste obnubilé par les problèmes de nos clients. Exactement comme lorsque nous avons conçu, développé et testé le tout premier site internet commandé par la ville de Rome, destiné à informer en temps réel le public des résultats des élections municipales. Sur trois continents, Unisys a travaillé jour et nuit pour livrer la solution en moins d'un mois. Si vous devez entreprendre quelque chose que vous n'avez encore jamais fait, avoir un partenaire que la réussite obsède est véritablement un atout.

C'est dans notre nature.



## Des administrateurs judiciaires pour gérer les comptes du FN

LE TRIBUNAL de grande instance de Nanterre a restauré, jeudi 25 mars, le mégrétiste Serge Martinez, dans ses droits de gérant de la SCI Clergerie-Hugo qui gère le siège du Front national de Saint-Cloud. Il a estimé que la tentative de M. Le Pen de révoquer M. Martinez en nommant à sa place, le 18 février, Roger Holleindre, n'avait pas été faite dans les formes et a ordonné que M. Martinez puisse avoir libre accès « aux comptes et documents sociaux de la SCI ».

Par ailleurs, le tribunal de Nanterre – comme celui de Paris le 22 mars – a décidé de nommer des administrateurs provisoires pour gérer les comptes bancaires du Front national. Ces administrateurs ont pour mission de régler les salaires et les charges des salariés et d'assurer les dépenses courantes du siège de Saint-Cloud du FNUP, mais aussi de celui du FNMN à Paris, jusqu'au règlement sur le fond du conflit opposant lepnistes et mégrétistes.

## Le « groupe des dix » veut modifier les règles de représentativité syndicale

LE « GROUPE DES DIX » (syndicats autonomes, dont SUD, et syndicat national unifié des impôts) a lancé, jeudi 25 mars, une campagne pour demander au gouvernement de « changer les règles » de la représentativité syndicale. Il s'agit de permettre à « toutes les organisations syndicales d'être traitées sur un pied d'égalité », a expliqué Annick Coupé (SUD-PTT). Pour les responsables du « groupe des Dix », union syndicale qui n'a pas la représentativité nationale, les textes actuels posent « un vrai problème de démocratie syndicale ». Actuellement, un arrêté de 1966 accorde la représentativité au niveau national, dans le secteur privé, à cinq confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC). Depuis 1996, les organisations représentatives dans la fonction publique sont les cinq confédérations plus l'UNSA (autonomes, dont la FEN). Une délégation du « groupe des Dix », qui revendique 65 000 adhérents, a été reçue jeudi au ministère de l'emploi et doit l'être, le 6 avril, au ministère de la fonction publique.

## Protestations policières après la condamnation de policiers pour violences

LE TRIBUNAL correctionnel de Versailles a condamné à des peines allant de deux à quatre ans de prison ferme, jeudi 25 mars, cinq membres du Service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis pour « violences » et « agressions sexuelles ». Les policiers étaient poursuivis pour avoir brutalisé deux hommes placés en garde à vue, en 1991, dans une affaire de trafic de drogue. L'affaire vaut à la France une plainte devant la Cour européenne des droits de l'homme (*Le Monde* du 20 mars). Le jugement souligne la « gravité particulière de faits qui heurtent profondément l'ordre public et contreviennent aux principes constitutifs d'un Etat de droit ». Un mandat de dépôt a été délivré à l'audience à l'encontre du commandant Bernard Hervé condamné à quatre ans de réclusion.

A l'énoncé, les policiers présents dans le public ont protesté par des hurlements et des sifflets. Une centaine de fonctionnaires ont ensuite manifesté devant le Palais de justice de Paris pendant qu'une délégation était reçue par le directeur de la PJ parisienne.

## DÉPÊCHES

■ **POLYNÉSIE** : un avant-projet de loi constitutionnelle sur l'avenir de la Polynésie a été présenté, jeudi 25 mars, par le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, et le président du gouvernement du Territoire, Gaston Flosse (RPR). Ce projet est destiné à accroître l'autonomie de la Polynésie, notamment en lui permettant, comme en Nouvelle-Calédonie, de voter ses propres lois et de protéger l'emploi local.

■ **SÉNAT** : le président de l'intergroupe de la droite sénatoriale, Henri de Raincourt (RI, Yonne), a déclaré, jeudi 25 mars, que la proposition de loi RPR-UDF-DL pour réformer le mode de scrutin sénatorial serait discutée fin mai, dans le cadre de la journée mensuelle d'initiative parlementaire. La droite espère ainsi prendre de vitesse le gouvernement qui a prévu, vers le 10 juin, l'examen par le Sénat du projet de loi sur cette réforme.

■ **PARLEMENT** : Alain Barrau (PS), député de l'Hérault, a été élu président de la Délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, jeudi 25 mars, en remplacement d'Henri Nallet (PS, Yonne). Le mandat de M. Nallet a pris fin en raison de la prolongation, au-delà de six mois, de la mission que lui avait confiée le gouvernement en septembre 1998.

■ **CORSE** : deux recours en annulation des élections territoriales du 7 et du 14 mars en Corse ont été déposés, jeudi 25 mars, auprès du Conseil d'Etat par un particulier et la tête de liste Rinnovu Nazionale, Xavier Luciani.

■ **ACADÉMIE** : l'ancien premier ministre, Pierre Messmer, a été élu, jeudi 25 mars, au premier tour de scrutin, à l'Académie française au fauteuil de Maurice Schumann, décédé le 10 février 1998.

■ **JUSTICE** : le promoteur Christian Pellerin, qui avait construit en totale infraction avec les règles de l'urbanisme un palais troglodyte sur la presqu'île du Cap d'Antibes, a été condamné, vendredi 26 mars, à un an de prison avec sursis et 15 millions de francs (2,29 millions d'euros) d'amende par le tribunal correctionnel de Grasse.

■ **La cour d'assises de Côte-d'Or a condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle, jeudi 25 mars, le motard des Bandidos** qui avait grièvement blessé un motard d'un groupe rival en 1995 lors d'une expédition punitive (*Le Monde* du 26 mars). Dominique Colas a été jugé coupable de tentative de meurtre. L'avocat général avait requis une peine de douze ans.

■ **L'association « Cheval pour tous » a été fermée à titre provisoire**, jeudi 25 mars, sur décision du préfet du Bas-Rhin. Son directeur, François Supéri, avait été mis en examen et écroué pour viols, agressions sexuelles et mauvais traitements sur mineurs (*Le Monde* du 15 mars). La structure d'accueil, située près d'Urbeis (Bas-Rhin), s'occupait encore jeudi de trente-deux jeunes délinquants.

■ **Daniel Blervaque, maire (div. d) de Carrières-sous-Poissy (Yvelines), a été condamné**, lundi 22 mars, par le tribunal correctionnel de Versailles, à un an de prison avec sursis, 100 000 francs d'amende et trois ans de privation des droits civiques, civils et de famille. Il était poursuivi pour abus de biens sociaux et prise illégale d'intérêts dans une société d'économie mixte (SEM) dont il était président. (*Corresp.*)

■ **Le président de la caisse locale du Crédit agricole de Porto-Vecchio** (Corse-du-Sud), Denis de Rocca-Serra, a été mis en examen jeudi 25 mars par le juge d'instruction bastiais Jean-Pierre Niel, pour recel de détournement de fonds publics et privés. Egalement administrateur de la caisse régionale du Crédit agricole, il a été placé sous contrôle judiciaire avec versement de caution, dans le cours d'une enquête portant sur les prêts abusifs accordés par la caisse régionale (*Le Monde* du 12 mai 1998).

■ **POLICE** : le contrôleur général Michel Piquemal a été nommé chef du Service central des CRS, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 26 mars, en remplacement de Claude Christ. Ayant effectué toute sa carrière dans les CRS, M. Piquemal était, depuis septembre 1997, adjoint au chef du service central.

12 / LE MONDE / SAMEDI 27 MARS 1999

**DISPARITION**

# Claude Manceron

## Le mélange intime du savoir et de l'émotion

L'ÉCRIVAIN et historien Claude Manceron, ancien conseiller de François Mitterrand, est mort mardi 23 mars à l'âge de soixante-seize ans à l'hôpital de Rambouillet.

Claude Manceron est un historien hors normes, de toutes les manières qu'on l'aborde. Hors normes tout d'abord par sa formation. Frappé par la poliomyélite en 1934, à onze ans, Manceron, condamné à vie au fauteuil roulant, a abandonné toute étude scolaire dès la sixième. Mais ce fils d'un officier de marine breton - dreyfusard, aimait-il à préciser - et d'une princesse grecque désargentée, né à Paris en 1923, va peupler sa vie immobile par une boulimie de lecture. Son père écume les bibliothèques pour satisfaire les curiosités de ce gamin : *« Je vivais dans un monde recréé par le livre et par la poésie. Je lisais n'importe quoi. En même temps, j'avais une âme d'enfant de cœur et des lacunes incroyables dans ma formation. »*

C'est la poésie qui l'attire d'abord, c'est elle qui le fait vibrer au *Napoléon* d'Abel Gance qui décidera de sa vocation d'historien. Mais cette énergie incroyable, cet amour de la vie, cet enthousiasme qui marquera son œuvre, Manceron les dépense d'abord au service des autres handicapés. En 1940, il devient, à dix-sept ans, éducateur au centre des handicapés moteurs de Saint-Clément. A la fin de l'Oc-

cupation, l'Association des paralysés de France le rappelle à Paris... où il participe, sur son fauteuil roulant, aux combats de la Libération. Envoyé ensuite au centre d'apprentissage de Voreppe près de Grenoble, ce jeune homme sans le moindre diplôme enseigne pêle-mêle l'histoire et la philosophie, la littérature et les sciences naturelles. Avec, déjà, ce qui fera le succès de son mode d'écriture : le mélange intime du savoir et de l'émotion. Ce qu'il a appris chez l'historien vers lequel va toute sa ferveur : Michelet.

En 1956, il publie un premier livre, *A peine un printemps*, un roman historique sur les Cent-Jours. C'est un succès immédiat qui permet à Manceron d'abandonner son travail d'éducateur pour se consacrer entièrement à la littérature. Mais ce livre marque aussi pour lui les limites de ce qu'il peut attendre par la fiction : *« Je n'avais pas de capacité romanesque. N'ayant pas vécu, je n'avais rien à raconter. J'ai de l'invention, mais pas d'imagination. »* En 1960, il signe l'« Appel des 121 », et milite en faveur de l'indépendance algérienne.

Il n'abandonne pas pour autant l'idée de raconter l'histoire, non de manière froide, « objective », mais avec toute la fougue et la richesse de son tempérament passionné. Cet homme immobile est un fonceur, et il voit grand. Entré comme éditeur-conseil chez Ro-

bert Laffont en 1963, il propose d'écrire rien moins qu'une fresque, l'histoire de la Révolution française à travers les biographies entrecroisées d'un bon millier de ses acteurs. Il quitte alors Paris, en compagnie de son épouse, Anne, qui va effectuer pour lui le travail de recherches que son infirmité l'empêche de conduire.

**PROCHE DE LA VIE**

Le couple s'installe dans le petit village de Saint-Privat au pied du Larzac où Manceron entame la rédaction du premier volume de *Les Hommes de la liberté. Les vingt ans du roi*. Le livre paraît en 1973 chez Laffont et connaît immédiatement un énorme succès : *« Ardeur, obstination, souffle, science : c'est beau-coup, et pourtant ce serait peu sans ce petit rien, cet impalpable, cet impondérable supplément d'esprit et d'âme qui se nomme tout simplement le talent »*, écrit Pierre Vianson-Ponté à propos de Manceron. Le public est conquis par cette manière d'écrire l'histoire, par cette volonté de montrer plutôt que d'expliquer, par cette écriture intense, goûteuse, intime, proche de la vie de ceux qu'elle met en scène.

Au fur et à mesure qu'elle progresse, la rédaction des *Hommes de la liberté* se gonfle de nouveaux personnages. Prévue à l'origine en six volumes, la fresque déborde rapidement son cadre initial. Manceron annonce huit, puis neuf puis dix gros livres. Sa santé ne lui permettra toutefois pas de mener à bien sa tâche. En 1979, alors que quatre tomes sont parus, l'écrivain est contraint de jeter l'éponge.

Il consacre alors l'essentiel de son activité au militantisme politique qu'il n'a jamais vraiment séparé de son travail de raconteur d'histoire. Le fresquiste des « hommes de progrès » se met au service de François Mitterrand, autre admirateur de Michelet, qu'il accompagne depuis 1965 : *« Pour aller place de la République, je suivrai le boulevard François Mitterrand jusqu'en 1981 »*, écrit-il en décembre 1979 dans *Le Monde*. Il le suivra bien au-delà de cette date. Nommé chargé de mission à l'Elysée en 1981, Manceron restera en poste auprès du président de la République jusqu'en 1995. Fervent toujours, et toujours animé par une même passion pour la liberté, le progrès et les droits de l'homme.

*Pierre Lepape*

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 24 mars sont publiés :

● **Anciens combattants** : un décret relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.

● **Dopage** : une loi relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage.

● **Instruction** : un décret relatif au contenu des connaissances requis des enfants instruits dans la famille ou dans les établissements d'enseignement privés hors contrat.

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

● **Réforme de l'Etat** : un arrêté érigeant le musée et le domaine de Fontainebleau en service à compétence nationale ; un arrêté érigeant les musées et domaines de Compiègne et Blérancourt en services à compétences nationales.

● **Sondages** : un décret portant nomination à la commission des sondages. Le président est Jean-Michel Galabert, président de section au Conseil d'Etat (*Le Monde* du 26 mars).


<ul style="list-style-type: none"><li>- LA PENTECOTE A TERRE NEUVE 30 900 FF CROISIÈRE DES ICEBERGS - Option S-PIERRE ET MIQUELON, du 22 au 24 Mai 1999.</li> <li>- D'ISLANDE EN IRLANDE 34 500 FF TRIPLE VOL SUPERSONIQUE, du 26 au 28 Juin 1999.</li> <li>- L'EST AMERICAIN, PHILADELPHIE - WASHINGTON - NEW-YORK, Depuis le 11 Juillet et le 8 Août 1999.</li> <li>- BERMUDES ILES VIERGES S'DOMINGUE, 78 500 FF 16 Jours, du 14 au 29 Août 1999.</li></ul>
<p>Agences de Voyages au GALIC AVIATION<span> </span>: 158, rue de la Pompe - 75016 Paris Tél<span> </span>: 01 45 53 27 50 - Fax<span> </span>: 01 45 53 22 20</p>

**CARNET**

**AU CARNET DU « MONDE »**

**Anniversaires de naissance**

**Pierre DE CRÉMIEU**

a cinquante ans.

Bon anniversaire.

Nanou, Syl, Émi, Matt, Romain, Clémence, Gérard, Palmaïa, Max, Elyne, Charlyves, Domi, Bérange, Baptiste, Phil, Xavier.

– Brunoy, le 27 mars 1999.

Il court, il court le temps…

**Petit Fabrice**

a quarante ans aujourd'hui !

Ses parents qui l'aiment tant restent à ses côtés et lui souhaitent bon anniversaire.

Colette et Jacques.

<b>A Papou,</b>
Joyeux anniversaire. Nous t'aimons beaucoup. Même si tu sais tout <span> </span> !
Gros bisous tendres.
Tes petitsous, Audrey et Sylvain.

### Décès

– M<sup>me</sup> Pierrette Benoit, son épouse.

M<sup>mes</sup> Pascale Courmil, Christine Geronimi, Sophie Lupinacci, ses filles et ses petits-enfants, M. Georges Benoit, son frère.

Ses parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Roger BENOIT**, directeur honoraire de la BNP, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 mars 1999, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

99, rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly.

– Talloires. Ancecy. Paris. Lyon. Saint-Etienne.

M. Fernand Davenas, M. et M<sup>me</sup> Daniel Davenas, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Laurent Davenas et leur fille,

M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Borel-Giraud et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> René Davenas et leurs enfants,

M. et M<sup>me</sup> Jean-Hippolyte Davenas et leurs filles,

Ainsi que les familles Davenas et Hurbin, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Marie Henriette DAVENAS**, née **HURBIN**,

survenu à Ancecy, le 25 mars 1999, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 mars, à 16 heures, en l'église de Talloires (Haute-Savoie).

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Denise Deprez, son épouse, Caroline et Michel Devecis, Sophie et Oswaldo Carreno, ses enfants, Lise, Antoine, Marjorie et Grégoire, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**Maurice DEPREZ**,

survenu le 24 mars 1999, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Un service religieux sera célébré le 31 mars, à 10 heures, à l'oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1<sup>re</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Janine Flaïsler et ses enfants, M<sup>me</sup> Rosette Moss et ses enfants,

Le docteur et M<sup>me</sup> Albert Flaïsler et leurs enfants, Parents, alliés et amis, ont l'immense douleur de faire part du décès du

docteur Sylvain FLAISLER, chevalier de l'ordre du Mérite, président de l'ordre régional des médecins de Languedoc-Roussillon.

Les obsèques ont eu lieu à Nîmes, dans l'intimité familiale, le 23 mars 1999.

47, rue Rouget-de-l'Isle, 30000 Nîmes.

SOUTENANCES DE THÈSE

**83F TTC - 12,65€ la ligne**

Tarif Etudiants 99

– Jean-Luc Fromental, Lili Sztajn,

Et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Jean FROMENTAL-DALTOUR**, née **Olga SÉGUI DE CARRERAS** cantatrice,

survenu le lundi 22 mars 1999, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1<sup>er</sup>.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Thiais.

– M. et M<sup>me</sup> Edouard Gravereaux et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Sébastien Grall et leurs enfants ont le chagrin de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Josie GRAVEREAUX**,

survenu le 20 mars 1999.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 25 mars, dans l'intimité.

17, rue Durantin, 75018 Paris.

– M<sup>me</sup> Marcel Jabelot, son épouse, Ses proches, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Marcel JABELOT**, ancien déporté, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 mars 1999, dans sa soixante-quinzième année.

La levée de corps aura lieu le lundi 29 mars, à 9 h 30, à l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine (entrée 64, rue Chauveau), suivie de la cérémonie d'obsèques, à 11 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris-20<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard Julien-Potin, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le président, Les membres du comité de l'Amicale des anciens déportés de Buna-Monowitz-Auschwitz-III et ses Kommandos ont l'immense tristesse de faire part aux adhérents et amis, plus généralement à tous les camarades survivants des camps nazis, de la mort du coprésident de l'association,

**Marcel JABELOT**, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 mars 1999, dans sa soixante-quinzième année.

La levée du corps aura lieu à l'Hôpital américain, 63, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), lundi 29 mars, à 9 h 30.

Les obsèques se dérouleront au colobarium du cimetière du Père-Lachaise, rue des Rondeaux, place Gambetta, lundi 29 mars, à 11 h 15.

(Marcel Jabelot était un militant exemplaire de la Mémoire. Il prenait une part très active aux travaux des commissions d'histoire et du souvenir au CRIF, au CDJC, à la Fondation Mémoire de la déportation et dans les associations liées à Auschwitz. Marcel Jabelot avait été arrêté à Nice avec son père, sa mère et sa grand-mère âgée de soixante-dix-huit ans, lors de la rafle dans le convoi n° 61, en octobre 1943. Marcel revint, seul rescapé de sa famille.)

– Sa famille, Ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

**Claude MANCERON**, écrivain et historien,

survenu le 23 mars 1999, à l'âge de soixante-seize ans.

Selon ses volontés, l'incinération aura lieu dans l'intimité, le lundi 29 mars.

*« Le bonheur est une idée neuve en Europe. »* Saint-Just.

Gilles Manceron, 67, rue Vergniaud, 75013 Paris.

*(Lire ci-contre.)*

– François et Clotilde Pupat et leurs enfants, Elisabeth et Bertrand de Lamberterie et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Bernard Pupat, M<sup>me</sup> Étienne Decaux, M. et M<sup>me</sup> Jean-François Decaux, M. et M<sup>me</sup> Jacques Dosne, M<sup>me</sup> Georges Seibel, M. et M<sup>me</sup> François Henry, et Bera, Les familles Pupat, Vallette, Decaux ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**M. Michel PUPAT**, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 mars 1999, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Brétigny-sur-Orge (Essonne).

L'inhumation aura lieu à 16 h 30, dans la sépulture de famille, au cimetière de Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne).

– Le président,

Le bureau et le conseil de la Confédération française des travailleurs chrétiens se joignent à Charlotte Thuillier, son épouse, Ainsi qu'à ses enfants, Et à sa famille, pour faire part de la peine qu'ils éprouvent à l'occasion du décès de

**Jean THUILLIER**, trésorier honoraire confédéral,

survenu le 25 mars 1999, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 mars, à 10 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, Paris-12<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Confédération française des travailleurs chrétiens, 13, rue des Ecluses-Saint-Martin, 75483 Paris Cedex 10.

### Anniversaires de décès

– Le 27 mars 1993,

**Gérard LOBIER** disparaissait accidentellement.

Son épouse, Et ses enfants remercient d'avoir pour lui une pensée affectueuse.

– A l'occasion de son anniversaire, nous avons l'immense tristesse de rappeler, à toutes celles et à tous ceux qui l'ont connue et aimée, le souvenir de

**Mami OHNO**, qui nous a quittés au mois de juillet dernier.

Hidéko Ohno, Gisèle et Gérard Marinelli, Michel Mardore, Yumi, Emi et Jean Biagini.

– Le 26 mars 1998, disparaissait à Kiev (Ukraine),

**Georges L. PACHOUTINSKY**, conseiller du commerce extérieur de la France, chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Souvenons-nous.

### Avis de messe

– Il y a six ans, disparaissait

**Philippe HABERT**. En souvenir, ses amis se réuniront le mardi 30 mars 1999, à la messe de 18 h 30, en l'église Saint-Gervais, place Saint-Gervais, Paris-4<sup>e</sup>.

Tous ceux qui ont connu et aimé Philippe pourront s'unir à sa famille, par la pensée ou la prière.

### Colloques

LE MUSÉE TOURGUENIEV DE BOUGIVAL organise, du 29 au 31 mars, un COLLOQUE INTERNATIONAL sur « Deux maîtres de Tourgueniev : Goethe et Pouchkine, poètes de l'amour ». Conférences, concerts (basse du Bolchoï), théâtre (MKHAT Tchekhov de Moscou), lecture de poèmes, buffets et réservations : 01-45-77-87-12 ou 01-46-12-92-72.

### Soutenances de thèse

– Catherine Chardaloupas a soutenu, le 12 décembre 1998, à l'université Montpellier-III, une thèse de doctorat en études grecques « La Communauté grecque de Gallipoli, Thrace orientale, 1821-1860. Contribution à l'étude de l'Hellénisme de l'Empire ottoman ».

Le jury international, composé de M<sup>me</sup> et MM. les professeurs Marie-Paule Masson (Montpellier-III), directeur de thèse, Henri Michel (Montpellier-III), président, Pedro Bádenas de la Peña (université de Madrid), rapporteur, Nicolas Karapidakis (université Ioniennne, Corfou), Stavros Perentidis (université de Thessalie, Volos), Néoclis Sarris (université Panteion, Athènes), rapporteur, lui a décerné la mention Très Honorable.

### CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 € TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 € THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 € COLLOQUES - CONFÉRENCES :**

*Nous consulter*

**☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

## RÉGIONS

LE MONDE / SAMEDI 27 MARS 1999

## Controverses sur la protection de la forêt guyanaise

La France s'est engagée à créer, en 2000, un parc national au sud de ce DOM équatorial. Mais l'équilibre entre les préoccupations écologiques, la prise en compte des populations amérindiennes et le développement économique est difficile à trouver, dans une région au riche potentiel minier

## CAYENNE

de notre correspondant

L'Etat, les élus locaux dans leur grande majorité, les associations de protection de la nature, les autorités coutumières et les populations indigènes sont au moins d'accord sur un point : il est nécessaire de protéger la forêt guyanaise et les peuples qui y vivent. Et, dans cette optique, un parc naturel apparaît comme l'outil approprié. Mais, au moment où la mission chargée de coordonner les travaux de création boucle son rapport, les divergences apparaissent : la méthode est mise en cause et la base juridique est critiquée.

L'idée remonte à 1992, au Sommet de la Terre de Rio. La France prend l'engagement de créer un parc naturel en Guyane pour protéger l'un des derniers massifs forestiers équatoriaux quasi intacts. La même année, les présidents des assemblées régionales et départementales signent un protocole d'accord avec les ministres de l'environnement, des DOM-TOM et de l'agriculture et des forêts, qui marque leur volonté de mettre en place un outil pour valoriser le patrimoine naturel de la Guyane.

Deux ans plus tard, la mission d'études installée par le ministère de l'environnement propose un premier projet, qui concerne le tiers sud du département. Il est diversement accueilli dans le milieu scientifique et critiqué par les élus guyanais et les populations concernées. Fin 1997, une nouvelle méthode de travail est adoptée : des missions d'écoute, menées notamment dans les villages wayanas du haut Maroni (amérindiens), permettent de restaurer un climat de confiance



et d'intégrer les attentes des peuples autochtones. Cette fois, la question fait l'objet d'un large consensus.

Mais, aujourd'hui, la donne a changé. Au moment où nombre d'élus locaux réclament davantage d'autonomie (*Le Monde* du 4 mars), la naissance de ce parc national est vécue comme une volonté de l'Etat de garder la mainmise sur une partie du département. A l'automne 1998, le conseil régional et le conseil général affirment leur volonté de reprendre l'initiative dans le domaine de l'aménagement du territoire et adoptent, dans les mêmes termes, une délibération critiquant les « entraves » imposées par l'Etat dans ce dossier. « Nous avons dit que nous allions nous réapproprier ce parc, c'est l'affaire des élus guyanais », explique Antoine Karam, le président [Parti socialiste guyanais] du conseil régional. Les conclu-

sions de ce projet ne nous donnent pas satisfaction. Elles font l'objet de tensions puisque certains membres des communautés de l'intérieur y sont hostiles et que d'autres y sont favorables. »

« C'est pour éviter que ce parc ne soit le prétexte d'une future guerre ethnique en Guyane que nous avons demandé une pause, poursuit-il. Il n'y a pas d'urgence à créer un parc en Guyane. Il n'est pas question d'entraver le développement économique au profit de quelques intégristes de l'écologie. » Cet avis n'est pas partagé par le député (RPR) et maire de Saint-Laurent-du-Maroni, Léon Bertrand, qui ne veut pas de « régionalisation à outrance ».

**« C'est pour éviter que ce parc ne soit le prétexte d'une future guerre ethnique que nous avons demandé une pause »**

Il estime que le statut de parc naturel est d'abord un « label de qualité qui permettra à cet outil, et donc à la Guyane, d'avoir une dimension planétaire ». Dans ce contexte tendu, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, en visite en Guyane du 18 au 20 mars, n'a pas voulu jeter de l'huile sur le feu. Cette question, pourtant à l'ordre du jour, a été passée sous silence. M. Queyranne, interrogé par *Le*

*Monde*, a seulement précisé : « Moi, je suis pour la préservation du milieu naturel, mais, en même temps, cela ne doit pas se faire contre les hommes, contre les communautés humaines qui y vivent. Il faut trouver un point d'équilibre (...). Je pense que les élus doivent être plus impliqués dans la gestion du parc. C'est ce que je dirai à ma collègue Dominique Voynet [ministre de l'environnement]. »

Outre cette controverse entre Paris et les élus locaux, les populations de la forêt font de plus en plus entendre leur voix. Ces communautés amérindiennes, qui ont bien compris que l'Etat est sensible au sort des indigènes, se prononcent pour le parc naturel. Souvent en désaccord avec les hommes politiques du littoral, elles envisagent d'adresser leur doléances directement au premier ministre. « Oui, nous acceptons la présence d'une politique de conservation de notre mère forêt », explique Amaïpoti Twenké, le Grand Man des Wayanas [l'autorité coutumière des ethnies amérindiennes]. « Oui, nous acceptons la présence du parc naturel chez nous, parce que les perspectives de développement nous conviennent, et parce qu'il pourra nous aider pour créer des emplois, promouvoir nos savoir-faire et améliorer l'éducation de nos enfants. »

La Fédération des organisations amérindiennes (FOAG) est plus nuancée. Elle réclame avant tout une loi spécifique pour la création du parc de la Guyane qui prenne en compte les droits des populations aborigènes. « La loi du 22 juillet 1960 sur les parcs nationaux est inadaptée », explique Josselin Thérèse, le coordinateur de la FOAG. Pour les autres habi-

tants de la forêt, le problème n'est pas d'ordre juridique. Ainsi l'autorité coutumière des Aloukous (ou Bonis, des descendants d'esclaves africains), le Grand Man Joachim, émet-elle des réserves sur l'interdiction dans ce secteur concerné d'activités minières polluantes, et donc dangereuses pour l'environnement : « Elles sont, avec la chasse et la pêche, notre seul moyen de subsistance. » A Saül, au cœur de la fo-

d'avoir accès au potentiel minier, en particulier dans la région d'Elaé. Enfin, la fédération des associations de protection de la nature (ANI) exprime quelques réserves sur la philosophie du parc. Dans une lettre ouverte adressée, en début d'année, au ministre de l'environnement, elle reconnaît que le parc « est conçu avant tout comme un outil de développement durable », mais, selon elle, « l'aspect de protection

## Un document de synthèse remis aux élus

La mission chargée par le ministère de l'environnement d'étudier la création du parc de la Guyane a remis aux élus, en début d'année, un nouveau document de synthèse. L'objectif est de créer un parc « original » qui, tout en préservant la forêt, assurerait aux communautés qui y vivent le respect de leur mode de vie (chasse, pêche, cueillette, commercialisation locale du gibier). Le parc situé sur la partie sud de la Guyane s'étendrait sur 2,5 millions d'hectares, soit environ un tiers de la superficie du département. Ce nouveau projet prévoit une zone centrale qui constituerait le territoire du parc proprement dit, vouée à la protection du milieu naturel et dont la réglementation garantit les modes de vie traditionnels. Il évoque ensuite une zone périphérique restant à définir où seraient encouragées des actions de développement durable.

Environ deux mille personnes vivent dans ce secteur, en majorité des Amérindiens. La mission préconise également le maintien des activités traditionnelles, l'interdiction des activités minières et la possibilité d'accès pour le grand public dans le respect des populations locales. — (Corresp.)

rêt guyanaise, Erman Charlotte, le maire de la commune, est également de cet avis : « Il faut préserver le milieu naturel, mais ne pas se priver d'une activité essentielle pour l'économie de la zone. » Il se prononce pour « une activité minière contrôlée ».

Sur ce thème, les représentants des syndicats de la profession minière voudraient d'ailleurs que le parc se situe plus au sud : un nouveau zonage leur permettrait

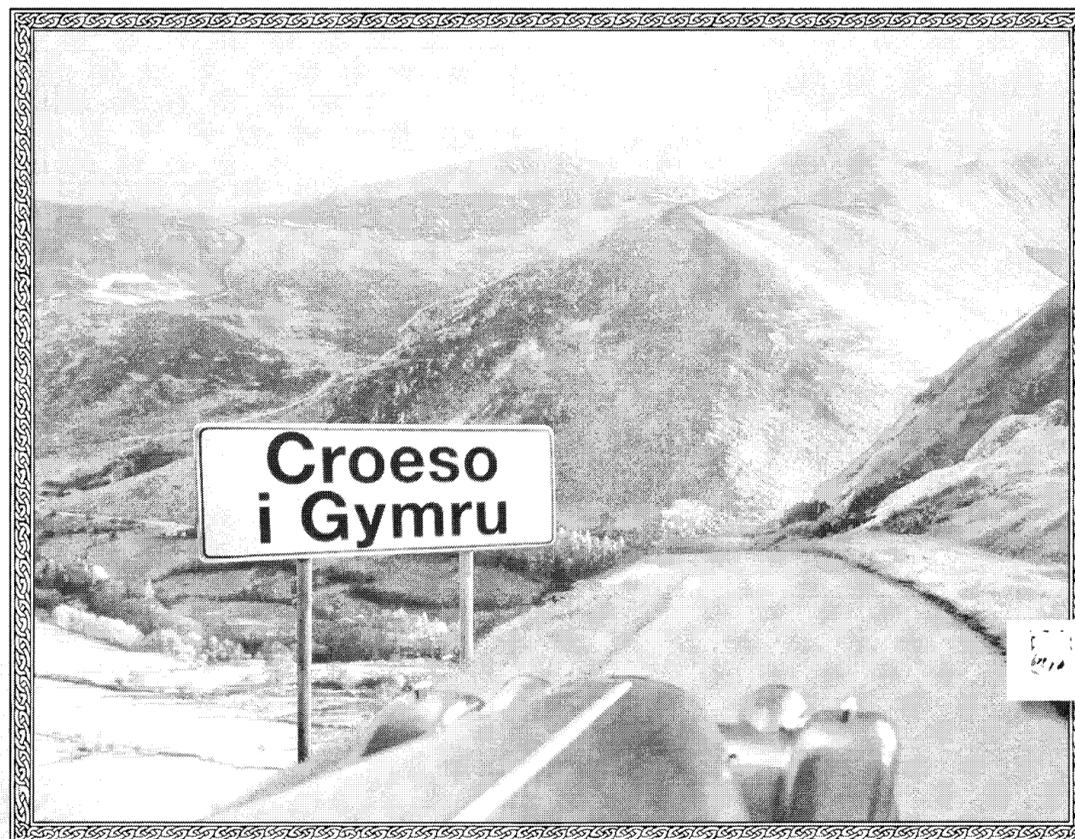
de la seule forêt tropicale humide française passe au second plan ».

A Paris, en novembre 1998, le premier ministre avait annoncé devant le congrès de l'Union internationale de conservation de la nature que cette zone protégée verrait le jour avant l'an 2000. Sur place, beaucoup ont bien l'intention de peser de tout leur poids pour retarder l'échéance.

Stéphane Urbajtel

FCH - Photos: Didier Guy - Fotogram Stone Image

**S**i vous ne parlez pas un mot d'anglais, ce n'est pas grave, tout est traduit en gallois.



Lorsqu'au volant de



votre voiture vous croiserez

ce panneau, sachez qu'il veut dire

« Bienvenue au Pays de Galles ». Et pour vous faire

profiter de l'hospitalité légendaire des gallois,

P&amp;O Portsmouth et Big Ben Tours vous offrent

25% de réduction sur votre traversée maritime

au départ du Havre ou de Cherbourg.

Offre valable pour une réservation minimum

de deux nuits d'hébergement (Bed &amp; Breakfast,

Etape en Pub ou Manoir), du 10 avril au

10 octobre 1999. Renseignements et réservations

auprès de votre agence de voyages ou

**0803 013 013 (0,99 F/min).**

SI VOUS CHERCHEZ UNE AUTRE PLANÈTE, C'EST JUSTE EN FACE.

## HORIZONS

PORTRAIT

**Professeur d'économie et de politique industrielle, ce catholique social était venu à la vie publique pour combattre la droite de Silvio Berlusconi. Redresseur de l'économie et des institutions italiennes au cours de ses deux ans et demi au pouvoir, le nouveau président de la Commission entend appliquer les mêmes recettes à Bruxelles**

# Romano Prodi, un technicien en politique

**I**L EST à peine plus de 13 heures, mercredi 24 mars, lorsque le téléphone portable de Romano Prodi sonne. Un appel de Massimo D'Alema, président du conseil italien, qui dit seulement deux mots : « *C'est fait.* » Oui, c'est fait, Romano Prodi sera le prochain président de la Commission européenne à Bruxelles. Comme cela, si vite, si bien, sans aucune réserve de la part des Quinze. Romano Prodi, en déplacement à Francfort, est un peu surpris par ce plébiscite. Il s'attendait à des réticences, quelques suspensions venues du nord de l'Europe envers ce Méditerranéen, ce ressortissant d'un pays qui, il n'y a pas si longtemps encore, n'était pas pris au sérieux, « *une nation spaghetti* ».

Sous l'effet de l'émotion, il n'a pas trouvé grand-chose à dire à son interlocuteur, sinon remercier le porteur de la bonne nouvelle du travail accompli par le gouvernement pour faire aboutir la candidature italienne. Face à la presse, il a avoué que sa première pensée avait été de « *réfléchir à tout ce qu'il avait à faire* » dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Le poids d'une autre responsabilité. Sa désignation lui a fait énormément plaisir. Une consécration pour cet européen convaincu. Toutefois, il aurait probablement préféré l'apprendre par quelqu'un d'autre que son successeur, devenu au fil des derniers mois un rival politique. Cette charge survient en effet au mauvais moment, alors que Romano Prodi avait entrepris la reconquête du pouvoir dont il estime avoir été chassé par une intrigue politique, voire un complot, même s'il se refuse à utiliser ce terme.

Le 9 octobre 1998, Romano Prodi a dû, en effet, donner sa démission après avoir perdu le vote de confiance d'une seule voix. Le lâchage des alliés communistes dirigés par Fausto Bertinotti est cette

fois sans appel. Un an auparavant, jour pour jour, son gouvernement avait déjà failli tomber pour les mêmes raisons. La promesse de faire adopter les 35 heures permet de trouver une issue positive à la crise. Mais, cette fois, l'intransigeance du secrétaire de Rifondazione comunista lui est fatale. Romano Prodi s'en va, blessé, amer. Il ne l'accepte pas. Celui dont ses professeurs disaient qu'il n'a jamais été bon en calcul n'encaisse pas d'entendre susurrer qu'il n'a pas su faire correctement les comptes des voix en sa faveur. Une contre-vérité ! Pour lui, il s'agit ni plus ni moins d'une machination ourdie pour installer Massimo D'Alema à sa place et dont Francesco Cossiga serait le maître d'œuvre. L'histoire tranchera.

**R**OMANO Prodi n'est pas homme à afficher ses états d'âme. Il est rentré chez lui, dans sa bonne ville de Bologne, méditant sa revanche. Après deux ans et demi à la tête du gouvernement (le deuxième en longévité depuis la fin de la guerre) et la satisfaction d'avoir fait entrer l'Italie dans la monnaie unique au prix d'une cure d'assainissement sans précédent, il espérait pouvoir recueillir les fruits d'une entreprise à laquelle personne ne croyait. La rectitude, la constance, la fidélité à la parole donnée et la ténacité ont toujours été les points forts de ce bon vivant à l'allure débonnaire, tantôt caricaturé en curé, en boudha ou en... mortadelle. Il ne s'en est offensé pas. Il a toujours poursuivi son chemin, fort de ses convictions, sûr de ses objectifs, inébranlable face aux critiques. Il s'emporte rarement, même lorsque Silvio Berlusconi le traite de « *menteur* ». Posément, il réplique que « *sa façon d'agir a déjà conduit le chef de l'opposition à la défaite et l'amènera à la ruine définitive* ». Car, sous ses aspects bonasses, ce faux calme sait avoir la dent dure et le sens de l'humour. Ce n'est pas innocemment du tout

qu'il a choisi comme emblème de son nouveau parti, Les Démocrates, un âne qui rue. L'âne de Walt Disney, symbole de l'obstination, de la résistance, de la tranquillité. S'il rue, c'est parce qu'il veut donner des coups de pied dans la partitocratie et se rebeller contre un système politique englué dans ses divisions.

La naissance en février de ce nouvel animal politique est la réponse de Romano Prodi à ceux qui l'ont écarté du pouvoir. Convaincu que la bipolarisation est la réponse aux maux qui affectent la vie politique de la Péninsule, cette formation, déjà créditée par les sondages de plus de 10 % des intentions de vote, devait être l'instrument de la revanche à l'occasion de la campagne pour les élections européennes. Associé à l'ancien juge anti-corruption Antonio Di Pietro, et à un mouvement regroupant les maires des plus grandes métropoles italiennes, Les Cent Villes, Romano Prodi avait l'intention de faire une nouvelle descente en profondeur dans le cœur de l'Italie au moyen d'un train. La même démarche qu'il avait entreprise en 1995, en autobus, pour aller à la rencontre de ses concitoyens et connaître leurs difficultés. Ce voyage dans l'Italie réelle, cette tournée des « cent villes » (déjà), lui avait permis de remporter les élections du 21 avril 1996 et de donner à la gauche une victoire historique après un ostracisme d'un demi-siècle. Même s'il affirme aujourd'hui que son engagement dans la politique de son pays continuera, son destin est désormais à Bruxelles.

Romano Prodi a donc été privé de revanche. Quatre ans après avoir décidé d'entrer en politique, celui qui se définissait justement comme « *un technicien prêt à la politique* » est propulsé hors de l'arène nationale. Non sans un léger regret, car il espérait bien pouvoir faire une nouvelle fois la démonstration qu'il est le « *réinventeur* » de l'Italie, le grand

réconciliateur qui a apporté la stabilité et le renouveau. Combien de fois n'a-t-il pas dit qu'il avait montré l'exemple à toute l'Europe en initiant cette coalition de la gauche connue sous le nom de L'Olivier ? « *La musique de centre-gauche, c'est moi qui l'ai entonnée. Les autres sont venus après.* » Il fut en effet un précurseur, l'artisan du regroupement sous une même bannière, le porte-drapeau d'une gauche interdite d'alternance.

« *Berlusconi a eu le mérite de décongeler la droite ; moi, je voulais décongeler la gauche.* » Le pari, jugé encore une fois impossible, est gagné. Ce rassembleur est taxé « *d'imbécile utile* », d'instrument du Parti communiste, qui sera jeté

transgressés par l'adjonction des chrétiens-démocrates de Francesco Cossiga au gouvernement. Cette coalition, c'est un peu son enfant, même si aujourd'hui il en revendique la paternité face à Massimo D'Alema. Il l'a voulue parce qu'elle était le salut du pays face à Silvio Berlusconi, qui, pour lui, est un camelot, un marchand du temple qui ne vend que du rêve. Que de chemin parcouru pour ce néophyte en politique qui, en 1995, voulait seulement « *libérer les idées, aider à reconstruire ce pays* » et qui a tenu la dragée haute au magnat de la presse, au rouleau compresseur de son marketing télévisuel. En définitive, le secret de la réussite de Romano Prodi est

**« Nous ne voulons pas de l'Europe des banquiers ni de l'Europe de la technocratie. Nous voulons l'Europe des citoyens et des autonomies, celle des cœurs, celle des hommes »**

aux orties à la première occasion. Il le sera effectivement, mais après deux ans et demi de pouvoir et ne retournera pas à ses chères études comme tout le monde le croyait et comme il l'avouait lui-même encore à la fin de 1997. Entre-temps, ce grand commis de l'Etat a attrapé le virus de la politique. Et, lorsque Massimo D'Alema lui demande de choisir entre Bruxelles et Rome, sa réponse est claire : « *Je n'accepterai jamais la candidature à la Commission en échange de mon silence en Italie.* »

Romano Prodi est, en effet, devenu un gène, l'empêcheur de gouverner en rond. « *Désolé, mais la compétition est la compétition* », rétorque le franc-tireur qu'il est devenu, estimant que les idéaux de la coalition de L'Olivier ont été

amis, la table : les plaisirs simples d'une vie ordinaire le temps d'un week-end, le temps d'une escapade. Et cela sans ostentation, tout à fait naturellement. Prodi le cycliste, Prodi le catholique, va donc retrouver le fauteuil de Jacques Delors, dont il est un admirateur. A la différence que le président de la Commission européenne, s'il se réclame également du catholicisme social, a surtout une filiation de démocrate-chrétien dans sa composante de gauche, le courant dont Giuseppe Dossetti fut le fondateur avant de rentrer dans les ordres.

Né le 9 août 1939, à Scandiano, dans la province d'Emilie-Romagne, ce réformateur modéré est le fils d'une institutrice et d'un ingénieur qui lui a appris à être « *toujours optimiste* ». « *Lorsque les soldats partent pour la guerre, ceux qui ont le visage triste sont ceux qui ne reviendront jamais* », avait-t-il ajouté un jour pour expliquer les raisons qui le poussaient à sourire souvent. Membre d'une famille de huit enfants, diplômé de l'université catholique de Milan, puis de la London School of Economics avant de parfaire son cursus à Harvard en tant que « *visiting professor* », Il professe d'économie et de politique industrielle est destiné à le rester, entouré d'une famille à laquelle il reste très profondément attaché.

**A**PRÈS un passage-éclair de quelques mois (novembre 1978-mars 1979) comme ministre de l'industrie dans le gouvernement de Giulio Andreotti, son véritable baptême du feu débutera à l'âge de quarante-trois ans, lorsqu'il est nommé président de l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle). De cet énorme mastodonte malade qui perd plus d'argent que l'Argentine, selon sa formule, il fera en sept ans de gestion rigoureuse, de réduction de personnel menée avec tact, un organisme bénéficiaire. Cette performance lui vaudra d'y être rappelé en 1993 pour procéder à la privatisation avant de donner sa démission lors de l'arrivée de Silvio Berlusconi au pouvoir.

De ce contact avec une réalité difficile dans le plus grand groupe industriel du pays et de cet apprentissage des affaires publiques naîtront une prise de conscience et une volonté de faire quelque chose pour sa patrie. Il décide donc d'aller sur le terrain « *non pas pour détruire, mais pour construire, car* », ajoute-t-il, « *je ne suis contre personne* ». Personne d'ailleurs ne connaît ce haut fonctionnaire qui apparaît comme un père tranquille, un brave néophyte qui silonne la Botte dans tous les sens pour voir de près la physionomie sociale et économique de son pays avec pour devise : « *Romano Prodi, pour l'Italie que nous voulons.* » Vaut-il faire le poids, cet ingénieur au cuir tendre face au caparçonné Berlusconi ? « *Il peut être irrémédiablement dur, notamment lorsqu'il baisse le ton de la voix de manière insupportable, ralentissant également le rythme et réduisant probablement la température corporelle* », ainsi que le décrit *La Stampa*. Et, de fait, cet apprenti politicien va tenir tête à son adversaire qui déverse son sempiternel discours anticommuniste en affirmant : « *Nous sommes nés pour résoudre trois grandes questions : la fasciste, la communiste et la catholique.* » Reprenant l'insulte de « *mortadelle à visage humain* » que lui lançaient ses détracteurs, Bettino Craxi, l'ancien dirigeant socialiste, a reconnu, de son exil tunisien, qu'il n'avait jamais vu de « *mortadelle aussi dure* ».

Lorsqu'il sait ce qu'il veut, Romano Prodi ne transige pas. Il négocie, certes, comme il n'a cessé de le faire lors de ses vingt-neuf mois de pouvoir pour faire avancer les réformes institutionnelles, mais il reste fidèle à la lettre de ses conceptions. Et, sur l'Europe, les choses sont claires : « *Nous ne voulons pas de l'Europe des banquiers ni de l'Europe de la bureaucratie. Nous voulons l'Europe des citoyens et des autonomies, celle des cœurs, celle des hommes.* » A peine désigné, il a annoncé ses premières intentions. S'il met autant de volonté à accomplir ce projet d'une Europe forte et équilibrée que celle qu'il a mise pour sortir son pays de l'ornière, alors l'Europe est dans de bonnes mains. A condition qu'il puisse s'en servir !

Michel Bôle-Richard



J. FICARASYNMA

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le débat et les faits

**P**OURQUOI les Européens, dans les opérations en cours contre les forces serbes, paraissent-ils à la traîne des Américains ? Pourquoi ne sont-ils capables d'intervenir que par OTAN interposée ? Le trouble est légitime, le questionnement justifié. Le débat sur l'intervention armée occidentale au Kosovo ne fait que commencer. Il est plus que bienvenu tant les enjeux sont énormes et l'avenir incertain. Mais il requiert de ne pas se tromper sur les faits.

Dans l'affaire du Kosovo – cette province méridionale de la Serbie, à majorité albanaise –, l'initiative politique est largement revenue aux Européens, notamment à la France et à la Grande-Bretagne. L'Union européenne a assumé ses responsabilités de puissance politique et militaire en formation. Les Européens ont conçu une solution politique – un statut d'autonomie poussé pour le Kosovo – et, pour y arriver, mené, avec les parties concernées, les négociations que l'on sait. Pour avoir quelques chances de succès, les Européens comme les Américains ont jugé, à un moment donné, qu'ils devaient utiliser l'argument de la menace du recours à la force. Les Européens l'ont fait en connaissance de cause, c'est-à-dire en sachant leurs limites dans ce domaine.

Limites politico-diplomatiques, d'abord : au moment décisif de la négociation, l'une et l'autre des parties en conflit n'ont voulu que les Américains pour interlocuteurs. Le président Slobodan Milosevic n'a souhaité rencontrer que le négociateur américain Richard Holbrooke. Les militants kosovars ont développé des rela-

tions privilégiées avec les Etats-Unis, qui les appuient financièrement. Pourquoi les Américains sont-ils ainsi les seuls à être vraiment pris au sérieux par les Serbes et par les Kosovars (mais on pourrait dire aussi : par les Israéliens et par les Palestiniens, etc.) ? Pour une raison simple : les Etats-Unis sont les seuls à avoir les capacités de « suivi » militaire de leurs options diplomatiques. Pas les Européens, ou pas encore : c'est la limite militaire de leur poids politico-diplomatique.

Aussi, ceux qui, légitimement, de part et d'autre du spectre politique, à droite comme à gauche, soulignent que l'Europe, dans la crise du Kosovo, est à la traîne ou sous la tutelle de Washington, devraient-ils reconnaître qu'il n'est, à l'avenir, qu'une solution pour l'éviter : la poursuite de la laborieuse – lente, trop lente – constitution d'une Europe de la défense. Mais le paradoxe c'est que ce sont souvent les mêmes qui contestent la prépondérance américaine et l'intégration européenne ! L'affaire du Kosovo plaide de manière criante pour une identité européenne en matière de défense. Les Européens consacrent de trop faibles ressources à leurs budgets militaires pour ne pas les mettre en commun. La pression en ce sens devrait être d'autant plus forte que les Etats-Unis, eux, vont augmenter leurs dépenses militaires et qu'ils ont, sur les Européens, au moins deux générations d'avance sur les armes du futur.

Le poids politique dépend de la capacité militaire. C'est vrai au Kosovo ; ce le sera, demain, ailleurs en Europe, à la prochaine crise.

## Qui a encore peur de la Russie ?

« PROFONDÉMENT choqué » par les frappes de l'OTAN sur la Yougoslavie, le président russe, Boris Eltsine, s'est laissé emporter dans une logorrhée musclée censée donner toute la mesure de sa colère. Prophétisant « la guerre en Europe », le maître du Kremlin a annoncé l'adoption de « mesures adéquates, y compris militaires », dont le gel de la coopération Russie-OTAN. Pour ajouter un peu plus tard que la Russie « est moralement supérieure aux Américains ».

Difficile de voir dans la réaction russe autre chose qu'un aveu de dépit et d'impuissance. Ainsi la « préparation militaire accrue » annoncée par le ministre de la défense, Igor Sergueïev – pour qui les frappes n'annoncent rien de moins qu'un « nouveau Vietnam » –, fait sourire pour qui garde encore en mémoire la débâcle de l'armée russe, famélique et dépravée, face à une poignée de combattants tchétiens déterminés. Certes, la menace de Moscou de lever l'embargo sur la livraison d'armes à la Yougoslavie a de quoi inquiéter. La situation actuelle ne fait qu'alourdir un contentieux russo-américain déjà chargé : élargissement de l'OTAN, bombardements américains sur l'Irak, prolifération nucléaire vers l'Iran, désarmement, relations avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Le Kosovo est le dossier de politique étrangère sur lequel Moscou a cristallisé ses der-

nières illusions de grandeur passée. C'est cet ensemble de contentieux qui devait tenter d'amoinrir le premier ministre, Evgueni Primakov, en se rendant à Washington, cette semaine, quand les frappes l'ont conduit à faire demi-tour en plein survol de l'Atlantique. « La Russie ne marchande pas sur ses principes », a-t-il martelé en atterrissant à Moscou. Ces rododontades contrastent fortement avec le délitement interne du pays, qui oblige l'ancien maître espion soviétique devenu premier ministre d'une Russie aux abois à venir quémander à Washington les milliards de dollars indispensables au pays.

Evgueni Primakov était, en effet, venu chercher le soutien de l'administration américaine pour le déboursement d'une tranche de 4,5 milliards de dollars (4,1 milliards d'euros) – sur un prêt de 22 milliards de dollars (20 milliards d'euros) accordé par le FMI en juillet 1998 – vitale pour le remboursement d'une partie de la dette externe russe (17,5 milliards de dollars – 15,1 milliards d'euros – en 1999 contre des réserves en devises se montant à 11 milliards de dollars – 10 milliards d'euros – aujourd'hui).

A la veille du départ de M. Primakov, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, déclarait à des membres du Congrès qu'il soupçonnait que la plus grande partie de la tranche de crédit de 4,8 milliards de dollars (4,4 milliards d'euros) accordée par le FMI à la Russie en juillet 1998

« pouvait avoir été engloutie à mauvais escient ». Toujours selon lui, des financiers ont remarqué qu'une masse énorme de dollars avait fui la Russie juste après que le Fonds eut versé l'argent à la Banque centrale russe et, surtout, avant l'effondrement du rouble au mois d'août.

Mais, aussi peu convaincantes qu'aient été les mesures économiques prises par M. Primakov pendant ses sept mois en fonction, et aussi préoccupant que soit le contexte de corruption et de fuite des capitaux – « 2 milliards de dollars [1,8 milliard d'euros] fuient la Russie chaque mois », selon le premier ministre lui-même – l'argent du FMI était sur le point d'être versé, semble-t-il. Car le paradoxe de la situation actuelle est que, après avoir effrayé le monde occidental pendant soixante-dix ans sur le thème de sa puissance militaire, la Russie effraie aujourd'hui par sa grande faiblesse.

### IMPASSE RUSSO-AMÉRICAIN

« Gage de stabilité pour les uns », « maître des manœuvres en coulisse » pour les autres, Evgueni Primakov, dont la presse américaine rappelait récemment comment il conseilla un jour à Mikhaïl Gorbatchev, alors secrétaire du PCUS, de « mettre un frein aux réformes », apparaît comme l'homme susceptible de recueillir les commandes nucléaires des mains d'un président décrépit. N'est-il pas, somme toute, préférable à un Guennadi Ziouganov, néocommuniste ouvertement antisémite, à l'imprévisible général Lebed ou à un Iouri Loujkov, maire de Moscou, ville dont on dit qu'elle est à peu près aussi endettée que la Russie ?

« La guerre froide a-t-elle jamais pris fin ? », interrogeait récemment l'analyste Sergueï Kortouov dans la revue russe *Affaires internationales*. L'interrogation est révélatrice de l'impasse des relations russo-américaines. « Dans les réunions politiques à Moscou, les sentiments anti-américains sont courants. Les hommes politiques russes, d'ordinaire si divisés, sont d'accord sur un point : les Etats-Unis ne voient plus la Russie comme une grande puissance. (...) Les deux pays n'ont plus envie de coopérer », écrivaient dernièrement les *Izvestia*. Côté américain, la perspective d'un partenariat avec la Russie, idée chère à la diplomatie des années 90 outre-Atlantique, s'est réduite à un souci de « containment ».

Affaible, surendettée, la Russie est condamnée à des gesticulations. Comme il y a quelques semaines, lors de l'élargissement de l'OTAN à trois pays de l'ex-glacis soviétique (Pologne, Hongrie, République tchèque). Elle le condamnait, mais elle a dû le subir. Par un étrange concours de circonstances, c'est au moment où l'Alliance finalisait son expansion à l'Est que le pacte de sécurité collective de la Communauté des Etats indépendants (CEI), une alliance qui se voulait le « pendant » de l'OTAN élargi, n'a jamais été aussi moribond. L'Azerbaïdjan (qui réclame une base de l'OTAN sur son sol), la Géorgie et l'Ouzbékistan menacent de la quitter. La Russie a aussi dû se faire aux bombardements américains sur l'Irak. Après avoir appelé à grands cris ses ambassadeurs à Washington et à Londres, elle les a réinstallés une semaine plus tard.

Les frappes sur la Yougoslavie pourraient toutefois avoir une conséquence importante. Celle de donner à la Douma (la Chambre basse du Parlement russe, dominée par les communistes et les nationalistes) une raison supplémentaire de marchander la ratification de l'accord russo-américain Start II sur le désarmement signé en 1993. Les Russes avaient déjà émis des doutes sur leur signature de Start II depuis que les Américains ont décidé de se doter d'un nouveau système de défense antimissiles qui contrevient, selon Moscou, aux dispositions du traité ABM cosigné en 1972. La crise du Kosovo vient conforter les Russes dans leur stratégie du donnant-donnant : la poursuite du désarmement... se monnaiera plus cher.

Marie Jégo

## Les « Fables » de La Fontaine par Lionel Kœchlin



Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

### IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

#### Une pédagogie de la raison

COMME toutes les grandes pensées, celle de Gaston Bachelard n'a point eu immédiatement l'audience qu'elle méritait. Il est même courant de faire le départ entre ses ouvrages de philosophie des sciences qu'on tient pour sérieux, mais réservés aux spécialistes à cause de leur difficulté même, et ceux de psychanalyse littéraire, qu'on dit faciles, et qui seraient de jeu et de délassement. C'est faire le « bel esprit », comme disait Ma-lebranche, et rester ainsi à l'extérieur d'une œuvre capitale de ce temps dont l'unité est essentielle. Œuvre tout entière psychanalytique en ce sens profond qu'elle vise toujours à la purification de l'esprit.

D'après Bachelard, la connaissance humaine a passé par trois stades : l'état présocratique, qui va jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ; l'état scientifique, qui se termine au début du

XX<sup>e</sup> siècle ; enfin, l'ère du nouvel esprit scientifique, depuis 1905, si l'on veut, au moment où la relativité einsteinienne vint déformer des concepts primordiaux que l'on croyait à jamais immobiles. Mais les âges antérieurs ne disparaissent pas sans laisser de traces : chez l'homme nouveau, il reste des vestiges du vieil homme !

Déceler ces vestiges, montrer comment ils ont formé, ou plutôt déformé, l'esprit, c'est opérer à chaque instant le redressement nécessaire de notre connaissance : il faut être contemporain de sa propre pensée, c'est-à-dire reconstruire sans cesse tout son savoir. Au sens le plus fort, procéder à cette psychanalyse de la connaissance c'est entreprendre une véritable pédagogie de la raison.

Jean Lacroix  
(27-28 mars 1949.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30  
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## La Chine redoute un précédent dangereux

LA CHINE ne joue pas le jeu. La condamnation de l'opération « Force déterminée » qu'elle a formulée aux Nations unies est une indication du degré de « non-coopération » auquel est parvenu Pékin avec les pays occidentaux sur un dossier majeur de sécurité internationale. C'est, loin du théâtre des opérations mais très près des préoccupations des chancelleries, une date tranchée dont la signification doit être prise pleinement en compte : l'acquiescement de la Chine à des actions du type de celle menée par les Occidentaux au Kosovo n'est plus nécessairement acquis.

Du temps de la guerre du Golfe, Pékin – alors diplomatiquement très isolé en raison de l'opprobre causée par la répression de Tiananmen en 1989 – avait accepté de s'asseoir sur ses principes de solidarité tiers-mondiste en s'abstenant d'exercer, face aux résolutions condamnant l'Irak au Conseil de sécurité de l'ONU et autorisant l'opération « Tempête du désert », le droit de veto qui est le sien en sa qualité de membre permanent. La Chine, alors, votait blanc, même si elle accompagnait ce vote de grognements contre les ambitions dominatrices de la superpuissance américaine.

Ces derniers temps, non seulement le fossé avec les Etats-Unis s'est élargi en raison de multiples contentieux bilatéraux, mais il semble bien que Pékin ne soit même plus d'humeur à favoriser des approches européennes pour tant destinées, précisément, à modérer l'influence américaine sur les prises de décision. Dans les Balkans, cela fait plusieurs années que la Chine traîne les pieds à propos d'initiatives européennes visant à tenter d'étouffer les conflits ethniques.

Dernièrement, elle a franchi un pas supplémentaire, déjà annonciateur du vote décisif de mercredi : le 25 février, à New York, elle a opposé son veto à un projet de résolution destiné à prolonger de six mois le mandat de la force de prévention de l'ONU (Fordeprenu) en Macédoine. La Russie s'est abstenue et les autres membres ont voté pour ; ainsi, le scénario que craignaient depuis longtemps les Occidentaux à propos de décisions sensibles à l'ONU, celui d'un double veto russo-chinois, n'était alors pas accompli, et, au contraire, l'habitude des dernières années – une Russie récalcitrante, une Chine coopérant à reculons – s'était carrément inversée. C'était, en outre, la première fois que Pé-

kin montait ainsi seul « au créneau ». Le motif de ce vote n'avait pas grand-chose à voir avec la politique à mener dans les Balkans : si la Chine avait passé outre aux avertissements d'autres pays sur les risques de déstabilisation dans cette partie du monde où elle n'a aucun intérêt stratégique, c'était pour punir la Macédoine d'avoir précédemment accepté de nouer des relations diplomatiques avec Taïwan, en échange d'une aide économique d'un bon milliard de dollars offerte par l'île que Pékin considère comme sienne. Pour cette raison totalement étrangère aux préoccupations des Occidentaux, Pékin torpillait ainsi un dispositif préventif, faisant courir le risque aux Macédoniens de payer de leur sécurité leur « erreur ».

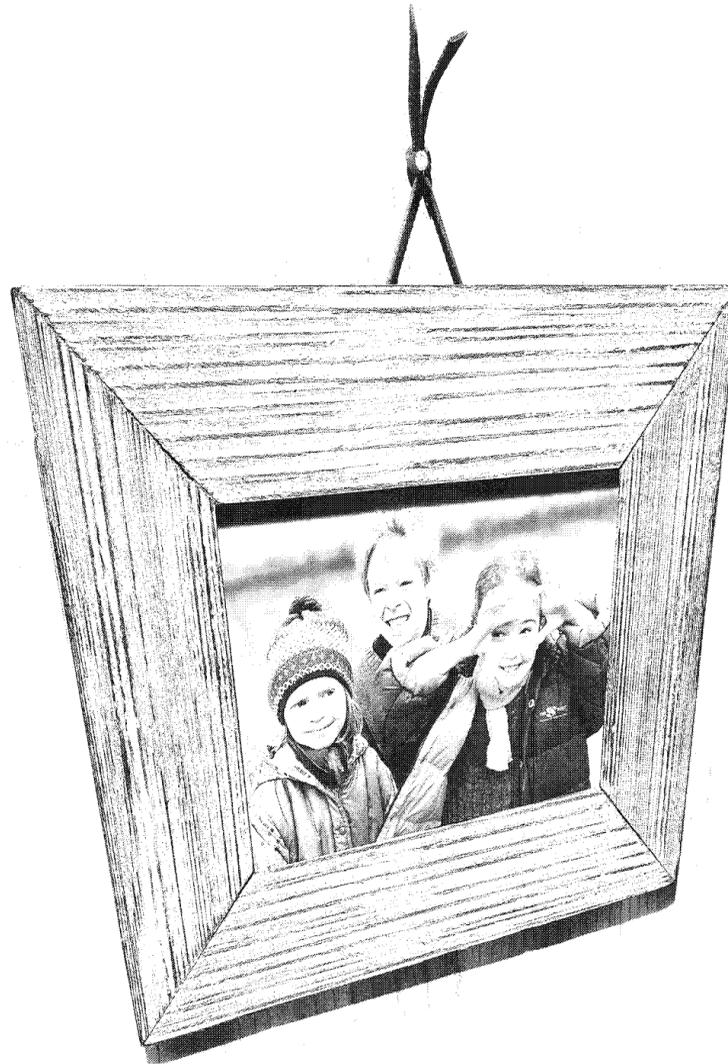
CE QUI TERRIFIE PÉKIN  
Contrairement aux apparences, le mobile profond de cette émergence d'une Chine « qui dit non » aux Occidentaux n'est pas à rechercher dans l'assurance qu'affichent ses dirigeants. Ce qui terrifie – le mot n'est pas trop fort – Pékin dans l'affaire des Balkans, c'est le précédent de ce que représente à ses yeux toute initiative

outrepassant les limites d'un droit international reposant sur le principe de « souveraineté ». Pékin imagine en effet l'hypothétique internationalisation d'un conflit autour de Taïwan ou dans ses régions rétives, Tibet ou Xinjiang musulman par exemple. La Chine ne veut en aucun cas devoir ouvrir ses frontières réelles ou rêvées (dans le cas de Taïwan) à des forces étrangères de prévention des conflits ou de « police internationale ». Il n'y a pas d'autre raison profonde au fait que le *Quotidien du peuple*, organe suprême de sa presse aux ordres, vienne de qualifier l'opération « Force déterminée » de l'épithète ignominieuse d'« invasion ».

Mais cette interprétation étriquée du principe de souveraineté vient d'avoir, en l'occurrence, un effet contraire aux intérêts réels de Pékin comme de l'Europe : par sa condamnation de « Force déterminée », la Chine justifie a contrario la méfiance de Washington envers les Nations unies et s'oppose, dans les faits, à l'édification d'une défense européenne qu'elle aurait dû, logiquement, accueillir comme un bienfait destiné à contrebalancer la suprématie américaine.

Francis Deron

Il y a une vie après la vôtre.  
Ça vous intéresse ?



***Clients du Gan, rencontrons-nous.  
Vous avez droit au Service Après-Vente.***

Généralement, on voit son assureur au moment où l'on signe un contrat d'assurance ou lorsque survient un problème.

Au Gan, nous pensons que notre rôle est aussi de vous voir quand tout va bien. Pour anticiper, répondre à vos questions et vous dire, par exemple, que votre assurance décès garantit l'indemnisation de vos proches dans les plus brefs délais. Pour plus d'informations, contactez votre agent général ou votre conseiller Gan. [www.gan.fr](http://www.gan.fr)

**gan**

# Kosovo : l'absurdité et le péril

par Marie-France Garaud

P OUR la première fois, un Etat souverain, la Serbie, est frappé militairement sur son territoire sans qu'il ait violé les droits ou les frontières d'un autre Etat. Pour la première fois, l'OTAN, bras armé des Etats-Unis, engage un conflit sans mandat des Nations unies. Pour la première fois, une guerre est déclarée au nom du « *droit d'ingérence* » et elle l'est en Europe.

Cette opération n'est pas seulement infondée juridiquement ; elle est aussi absurde que dangereuse.

Elle est d'abord absurde, si l'on en considère les conséquences prévisibles : la souveraineté de la Serbie sur le Kosovo a été solennellement réaffirmée il y a quelques semaines seulement, lors de la conférence de Rambouillet, et les dirigeants serbes ont alors accepté le retour pour le Kosovo à l'autonomie autrefois accordée par Tito et révoquée par Milosevic en 1989 parce que – rappellons-le – les Kosovars s'étaient déjà révoltés.

L'OTAN bombarde donc Belgrade et Pristina pour le seul motif que la Serbie n'accepte pas la présence sur son territoire de troupes étrangères chargées de faire la police, et ce pour une durée indéterminée, puisque chacun sait bien que, dès l'autonomie obtenue, les Kosovars réclameront leur indépendance.

Quel peut être, dans ces conditions, le résultat des opérations militaires en cours ?

Ou bien Belgrade ne cède pas aux frappes aériennes et l'OTAN doit choisir entre l'envoi de troupes au sol et le ridicule. Ou bien Belgrade cède, avec pour conséquences évidentes, soit une redoutable guérilla contre les « forces d'interposition » de l'OTAN qui seraient alors déployées en Serbie, soit, à très court terme, l'indépendance de cette province puis son rattachement à l'Albanie, entraînant les convulsions en Macédoine que tous redoutent.

Faut-il souligner que la décision d'engager l'OTAN a été prise contre l'avis formel de la Russie et de la Chine, membres permanents du Conseil de sécurité, et qu'il s'agit là d'un précédent dont

les conséquences prévisibles et inévitables pour l'avenir des relations internationales ne semblent pas avoir été mesurées dans la durée ?

L'Europe, dont on nous affirmait que sa marche vers un fédéralisme déjà triomphant nous assurerait un rôle majeur en face de la puissance américaine, la voilà, au contraire, soumise aux Etats-Unis et satisfaite de l'être, comme elle ne l'avait plus été depuis les années 50.

Tout cela serait absurde si l'on

## La politique de la France dans les Balkans pourrait se définir par cette boutade proverbiale : « Celui qui suit un autre ne trouve rien et même ne cherche rien »

ne discernait pas, depuis dix ans, dans les Balkans, une ligne secrète, inavouée mais constamment suivie : la conjonction d'une politique conduisant, pour l'Allemagne, à la mise en place d'un protectorat de fait sur certaines parties de l'ancien empire austro-hongrois, et pour les Etats-Unis, à un souci d'« équilibre » avoué par le président Clinton lui-même, entre l'islam et la chrétienté.

Jean-Pierre Chevènement a eu raison de souligner que tout a commencé en 1991 lorsque l'Allemagne a provoqué et soutenu l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, jusqu'ici parties intégrantes de la Yougoslavie.

Le chancelier d'Allemagne avait deux grandes qualités de chef d'Etat : la lucidité et la ténacité. Voulant ouvrir à son pays une zone d'influence vers l'Est, il a profité du choc de la réunification des deux Allemagnes pour imposer aux Européens, probablement avec l'aval des Etats-Unis, ce pre-

mier démembrement de la Fédération yougoslave.

Puis ce fut à la Bosnie-Herzégovine, voisine de la Slovénie et de la Croatie, d'être agitée par le prurit de l'indépendance. L'histoire nous a appris que ces démanagements libertaires, si elles naissent parfois spontanément, réussissent rarement sans complications extérieures.

La guerre serbo-bosniaque puis l'attaque décisive des forces croates contre les forces serbes ont amené le partage de la Bosnie-Herzégovine en deux petites entités non viables. Voici le tour de la Serbie elle-même. Le chancelier allemand savait qu'une fois porté le premier coup de ciseaux, l'écheveau se déferait tout entier et il espérait bien que son pays tirerait avantage d'un affaiblissement de la Serbie, liée aux Russes par la religion et le panslavisme qui fit si fort obstacle à l'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale.

Plus incompréhensible est, depuis le début, le suivisme béat de la France. Ce sont, faut-il le rappeler, François Mitterrand et Alain Juppé qui, le 6 février 1994, ont commis l'irresponsable imprudence d'attirer les Etats-Unis dans le conflit bosniaque, comme si nous n'avions pas alors les moyens d'agir par nous-mêmes.

L'engrenage était en place et maintenant la France consent, avec l'OTAN, à jouer les supplétifs dans une politique européenne dont il vaudrait mieux avouer qu'elle se caractérise par l'alignement américain habituel de la Grande-Bretagne et la poursuite, par l'Allemagne, de ses intérêts propres.

Malgré les rodomontades humanitaires et la glorification incantatoire des droits de l'homme, on sent bien que la politique étrangère de la France pourrait se définir par cette boutade proverbiale : « *Celui qui suit un autre ne trouve rien et même ne cherche rien.* »

C'est notre seule excuse.

**Marie-France Garaud**, ancienne conseillère du président Georges Pompidou, est conseillère référendaire à la Cour des comptes.

n'avaient eu d'effet qu'en conjonction avec les troupes croates et bosniaques, armées et organisées, sinon contrôlées, par Washington.

Par eux-mêmes, les bombardements aériens ont peu de chances d'être plus efficaces dans le cas de la Serbie que dans celui de l'Irak. Rien n'est exclu, mais il est peu probable qu'ils atteignent aucun des

## S'il s'agit de protéger les populations, c'est sur le terrain autant que dans les airs qu'il faut agir

trois buts assignés : amener Milosevic à signer l'accord de Rambouillet, le renverser, ou l'affaiblir suffisamment pour le dissuader ou l'empêcher d'aller jusqu'au bout dans son offensive, et donc à la fois limiter les crimes ou le nettoyage ethnique et promouvoir un équilibre militaire sur le terrain.

Ils risquent plutôt d'agir en sens contraire : de durcir Milosevic, de renforcer le consensus serbe, et donc son pouvoir, et de l'inciter à aller encore plus loin dans l'horreur sans être spécialement gêné par cela par les destructions que lui infligeront avions et missiles. Encore une fois, s'il s'agit de protéger les populations ou de leur permettre de se défendre, c'est sur le terrain autant que dans les airs qu'il faut agir.

Au fond, l'OTAN, le groupe de contact, la communauté internationale n'ont le choix qu'entre trois politiques cohérentes.

La première, c'est de ne pas intervenir du tout, de se dire qu'il s'agit d'une guerre d'indépendance ou de

libération nationale qui est l'affaire des Kosovars eux-mêmes. Cette guerre ne saurait aboutir qu'à l'indépendance du Kosovo (dont l'union avec la Serbie dans le contexte de la décomposition de la Yougoslavie et dans la situation d'une minorité opprimée de deux millions de personnes sur un territoire dont elle constitue 90 % de la population serait contre nature et unique en Europe). Mais au prix d'années de combats, de centaines de milliers de morts et de personnes déplacées, et de risques sérieux d'extension à la Macédoine et à l'Albanie. Sans parler de l'état dans lequel cette guerre laisserait le Kosovo, celui d'un pays brutalisé et ingouvernable : ce serait le scénario algérien. La deuxième consisterait à

### AU COURRIER DU « MONDE »

#### UN COMPTE À RÉGLER

On a vraiment l'impression qu'Alain Rollat a profité d'un film qui n'a rien à voir avec *Droit de réponse* pour régler son compte à l'animateur à travers l'auteur « *ce vieux cabotin* », cette « *pute* » : est-ce parce que je tiens une chronique de livres dans *Charlie Hebdo* que Rollat se lance (*Le Monde* du 20 mars) lourdement dans la caricature, un genre peu prisé au *Monde*? Me trouver « *scatologique* » pour une scène où je me plains – avec humour je crois ? – des croûtes de chien, « *exhibitionniste* » parce que je montre nue « *ma maîtresse à gros seins* » (ce n'est pas ma maîtresse et elle a de beaux seins, de l'avis général), c'est un peu gros. Mais trouver « *morbides* » les scènes à l'hôpital et écrire « *appel au secours. Faut-il l'euthanasier?* », là, c'est carrément de trop, inacceptable. (Si c'était un appel au secours, Rollat serait plutôt du genre à vous enfoncer la tête

sous l'eau). Qu'y a-t-il de « *morbide* » à défendre l'euthanasie en montrant ma mère souffrant sans fin ? J'ai signé la pétition en faveur de l'euthanasie, et dans ce film je la réclame pour elle et pour moi. Cela mérite un peu plus de sérieux que les blagues de Monsieur Rollat. Non, informons vos lecteurs : Canal Plus en 1997 m'a proposé d'expérimenter la toute nouvelle caméra numérique (la caméra stylo dont nous rêvions depuis cinquante ans). Il y avait un sujet imposé : décrire ma vie dans « *le troisième âge* ». J'ai joué le jeu sans tricher, ni dissimuler (je ne sais pas) même une grave maladie avec des poussées suicidaires. Voilà tout. Je n'ai pas besoin, moi, de cabotiner pour devenir célèbre, gagner de l'argent. Je suis un retraité plongé dans les livres. Je ne demande rien, une vie discrète me convient ; simplement, j'ai eu la chance de participer à une révolution technique qui permet soudain de tourner seul

# Quand les moyens tuent les fins

par Jean Cot

J E n'ajouterais rien ici à l'excitation collective à nouveau déclenchée par l'odeur de la poudre et le goût du sang. Je veux seulement demander : comment a-t-on pu en arriver là et comment peut-on en sortir ?

A la suite de l'échec des négociations de Rambouillet et de Paris, l'OTAN a pris la décision d'utiliser l'arme aérienne contre tout le territoire de la Serbie, ceci sans l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU. Le but de l'opération est d'imposer à Milosevic un accord qu'il refuse de signer.

Cette décision pourrait paraître limpide si l'on oubliait de mentionner qu'avant le début des attaques il a fallu évacuer les quelque 1 300 observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ainsi que la quasi-totalité des organisations non gouvernementales (ONG) présentes au Kosovo.

Nous laissons ainsi délibérément la population albanaise à la merci de la police et de l'armée serbes qui redoublent de brutalité dans leurs actions de répression parce qu'elles sont, pour un temps, hors du champ de la galaxie médiatique internationale, trop bien occupée par la guerre dans les airs pour continuer à rendre compte de celle qui s'intensifie au sol.

Cette conséquence de l'action de l'OTAN est assez troublante, on en conviendra, rapportée à l'objectif affiché par la communauté internationale depuis un an : la protection d'une population à la dérive, menacée d'un désastre humanitaire et d'un déracinement généralisé. Qu'importe. Les frappes aériennes vont continuer pendant plusieurs jours et l'on va en comptabiliser pour nous les résultats, avec fascination.

Première possibilité : M. Milosevic cède, comme il l'a fait en Bosnie, en particulier sous la pression de ses généraux. C'est évidemment le meilleur des cas. On appliquera alors l'accord. Soyons toutefois conscients qu'on ne reviendra pas à la case départ, comme si rien ne s'était passé.

D'une part, M. Milosevic, pourtant chancelant il y a moins de deux ans, va diaboliquement utiliser le sacrifice d'une partie de son armée et de quelques centaines de

ses concitoyens pour s'installer, par l'instant, dans le personnage du Grand Résistant de la Serbie martyre. Voulait-on cela ?

D'autre part, le fossé entre Serbes et Albanais du Kosovo, qui pouvait encore être comblé, j'en ai la conviction, va être terriblement creusé ; ceux-là imputant à ceux-ci, qui n'y peuvent rien, les malheurs de la mère patrie. Je vois là gravement compromis l'apaisement sur le terrain qui était attendu des trois années de réflexion prévues par le projet d'accord.

La seconde possibilité, qu'il faut bien prendre en compte, est que M. Milosevic ne cède pas, tout simplement parce que le Kosovo n'est pas la Bosnie. Jusqu'où l'OTAN ira-t-elle alors dans le matraquage aérien ? Jusqu'à quel niveau les généraux aviateurs américains, dont je connais assez bien le fonctionnement mental, pousseront-ils le bras de fer ? Jusqu'à faire de Pristina et Belgrade ce qu'on fit de Dresde et Leipzig en 1945 ?

On peut retourner la question dans tous les sens : il faut faire tristement le constat d'une politique de l'absurde, fondée sur une victoire à la Pyrrhus et qui ne peut que conduire à l'impasse, par rapport à l'objectif politique qu'on croyait avoir discerné.

Y avait-il d'autres solutions après l'échec des négociations de Paris ?

La première était de voir entrer les trente mille hommes de l'OTAN au Kosovo, avec ou sans l'accord de M. Milosevic, afin de faire ce que jamais des avions ne sauront faire : contrôler le terrain, soutenir l'action de l'OSCE et des ONG, interdire les exactions et la répression des uns comme des autres, créer, en un mot, sur la durée, un climat d'apaisement débouchant sur des négociations à froid, garanties d'un accord solide.

C'est évidemment un rêve : pas plus qu'en Bosnie, je l'ai déjà dit dans ces colonnes, les Etats-Unis ne risqueront la vie d'un seul de leurs soldats au sol, là où ils pourraient se faire tuer. C'est leur droit absolu. Nous, Européens, pourrions mesurer, au travers des impasses où conduit la stratégie, les limites – pour ne pas dire la nocivité – d'une alliance qui ne répond plus qu'aux intérêts de son acteur dominant.

La seconde solution serait de

puisqu'il y a des hommes qui ne demandent qu'à se battre, organiser les en nous réservant l'aide technique et l'appui aérien, moins risqués pour nos propres fils. Les Etats-Unis prendraient donc en main l'UCK, ce qui aurait l'avantage, comme en Bosnie, de la contrôler et de la purger de ses éléments les plus extrémistes ou anarchiques, par un nouveau programme « *Train and Equip* ». Ils en feraient une véritable armée, capable de faire équilibre aux Serbes et de donner ses chances à une véritable négociation et à un compromis.

Evidemment les conditions sont moins favorables qu'en 1995 et, de toute façon, cette solution prendrait du temps, qui serait mis à pro-

fit par Milosevic. Mais cet argument, abondamment utilisé entre 1992 et 1995 contre la levée de l'embargo, n'a pas été vérifié, et l'ouverture de cette perspective pourrait exercer une pression plus crédible sur Milosevic.

Aucune de ces voies n'est exempte de coûts et de risques. Au moins chacune offre-t-elle, plus que la stratégie actuelle, l'avantage d'obéir à une logique cohérente. Le choix entre elles pourrait s'imposer si les bombardements échouaient. Ce serait une erreur de croire que la première, celle du retrait dans l'abstention, qui provoquerait certes un « *lâche soulagement* », serait à terme la moins coûteuse.

**Pierre Hassner**

avec soi, en tête à tête comme pour un écrivain, qui permet « *le monologue intérieur* » comme me l'a fait remarquer un philosophe, Clément Rosset.

Il faudra que Rollat s'y fasse : beaucoup se lancent dans l'autoportrait. Une dernière précision : Canal Plus m'ayant refusé le montage final, le film a été repris par VF Productions et Planète.

**Michel Polac**, Paris

#### DES CRITIQUES « LIGHT »

Des organisations variées se sont liguées contre les projets de réforme des programmes scientifiques des lycées. Certaines raisons affichées nous semblent très injustes car elles critiquent de façon aveugle des réformes qui sont raisonnables.

Des scientifiques de grande valeur, que nous estimons, travaillent depuis de longs mois à élaborer un programme des sciences renouvelé. Ils ont éliminé des programmes actuels des points qui les alourdissaient de façon nuisible, compte tenu du

faire entrer vingt-cinq mille soldats européens, c'est-à-dire la force OTAN actuellement prévue moins les Américains. Engagement hors OTAN, sous drapeau de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), comme les dispositions arrêtées après Maastricht en donnent la possibilité.

On peut objecter qu'une telle intervention n'est pas compatible avec la souveraineté nationale de la Serbie. Le matraquage de tout le pays avec des missiles et des bombes l'est-il davantage ? Pourquoi, si on la lui présente demain, cette proposition ne serait-elle pas saisie par un Milosevic aux abois qui « l'habillerait » à usage interne, pour sauver la face ? Cette solution serait en tout cas plus acceptable pour les Russes, dont on peut comprendre aujourd'hui les réactions. Ils pourraient même y apporter – pourquoi pas ? – leur soutien direct. Soyons assurés que les Etats-Unis seraient, paradoxalement, les plus réticents, quel que soit le discours officiel, pour une solution qui exprimerait enfin la majorité stratégique de l'Europe et irait de ce fait à l'encontre de leur volonté de suprématie.

En tout cas l'Europe ferait un grand pas vers son unité si les Européens, prenant conscience de la contradiction actuelle des fins et des moyens au Kosovo, se libéreraient enfin de l'inhibition incompréhensible qui les pousse jusqu'ici à croire qu'ils ne peuvent rien faire sans les Américains.

J'entends une dernière objection qui n'est pas sans poids : la France n'est pas seule en Europe. Qui la suivrait si elle proposait demain une solution européenne à la crise du Kosovo ? Ma réponse : la France s'est placée assez souvent en éclaircur de l'Europe, tout au long de son histoire. Pourquoi ne pourrait-elle aujourd'hui faire entendre fermement sa voix pour sortir de l'ornière où nous nous enlisons ? De Gaulle l'a fait en 1966, dans un tout autre contexte, mais pour des raisons qui n'étaient pas plus fortes que celles que nous avons aujourd'hui d'indiquer une autre voie.

**Le général d'armée Jean Cot** (cadre de réserve) est ancien commandant de la 1<sup>re</sup> armée et de la Forpronu.

## En cas d'échec...

suite de la première page

Les événements de 1998 rendaient difficile un compromis, peut-être possible à l'époque de Dayton. L'UCK était à la fois trop forte pour renoncer à l'indépendance et trop faible pour faire équilibre à Milosevic. Ce dernier était plus intransigeant qu'à Dayton pour deux raisons : le Kosovo représentait un enjeu plus central que les Serbes de Bosnie et de Croatie, et l'armée fédérale yougoslave était plus directement engagée.

Enfin, les forces internationales de paix prévues ne devaient surtout pas se battre pour imposer la paix, mais la supposer acquise. Or il était évident que le processus de paix – si paix il y avait – devait se rapprocher davantage de celui d'Oslo ou de Dublin que de celui de Dayton ; que certaines forces des deux côtés ne se laisseraient pas désarmer de bon gré mais continueraient attentives ou exactions ; que la distinction entre maintenir la paix et l'imposer serait très ténue ; que les forces de paix devraient être prêtes à faire la police et peut-être la guerre.

La seule différence avec Dayton, dès lors, était l'absence d'une force suffisamment solide et crédible pour faire équilibre à Milosevic ou le faire plier. Les bombardements s'efforcent de répondre à cette exigence : ils rompent enfin avec la fiction des responsabilités également partagées et avec l'attitude de neutralité. Ils identifient le premier coupable des maux de l'ex-Yougoslavie – le dernier tyran des Balkans – et ils le désignent de la voix et du geste comme l'adversaire.

Mais à nouveau, par rapport à Dayton, il manque un élément essentiel : celui des forces terrestres. Les bombardements de 1995

temps limité imposé par les horaires. Les élèves doués en sciences tireront un plus grand bénéfice de cet enseignement renouvelé. Les professeurs disposeront de davantage de temps à consacrer aux élèves qui avaient, dans le système actuel, des difficultés à surmonter un handicap venant du manque de soutien familial ou de celui que peut procurer l'accès à des leçons particulières. Nous ne voyons rien, au vu des projets de restructuration en cours, qui justifie la levée de boucliers de ceux qui les critiquent.

Peut-être serait-il souhaitable que soit organisé un débat entre les enseignants des lycées et les scientifiques les plus éminents de l'industrie et de la recherche. Il ne fait pas de doute pour nous que les proches de lycée « *light* » apparaîtront alors fort « *légers* », et que les réformes proposées permettront de rendre les sciences plus attrayantes pour les lycéens.

**Georges Charpak, Claude Cohen-Tannoudji, François Jacob et Jean-Marie Lehn**

## ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 27 MARS 1999

**BANQUES** La contre-attaque menée par les dirigeants de la Société générale et de Paribas auprès des investisseurs contre le projet de mariage à trois de la BNP ne semble pas

pour le moment convaincre la Bourse. ● LE GOUVERNEMENT et le gouverneur de la Banque de France, qui souhaitent avant tout éviter la prise de contrôle d'une grande

banque par un concurrent étranger, poussent les états-majors à trouver une solution à l'amiable. ● MAIS LES RANCEURS sont fortes, surtout entre la BNP et la Société générale,

qui, à la veille de l'annonce du mariage entre la Générale et Paribas, étaient elles aussi en négociation avancée pour un rapprochement. ● NI MATIGNON ni Bercy ni la

banque centrale ne disposent d'une grande marge de manœuvre pour peser sur des groupes privés. ● LES TENTATIVES de conciliation, n'ont jusqu'à présent abouti à rien.

# Matignon veut une solution amiable entre la BNP, la Générale et Paribas

Les divergences restent fortes entre les dirigeants des trois groupes et les tentatives de conciliation sont difficiles  
Le Comité des établissements de crédit, qui doit se prononcer sur les offres publiques de la BNP, se réunit lundi 29 mars

**LA CONTRE-ATTAQUE** des dirigeants de la Société générale et de Paribas pour défendre leur projet face à la double offre de la BNP met du temps à faire sentir ses effets. Mercredi 24 mars en début de matinée, l'état-major de SG-Paribas au grand complet a présenté une version améliorée des perspectives de résultat du nouveau groupe, espérant convaincre les investisseurs de la pertinence de sa stratégie. Il a ainsi laissé entendre que SG-Paribas pourrait rendre 6 milliards d'euros à ses actionnaires, après la fusion ou, pourquoi pas, affirment certains, avant, en améliorant l'offre publique d'échange. Le lendemain, les dirigeants de SG-Paribas ont réédité leur présentation, devant les financiers londoniens cette fois, tandis que des publicités fleurissaient dans la presse pour mettre en parallèle « le raid et la réalité ». L'action Société générale

toutefois ne s'est pas envolée : si jeudi, le titre Paribas gagnait 0,29 % à 101,8 euros, SG perdait 0,35 %, à 170,4 euros, dans un marché en hausse de 1,9 %. Le titre BNP gagnait, lui, 0,91 %, à 77,5 euros. « La bataille ne se jouera pas en quelques jours, mais elle va encore durer deux mois, relativisait, jeudi soir, un proche de la Générale. Nous défendons notre projet devant les investisseurs institutionnels un à un s'il le faut. » Du côté de SG-Paribas, l'état-major est de plus en plus convaincu que l'issue de la bataille se jouera en Bourse. Ils ne se font plus guère d'illusion sur leurs chances de voir le Comité des établissements de crédit et entreprises d'investissement (CECEI), qui doit examiner les offres de la BNP, s'y opposer ou même les retarder. Le CECEI doit prendre position lundi 29 mars.

La décision est entre les mains du

gouverneur de la Banque de France. A deux titres. Jean-Claude Trichet préside le CECEI mais, surtout, poussé par Matignon et le ministère des finances, il s'est chargé d'une mission de bons offices pour tenter d'ouvrir le dialogue et la concertation entre les dirigeants des trois banques. Depuis l'annonce des offres de la BNP et la réaction a priori très défavorable des conseils de Paribas et de la Société générale, M. Trichet multiplie les coups de fil et les rendez-vous pour tenter de trouver une solution de conciliation. Après avoir approuvé, via le CECEI – et chaleureusement salué en privé –, le rapprochement SG-Paribas, il a été dans un premier temps agacé de voir la BNP débouler comme un chien dans un jeu de quilles dans cet ensemble. Mais il se trouve maintenant pris au piège monté par Michel Pébereau. Si la très

grande banque française à trois ne voit pas le jour, les groupes étrangers risquent de venir faire leur marché en France. M. Trichet ne peut donc que plaider pour que les trois états-majors trouvent une solution amiable.

## « INTÉRÊTS NATIONAUX »

C'est aussi la position du gouvernement, qui est à la fois conscient qu'une restructuration bancaire est nécessaire en France mais souhaite avant tout qu'elle préserve les « intérêts nationaux », mettant les groupes français à l'abri de concurrents étrangers plus riches. Le vote du représentant du gouvernement au CECEI, en l'occurrence le directeur du Trésor Jean Lemerrier, sera donc très observé. Il y a toutefois peu de chances qu'il s'écarte de celui du gouverneur de la Banque de France. Matignon comme Bercy poussent pour qu'un terrain d'en-

tente soit trouvé, évitant que cette affaire franco-française ne soit totalement arbitrée par les marchés.

Reste que ni Matignon ni Bercy ni la banque centrale ne disposent d'une grande marge de manœuvre pour peser sur une affaire strictement privée. Les critères dont doit tenir compte le CECEI sont, en outre, assez techniques. Quant aux démarches osées par M. Trichet, elles n'ont jusqu'à présent abouti à rien. Ce dernier devrait faire une dernière tentative au cours du week-end.

Le gouvernement veut encore y croire. La BNP aussi. En découvrant les amendements apportés par SG et Paribas à leur projet, l'état-major de la banque y a reconnu le sien : « Ils ont le même espoir de rentabilité que nous sur les services financiers. Ils ont décidé, comme nous, de réduire le poids des activités de marchés et de financement de grandes

entreprises. Nous voyons vraiment de moins en moins ce qui sépare les deux projets et ce qui empêcherait le projet SG-Paribas d'être encore meilleur à trois qu'à deux », affirme-t-on boulevard des Italiens.

Certains concurrents des deux banques, comme le Crédit agricole, sont sceptiques au vu des objectifs de rentabilité présentés dans les deux projets, tout comme les syndicats. Le gouvernement a donc bien pris soin de souligner qu'il souhaitait que ces fusions tiennent compte des intérêts sociaux.

A la veille du week-end, toutefois, rien ne permettait d'anticiper des discussions entre les trois dirigeants. Jeudi soir, plaisantait-on au quartier général de SG-Paribas, il n'était pas exclu que l'état-major reste à Londres pour éviter toute rencontre parisienne !

S. F.

## La longue marche de Michel Pébereau

**SAMEDI 30 JANVIER** à midi, Baudouin Prot, le directeur général de la BNP, bras droit du PDG Michel Pébereau, arrive au siège de la banque pour un déjeuner léger, suivi d'une réunion de travail. Sortant de son

### RÉCIT

Jusqu'au bout, la BNP négocie un rapprochement avec la Générale... sans savoir ce qui se trame avec Paribas

club de gym, il n'a pas encore lu la presse. Mais, en entrant dans la salle où sont déjà réunis M. Pébereau et Georges Chodron de Courcel, directeur général délégué de la banque, frère de Bernadette Chirac, il comprend tout de suite que quelque chose ne va pas : les visages sont tendus et les mines sinistres.

M. de Courcel lui tend les pages saumon du *Figaro*. M. Prot y découvre le projet de mariage entre la Société générale et Paribas et comprend l'atterrissage et la colère de ses collègues. Ce samedi après-midi, si tout s'était passé comme prévu, ce n'était pas entre dirigeants de la BNP qu'ils auraient dû se réunir, mais avec leurs confrères de la Société générale.

### RENDEZ-VOUS DIFFÉRÉ...

Depuis plus d'un an, les deux grandes banques commerciales françaises négocient en effet une fusion. Les conversations avancent à grands pas sur ce projet baptisé du nom de code « Synthèse ». En décembre 1998, les dirigeants passent plusieurs week-ends ensemble à arrêter l'organigramme du futur groupe, à définir son organisation, à examiner les pyramides des âges et les conséquences sociales, et même à calculer des parités boursières. Le 7 janvier, Daniel Bouton, le président de la Société générale, adresse une note manuscrite à Michel Pébereau, qui se termine par « bon courage ». Mercredi 27 janvier, les deux PDG dînent encore ensemble chez Taillevent, une des meilleures tables parisiennes. Le lendemain, M. Pébereau s'envole à New York pour une réunion avec la Réserve fédérale. C'est là que Daniel Bouton l'appelle, de son téléphone portable, sur une ligne inaudible : il a un contre-temps pour le rendez-vous de samedi, prévient-il. Peuvent-ils se voir en début de semaine suivante ? D'accord pour mardi 2 février, répond Michel Pébereau.

Le patron de la BNP est intrigué, sans plus. Il a compris que des raisons personnelles sont à l'origine de ce contre-temps. Il est à mille lieues d'en imaginer la raison de fond. Encore éloigné de Paris, vendredi 29 janvier, il n'a vent d'aucune rumeur... Il tombe de haut en lisant la presse samedi matin. C'est faible de dire qu'il se sent trahi.

Daniel Bouton, lui, se prépare à convoler en justes noces avec André Lévy-Lang, le président du directoire de Paribas. Les deux hommes ont convoqué leur conseil d'administration et de surveillance, pour dimanche 31 janvier dans la soirée. Les deux instances approuvent le projet de fusion. Lundi 1<sup>er</sup> février à l'aube, les communiqués de presse partent et les deux patrons présentent leur projet aux analystes financiers en fin de matinée. M. Bouton est immédiatement salué comme un fin stratège. Jusque-là isolé dans l'espace bancaire français, il donne naissance au quatrième groupe bancaire du monde et prend ses concurrents de court.

Comment y est-t-il parvenu ? En profitant de l'impatience de Claude Bébéar, le président du directoire d'Axa. Ce dernier souhaite ardemment que la BNP et Paribas se rapprochent. L'assureur est le principal actionnaire des deux banques. Il veut qu'elles se renforcent en s'adossant l'une à l'autre et soient candidates au rachat du Crédit lyonnais. L'objectif de M. Bébéar est double : marginaliser son grand rival, l'allemand Allianz, qui a déjà un pied dans le Crédit lyonnais, et écarter la BNP de son partenaire allemand, la Dresdner Bank, trop proche d'Allianz. Parrain du capitalisme français, il lance les banques dans un mouvement de consolidation stratégique.

Mais, en novembre 1998, M. Bébéar commet un faux pas : il manifeste publiquement sa déception face à la stratégie de Paribas. M. Lévy-Lang prend la mouche. Le président du directoire de Paribas vient de terminer la réorganisation de son groupe. Il est prêt à prendre un virage stratégique, mais pas à plier sous la pression d'un actionnaire qui n'aurait pas seulement en tête les intérêts de Paribas. Agacé par les rumeurs et les émissaires que lui envoient Axa et la BNP, il invite Michel Pébereau à déjeuner dans les

ment et aux marchés financiers, que Patrick Duverger, un des deux directeurs généraux, a beaucoup développés. La BNP les juge trop risqués et préfère concentrer le futur groupe sur la banque de détail. En outre, Marc Viénot, le prédécesseur de Daniel Bouton, ne soutient pas vraiment ce projet : il avait déjà engagé des négociations avec Paribas en 1997 et maintient que la banque de l'avenir passe plutôt par le téléphone, Internet et les services financiers spécialisés, points forts de Paribas, que par le rapprochement de deux « réseaux en dur ».

### « J'AURAIS FAIT LA MÊME CHOSE »

Daniel Bouton décide donc de tenter sa chance. Il passe un coup de fil à André Lévy-Lang, qui le reçoit début janvier. Dans un premier temps, il ne donne pas suite à la proposition de mariage que la Générale lui fait. Mais, le 12 janvier, le conseil de surveillance de Paribas doit se réunir pour approuver un nouvel organigramme et entendre le discours stratégique de son président. Plusieurs membres ont fait comprendre à M. Lévy-Lang qu'il était temps pour Paribas de bouger. Le conseil approuve. Il reprend alors contact avec Daniel Bouton. Quinze

jours plus tard, le mariage est bouclé. Quand il l'explique à Michel Pébereau, mardi 2 février, Daniel Bouton recueille une confiance de son confrère et ami, déçu : « A ta place, j'aurais fait la même chose. » Mais celui-ci n'en reste pas là. La BNP propose à la Générale d'aller plus loin et de continuer à discuter, à trois cette fois. Daniel Bouton refuse, il estime ce projet ingérable.

La veille, à 8 heures, le premier coup de fil de la journée de Michel Pébereau a été pour Jean Peyrelevalde, le président du Crédit lyonnais. Il le sait, comme lui, mortifié du mariage SG-Paribas. M. Peyrelevalde n'a jamais caché qu'il comptait sur Paribas dans son noyau dur. Mais le patron du Crédit lyonnais repousse une fois de plus M. Pébereau et ouvre la porte au Crédit agricole.

La BNP se retrouve complètement isolée. Cela ne peut durer. Michel Pébereau fait travailler d'arrache-pied ses équipes et ses banquiers-conseils – Lazard et Goldman Sachs – pour trouver une riposte. Le quartier général de jour est une petite salle attenante au bureau de Baudouin Prot ; le QG de nuit et de week-end s'installe dans les bureaux de Lazard, à l'angle du boulevard Haussmann et de l'avenue Percier.

### SPRINT FINAL AVANT RIPOSTE

Le 5 mars, la BNP n'a plus que quelques jours pour se décider. Aucune surenchère ne peut être faite sur Paribas après le 10 mars. Michel Pébereau s'est assuré de l'appui de Claude Bébéar, qui voyage en Australie. Baudouin Prot sait qu'il peut compter sur l'enthousiasme de Henri de Castries, directeur général d'Axa, son camarade de l'inspection des finances. Le week-end sera celui du sprint final. Le projet industriel a été mûri pendant plus de quatre semaines. Les banquiers-conseils réfléchissent aux parités à proposer : ils font un savant calcul pour que la fusion donne exactement un tiers du nouveau groupe aux actionnaires de Paribas, un tiers à ceux de la Générale, un tiers à ceux de la BNP. Personne ne nomme la nouvelle entité pour ne déplaire à aucune banque. L'organigramme est laissé ouvert.

Mais comment lancer l'offre sans paraître trop hostile et, surtout, sans trop rappeler le raid sur la Générale lancé en 1988 par Georges Pébereau, le frère de Michel, une opération désastreuse ? Les mots seront pesés : une double offre non sollicitée, mais pas inamicale. Elle sera déposée le mardi 9 mars, entre 20 heures et 20 h 30, à l'issue du conseil d'administration de la BNP. Une campagne de presse est lancée pour adoucir l'image du PDG de la BNP et faire oublier sa famille.

Michel Pébereau prévient Daniel Bouton et André Lévy-Lang, à l'issue de son conseil, ni plus ni moins courtois qu'eux. Les deux patrons sont alors en réunion avenue Kléber, dans l'ancien siège de la Compagnie bancaire, qui doit devenir celui de SG-Paribas. Ils travaillent sur l'organigramme de la banque d'investissement. C'est ensemble qu'ils décident de contrer l'offre surprise.

Chaque banque travaille sur une ou plu-

### Les principaux acteurs

● **LE CLAN BNP** :  
– **Quartier général** : boulevard des Italiens  
– **Président** : Michel Pébereau  
– **Etat-major** : Baudouin Prot, Georges Chodron de Courcel (frère de Bernadette Chirac) et Vivien Levy-Garboua, respectivement directeur général et directeurs généraux délégués, Patrick Soulard, Bernard Lemée (DRH).  
– **Banques-conseils** : Lazard (David Dautresme et Bruno Roger) et Goldman Sachs (Jacques Mayoux et Sylvain Hefes).  
– **Appuis** : Claude Bébéar, président d'Axa, premier actionnaire de la BNP ; Jacques Friedmann, président du conseil de surveillance d'Axa, membre du conseil ; Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain, membre du conseil ; Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, qui entrera au conseil en mai.  
● **LE CLAN SG-PARIBAS**  
– **Quartier général** : avenue Kléber, siège de la Compagnie bancaire  
– **Présidents** : Daniel Bouton (PDG de SG) et André Lévy-Lang (président du directoire de Paribas)  
– **Etats-majors** : pour Paribas, Michel François-Poncet (président du conseil de surveillance), Amaury-Daniel de Seze, Bernard Müller, Jean Clamon et Philippe Wahl ; pour SG, Patrick Duverger et Philippe Citerne, directeurs généraux.  
– **Appuis** : Marc Viénot, prédécesseur de Daniel Bouton ; Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, de la CGIP, présent au conseil de SG et de Paribas.  
– **Banques-conseils** : Morgan Stanley, Rothschild & Cie et Merrill Lynch.  
● **LES ARBITRES** :  
– **Médiateur** : Jacques Calvet, président d'honneur de PSA, membre du conseil de SG.  
– **Jean-Claude Trichet**, gouverneur de la Banque de France, président du Comité des établissements de crédit et entreprises d'investissement (Cecei), qui doit donner son avis sur l'opération.  
– **Jean Lemerrier** : membre du droit du Cecei, directeur du Trésor.  
– **Dominique Strauss-Kahn**, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.



élégants salons de la banque, rue d'Antin, entre Noël et le jour de l'an. En mots choisis, André Lévy-Lang explique à son invité que Paribas ne souhaite pas se marier avec la BNP. Ni d'ailleurs avec aucune autre banque à réseau. Il se donne comme priorité une opération qui le renforce dans ses métiers de banque d'investissement et souhaite se contenter d'une participation dans le Lyonnais.

Un peu déçu, M. Pébereau n'est guère inquiet. Convaincu que Claude Bébéar travaille pour lui en coulisse, il n'a pas l'intention de brusquer le président de Paribas. Tout au plus de revenir le voir dans quelques mois... s'il devait abandonner son autre fer au feu : la fusion SG-BNP.

Daniel Bouton a vent de ce déjeuner. Et est conscient de l'agacement d'André Lévy-Lang. Il voit le cours de Bourse de la Société générale faire un parcours nettement moins bon que celui de la BNP, ce qui donne un avantage à la banque du boulevard des Italiens en cas de rapprochement. Ce projet lui plaît de moins en moins : il aurait préféré prendre le contrôle de la BNP. Surtout, il a un point de désaccord avec Michel Pébereau et Baudouin Prot. La Société générale croit beaucoup à l'activité de banque d'investisse-

**U.C.S. ANTIQUITÉS**  
Recherche : Meubles anciens  
Argentierie - Bronzes  
Objets 1900 - GALLÉ  
ACHAT TABLEAUX  
IMPRESSIONNISTES  
Renoir, Bonnard, etc...  
ESTIMATIONS GRATUITES  
Partage de successions  
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS  
☎ 01.53.69.06.06  
Déplacements Paris - Province

Sophie Fay

# La fusion Aérospatiale-Matra est suspendue au feu vert de la Commission des participations

L'autorité indépendante devrait se prononcer avant la fin du mois

Aérospatiale et Matra espèrent sceller leur fusion avant le Salon du Bourget : pour que ce calendrier soit respecté, les deux groupes doivent

fusionner et entrer en Bourse d'ici au 12 juin. Avant de lancer les opérations, ils attendent impatientement l'avis de la Commission des parti-

ciations et des transferts, organisme indépendant chargé de contrôler le respect des intérêts de l'Etat lors des privatisations.

**AEROSPATIALE** et Matra Hautes Technologies (groupe Lagardère) pourront-ils profiter du Salon aéronautique du Bourget, à partir du 12 juin, pour célébrer leur mariage ? Ce calendrier idéal, les deux fiancés l'ont en tête depuis de longues semaines. Il suppose que la fusion des deux entreprises et la mise en Bourse soient achevées avant cette date. Le compte à rebours est serré, et les deux industriels comptent les jours en attendant le feu vert auquel tout est suspendu : celui de la Commission des participations et des transferts, présidée depuis août 1998 par François Lagrange, qui est censée se prononcer avant fin mars. Dès ce week-end, espèrent même les intéressés.

Mais ils doivent réfréner leur impatience. L'ex-Commission de privatisation a fait la preuve spectaculaire de son indépendance, en décembre 1996, en mettant son veto à la reprise de Thomson-CSF par le groupe Lagardère. Cette fois, l'entourage de « Jean-Luc », qui en a un souvenir cuisant, se veut d'une prudence de loup.

En attendant, le dispositif a été minutieusement préparé, dans une ambiance parfois tendue. Qui en sera, qui n'en sera pas ? Au Salon de l'armement d'Abu Dhabi, mi-mars, les deux entreprises se présentaient sur un stand commun, une initiative « appréciée des clients », assurait Jean-Paul Gut, étoile montante du groupe Lagardère et futur patron commercial d'Aérospatiale-Matra. Sous les deux logos juxtaposés, les exposants clamaient leur fierté de participer à l'aventure mais s'inquiétaient de la répartition des rôles au sein du nouveau groupe.

Une soixantaine de « matraciens » s'apprêtent à emménager boulevard de Montmorency, à Paris, siège du groupe public et du futur ensemble privatisé. Ses actuels occupants savent qu'il faudra faire de la place aux nouveaux arrivants, parfois en rétrogradant dans la hiérarchie. Certains ont du mal à l'admettre. D'autant que les négociations de fusion, qui ont duré huit mois, ont laissé des traces. Pour défendre au mieux ses intérêts financiers, le groupe Lagardère avait tout

intéressé à minimiser la valeur d'Aérospatiale. Les équipes de Matra Hautes Technologies ont, dès le départ, décelé deux faiblesses dans les comptes de l'entreprise publique : les risques commerciaux d'Airbus et la politique de couverture de risques de change du groupe.

## COUVERTURE DU RISQUE DOLLAR

Noël Forgeard, ex-dirigeant de Matra, aujourd'hui patron d'Airbus, a donné un coup de main involontaire à son ancienne maison. Comme tout nouveau PDG, M. Forgeard a demandé à son commissaire aux comptes, Arthur Andersen, d'identifier les risques. Les 277 millions d'euros provisionnés sur les comptes 1998 (risques clients et remises commerciales) ont fait plonger les comptes du groupement d'intérêt économique dans le rouge et fait fondre de 600 millions de francs (91,5 millions d'euros) le bénéfice d'Aérospatiale, qui détient 37,9 % du consortium.

La prise en compte de la politique de couverture du risque dollar d'Aérospatiale a donné lieu à une autre bagarre. Depuis plusieurs an-

nées, Aérospatiale s'« assure » un niveau de dollar minimum, environ 5,50 francs, pour se prémunir contre une trop forte baisse de la devise américaine, une grande partie de son chiffre d'affaires étant facturée en dollars. Ce mécanisme de couverture lui a fait gagner environ 5 milliards de francs entre 1990 et 1996.

Début 1999, Lagardère découvre ce mécanisme de couverture, qui, avec la remontée du dollar, défavorise désormais Aérospatiale. La quasi-totalité du carnet de commandes (11 milliards de dollars) a été assurée à 5,50 francs, contre un cours réel de 6 francs. Réclamant que soit pris en compte ce « manque à gagner », potentiellement de 6 milliards de francs, Lagardère obtient qu'une charge de 1,7 milliard de francs soit passée, mais seulement sur les comptes 1999, et non 1998 comme il le réclamait. Et que la soule qu'il doit verser au Trésor soit réduite à due proportion.

Christophe Jakubyszyn et Anne-Marie Rocco

# Le passage aux 35 heures chez Renault permettra 6 000 embauches

Trois syndicats au moins devraient signer l'accord

**ALORS QUE** Louis Schweitzer, PDG de Renault, est au Japon pour signer l'accord permettant au groupe français d'entrer dans le capital de Nissan, le secrétaire gé-



## 35 HEURES

mais très sensible : celui des 35 heures. Lors de la dernière séance de négociation, le nombre de personnes susceptibles de partir en préretraite a été porté de 9 600 à 10 500, sous réserve d'un accord de branche qui reste à négocier. Pour compenser ces départs qui s'échelonnent jusqu'en 2003, Renault envisage 3 900 embauches. La réduction du temps de travail générera en outre 2 100 créations d'emplois. Renault maison mère (44 000 salariés) s'engage donc à embaucher 6 000 personnes. L'extension du dispositif aux filiales représenterait 7 000 embauches, soit le chiffre revendiqué par la CFDT.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, la durée du travail, ramenée à 35 heures (34 h 24 pour les salariés en équipe), avec maintien de la rémunération, serait annualisée. En cas d'absence d'accord local, l'accord central fixe à quatre mois par an la durée maximale annuelle durant laquelle les salariés peuvent travailler « en semaine longue ». Dans ce cas, le travail le samedi donne droit à un jour de congé choisi par le salarié. La réduction du temps de travail se traduira par au moins dix jours de congés supplémentaires : sept imposés par la direction et trois laissés au choix du salarié pour les ouvriers et la maîtrise. Par ailleurs, les salariés en équipe bénéficient d'un onzième jour de congé. Pour les agents de maîtrise

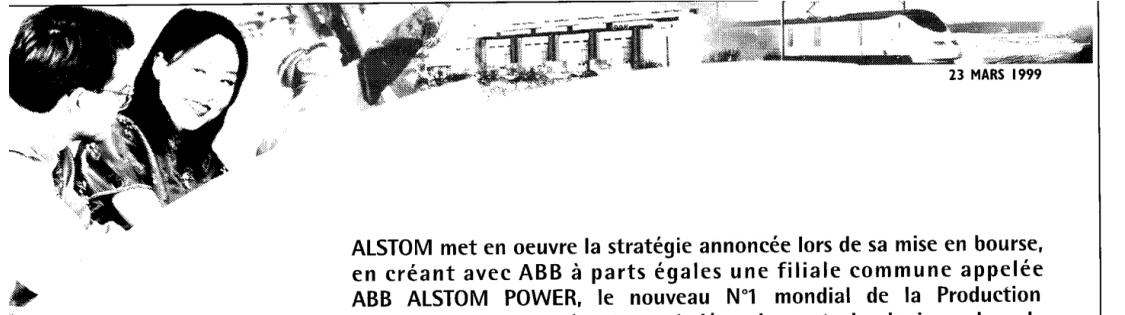
ou forfait ainsi que pour les ingénieurs et cadres, la répartition est différente : cinq jours sont choisis par les salariés.

Par ailleurs, « un système de suivi autodéclaratif simple et hebdomadaire du temps de travail, exprimé en jours, est mis en œuvre pour les ingénieurs et cadres », précise le communiqué de la direction. Les jours de congés collectifs, que des accords locaux peuvent accroître, sont cumulables dans la limite de 35 jours. Les cadres supérieurs disposent d'un forfait de mission, où tous les jours sont individuels. Pour les autres cadres, l'horaire hebdomadaire est fixé à 38h 30 en moyenne annuelle. Ils bénéficient d'un « forfait à horaire défini et leur rémunération intègre la rémunération d'heures supplémentaires ».

L'accord prévoit un droit à la formation organisé dans un compte épargne-formation. Les ouvriers en équipe ont droit à 25 heures (dont 20 pris hors temps de travail effectif), les autres ouvriers et agents de maîtrise à 35 heures (dont 30 hors temps de travail) et les ingénieurs et cadres à six journées. Les salariés de plus de 51 ans (55 ans pour les cadres) peuvent transformer ce droit en jours de congé.

L'accord est soumis à signature jusqu'au 2 avril. La CGT, premier syndicat, n'en pense « que du mal », car l'emploi n'est pas maintenu. Pour Michel Huc, secrétaire général de FO-Métaux, le projet « va dans le bon sens ». La CFDT a titré son tract « une négociation difficile. Des résultats à apprécier ». Ses délégués reconnaissent des avancées mais refusent de se prononcer avant la consultation des équipes. La CFTC s'est félicitée des « avancées obtenues ». La CGC se prononcera le 31 mars mais Robert Malherbe, le délégué syndical central, a un « a priori favorable ».

Frédéric Lemaître



23 MARS 1999

**ALSTOM met en œuvre la stratégie annoncée lors de sa mise en bourse, en créant avec ABB à parts égales une filiale commune appelée ABB ALSTOM POWER, le nouveau N°1 mondial de la Production d'Énergie et en acquérant son indépendance technologique dans le domaine des turbines à gaz de grande puissance. ALSTOM joue ainsi un rôle majeur dans la consolidation du secteur de l'Énergie.**

**ALSTOM est un leader mondial dans la fourniture de systèmes, de composants et de services destinés aux grandes infrastructures.**

Parmi les leaders mondiaux dans toutes ses activités, ABB ALSTOM POWER aura un chiffre d'affaires combiné d'environ 9,9 milliards d'euros et emploiera environ 54.000 personnes dans plus de 100 pays.

Cette société commune sera, sur un marché de l'énergie en croissance régulière, en meilleure position pour répondre aux changements et aux opportunités créés par les privatisations et les dérégulations, grâce à la complémentarité de ses gammes de produits, à sa couverture géographique mondiale et à sa capacité de recherche et développement. En effet, les dépenses combinées de R&D d'ABB ALSTOM POWER se montent à 630 millions d'euros, soit 6,5 % du chiffre d'affaires. Les synergies attendues d'ici 3 à 4 ans, sont estimées à environ 400 millions d'euros par an.

ALSTOM apportera l'ensemble de son secteur production d'énergie à la nouvelle société à l'exception des turbines à gaz de grande puissance, activité qui est cédée à GE. ABB apportera l'ensemble de son domaine de production d'énergie, à l'exception de ses activités nucléaire et énergie distribuée.

Afin de compenser la différence en termes de taille des deux apports, ABB recevra un paiement en cash d'ALSTOM de 1,4 milliard d'euros. Par ailleurs, le produit de la transaction avec GE se montant à 820 millions d'euros, l'investissement net pour ALSTOM sera ramené à 580 millions d'euros.

Ces opérations sont soumises aux procédures usuelles d'approbation et de consultation dans les différents pays d'implantation.

La nouvelle société de droit néerlandais aura initialement son siège à Bruxelles. Elle sera dirigée par Claude Darmon (Président Et CEO), jusqu'à présent Directeur Général d'ALSTOM. Le Conseil de Surveillance sera constitué de six membres, trois désignés par ABB et trois par ALSTOM. Il sera présidé par Göran Lindahl (Président Et CEO d'ABB).

Pour les trois prochaines années, l'objectif d'ABB ALSTOM POWER est d'améliorer substantiellement sa marge opérationnelle.

## Commentant cette opération, Pierre Bilger, le Président Directeur Général d'ALSTOM, a déclaré :

"L'objectif stratégique d'ALSTOM, annoncé lors de son introduction en bourse, est de se situer au premier ou au deuxième rang mondial dans ses trois principaux secteurs. C'est déjà le cas dans le Transport et la Transmission & Distribution. Aujourd'hui, ALSTOM concrétise cette ambition dans le secteur de l'énergie avec la création d'ABB ALSTOM POWER.

Cette société commune aura une très forte capacité de R&D. En effet, les percées technologiques sont capitales pour anticiper les demandes des clients et assurer une croissance profitable à long terme. En outre, ABB ALSTOM POWER bénéficiera de l'expérience démontrée de ses deux sociétés mères pour réussir l'intégration d'équipes de cultures différentes. Enfin, cette opération aura pour conséquence d'améliorer significativement la performance de ses deux sociétés mères."

## ABB ALSTOM POWER

Nouveau N°1 mondial de la Production d'Énergie

- 9,9 milliards d'euros
- 54 000 personnes
- 100 pays

Informations Actionnaires  
http://www.alstom.com  
N° Vert : 0 800 50 90 51  
investor.relations@chq.alstom.com  
38, avenue Kléber  
75795 PARIS Cedex 16

© - ALSTOM - 1999. ALSTOM, le logo ALSTOM et leurs formes figuratives sont des marques déposées d'ALSTOM. Les autres marques mentionnées dans ce document, déposées ou non, appartiennent à leurs détenteurs respectifs.

## NOMINATIONS

### Un Français à la tête de Petrobras

**HENRI PHILIPPE REICHSTUL**, français naturalisé brésilien, 49 ans, a été porté, mercredi 24 mars, à la présidence de la compagnie pétrolière nationale brésilienne Petrobras. Diplômé de l'université de Sao Paulo et d'Oxford, il présidait depuis 1988 la banque Inter American Express. M. Reichstul remplace Joël Renno, qui a démissionné début mars. Les statuts de cette entreprise publique ont dû être modifiés : en effet, seul un Brésilien, né au Brésil, pouvait diriger la compagnie.

■ **GENERALI** : Eric Le Gentil (38 ans, X) a été nommé directeur général de Generali Vie et de Generali France Assurances, dont le président-directeur général est Jean-Philippe Thierry. M. Le Gentil était précédemment membre du comité de direction générale du groupe AGF, en charge des agents généraux.

■ **BULL** : Pierre Signal (37 ans, ingénieur Télécom, MBA de Lausanne) est nommé vice-président des activités mondiales d'infogérance de Bull in Services. Il était au-

paravant chez IBM Global Services.

■ **THOMSON-CSF** : Alexandre Begoune de Juniac (36 ans, X, ENA) devient secrétaire général de Thomson-CSF à la place de Pierre Cabanes, dont il était l'adjoint depuis 1998. M. Begoune de Juniac est entré chez Thomson en 1995, après avoir été directeur adjoint du cabinet de Nicolas Sarkozy, au ministère du budget.

■ **EURO DISNEY** : Jay Rasulo (43 ans, MBA de finances et marketing), directeur général adjoint d'Euro Disney depuis août 1998, devient directeur général. Depuis treize ans au sein du groupe, M. Rasulo a travaillé au siège de Burbank puis à la direction de clubs Disney.

■ **UGAP** : Olivier Bailly, président de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) depuis juillet 1998, a nommé quatre nouveaux directeurs : Bernard Pequignot (55 ans, ESCP) devient directeur des ressources humaines, après avoir occupé des fonctions identiques chez UTA et Schneider ; Serge Lado-Bordovsky (52 ans, IEP-Paris) devient directeur financier et secrétaire général ; Loïc Hilaire (44 ans, ESC-Le Havre) devient directeur de l'action commerciale et Daniel Guilmain (48 ans, licence en droit) devient directeur des achats et de la distribution.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67.

**Jacques Gautier**  
Bijoux d'art

BIJOUX EMBLEMATIQUES  
36, rue Jacob 75006 Paris  
Tél/fax 01 42 60 84 33

**VOTRE BAIGNOIRE REMISE A NEUF**

Sans démontage, en blanc ou en couleur. Déplacement gratuit Paris et province.  
Mr Baignoire®  
01.41.95.06.82 PARIS  
03.88.66.02.86 PROVINCE





FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Beiersdorf a gagné 6,7%, à 70 euros, jeudi 25 mars, les investisseurs américains considérant que le groupe est un acquéreur potentiel de la société Revlon, qui pourrait également intéresser Unilever.

95 millions de francs) d'ici un an et demi. La valeur Electrolux a grimpé jeudi de 3,9%, à 160 couronnes danoises, bénéficiant des anticipations effectuées par son concurrent américain Maytag, qui s'attend à des profits au premier trimestre 1999 meilleurs que ceux prévus par les analystes.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASE AG, BMW, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONGLOMERATS. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL, BASF AG, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PHARMACIE. Includes entries like ASTRA -A-, ASTRON -A-, ELAN CORP, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like AALBORG PORTLAN, ACCIONA, ACESA REG, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ALUMINIUM GREEC, ARJO Wiggins AP, ASSIDOMEN AB, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ÉNERGIE. Includes entries like AKER MARITIME, ASKO OY, ALUMAR, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries like AGA -A-, AGA -B-, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

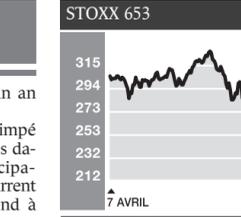


Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index. Includes entries like BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, BRYANT GROUP PL, etc.

Table of stock prices for various companies under the STOXX 653 index. Includes entries like VALLEHERMOSO, WOOLWICH PLC, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX FINS P. Value: 252,27 +0,19.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

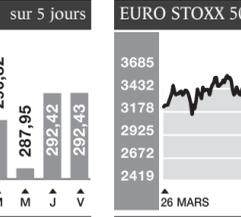


Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like BTR SIEBE, SITA, SKF -A-, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX INDO GO P. Value: 311,69 +0,47.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX FINS P. Value: 252,27 +0,19.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like FRESENIUS MED C, GAMBRO -A-, GAMBRO -B-, etc.

Table of stock prices for various companies under the EURO STOXX 50 index. Includes entries like ACI/IRM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX INDO GO P. Value: 311,69 +0,47.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX TCOM P. Value: 650,22 -0,41.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX PHAR P. Value: 373,7 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX C10 GO P. Value: 156,58 +0,01.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CHEM P. Value: 297,86 +0,09.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX AUTO P. Value: 252,04 +0,38.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: DJ E STOXX CONG P. Value: 234,43 -0,45.

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien : les acteurs et les valeurs des marchés, les cotations en direct, les informations financières sur les entreprises...

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: AMSTERDAM. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BRUXELLES. Includes entries like ENVIPO HLD CT, FARDEM BELGIUM ABC, INTERNO HLD, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: FRANCFORT. Includes entries like 1 & 1 AG & CO/GAA, AKTRON, AUGUSTA BTEILIGUN, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande - LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche - FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO: CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark - GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



# AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 27 MARS 1999

**SPORTS** L'équipe de France de football reçoit, samedi 27 mars au Stade de France, l'Ukraine pour le compte des éliminatoires du Championnat d'Europe 2000. Une victoire

des Bleus, invaincus depuis un an, leur permettrait de ravir aux Ukrainiens la première place du groupe 4. ● LE FORFAIT de Zinedine Zidane, blessé au genou droit, a contraint le sélection-

neur français, Roger Lemerre, à revoir l'animation offensive de son équipe. Youri Djorkaëff devrait assumer les responsabilités de stratège du milieu de terrain. ● LE CAPITAINE FRANÇAIS,

Didier Deschamps, va établir un nouveau record en fêtant sa 83<sup>e</sup> sélection. ● L'UKRAÏNE, vainqueur des trois premiers matches, s'appuie sur l'ossature du Dynamo Kiev, demi-finaliste de la

Ligue des champions, et sur un fort sentiment national pour affirmer ses ambitions. Mercredi 31 mars, la France accueillera l'Arménie au Stade de France.

## Face à l'Ukraine, l'équipe de France devra briller sans l'éclat de Zinedine Zidane

Privés de « Zizou », les champions du monde reçoivent, samedi 27 mars au Stade de France, l'Ukraine, leur principal adversaire des éliminatoires du Championnat d'Europe 2000. Les Bleus espèrent démontrer qu'ils ne doivent pas leur rang à un seul joueur

**TOUS** sont venus donner de ses nouvelles. « Il va de mieux en mieux », a dit l'un. « Il se sent bien avec nous », a dit un autre. « Il fait le maximum pour pouvoir recourir le plus rapidement possible », ont répété plusieurs. Après avoir annoncé mardi 23 mars qu'il déclarait forfait pour le match contre l'Ukraine, Zinedine Zidane a laissé à ses coéquipiers de l'équipe de France de football le soin de communiquer les bulletins de santé quotidiens. Victime d'une entorse au genou droit lors du match de Ligue des champions entre la Juventus Turin et l'Olympiakos Le Pirée (1-1) le 17 mars, le meneur de jeu va donc manquer la rencontre la plus importante de la saison pour les Bleus, samedi 27 mars au Stade de France. Resté au centre technique de Clairefontaine (Yvelines) avec un programme de rééducation, Zinedine Zidane espère effectuer sa rentrée pour l'autre match qualificatif à l'Euro 2000 que les champions du monde disputent, mercredi 31 mars, face à l'Arménie.

Le genou de « Zizou », ces jours derniers, ce fut un peu comme le nez de Cléopâtre. Sans cette malheureuse distension du ligament interne, l'avenir des Bleus se serait lu différemment. Spéculation et plans sur la comète n'auraient pas autant alimenté la chronique. Car comment compenser l'absence de celui qui est considéré comme le « meilleur joueur du monde » ? La question a circulé de bouche en bouche. Le sélectionneur Roger Lemerre a, d'une certaine façon, accredité la thèse que nul n'est irrem-

plaçable sous le maillot bleu : « Lorsqu'on a la chance de posséder autant de joueurs de très haut niveau, composer une équipe de France n'est pas un casse-tête chinois. Les choix se font toujours sur le fil du rasoir. Et quand on préfère tel joueur à tel autre, on constate qu'il y a peu de différence à l'arrivée. » Christophe Dugarry, le meilleur ami de Zinedine Zidane, a exprimé la même idée : « Imaginez un orchestre philharmonique qui répète pendant six mois et qui, à la veille de donner une représentation, perd son chef d'orchestre. Ce n'est pas pour cela que les musiciens joueront faux. » Exécutants de la défense et virtuoses de l'attaque l'ont confirmé : les complicités sont tellement poussées dans cette équipe que ce n'est pas le renoncement d'un de ses membres qui réduira à néant la force collective de l'ensemble.

### UN « NEUF ET DEMI »

Reste que, le football se jouant à onze, il faut bien trouver un remplaçant à Zinedine Zidane, au moins numériquement. Doit-on le suppléer poste pour poste et légèrer la responsabilité du jeu à un autre numéro dix ? Ne vaut-il pas mieux deux milieux de terrain offensifs qui seraient excentrés chacun sur un côté ? Roger Lemerre s'est bien gardé de dévoiler ses cartes, laissant ses joueurs extrapoler à sa place. Un nom, cependant, a fait l'unanimité : Youri Djorkaëff. Pendant la Coupe du monde, Zinedine Zidane avait manqué deux matches (face au Danemark et au Paraguay) en raison de son exclusion contre l'Arabie saoudite. Le sélec-



REUTERS

Didier Deschamps, ici à l'entraînement le 10 juin 1998, disputera face à l'Ukraine son 83<sup>e</sup> match international.

tionneur Aimé Jacquet avait alors confié les clés de l'équipe au joueur de l'Inter Milan.

Dans le jargon qu'affectionnent les théoriciens du ballon rond, Youri Djorkaëff est un « neuf et demi ». Entendez qu'il n'est pas complètement un numéro neuf, comme l'est par exemple le buteur Nicolas Anelka ; ni un vrai numéro dix, façon Zinedine Zidane. « A Milan, mon rôle est assez stable, éclairé-t-il. Je ne joue ni devant ni derrière. Je me sens à l'aise dans cette position

de cinquième milieu de terrain. Je suis en quelque sorte le cinquième élément. » Au gré des circonstances, Youri Djorkaëff sait, mieux que personne, passer d'une fonction à l'autre. L'importance du match de samedi devrait convaincre Roger Lemerre de le désigner animateur en chef des offensives tricolores. A condition que sa blessure à la cheville droite ne se réveille pas.

La polyvalence de Robert Pires et la fougue retrouvée de son coéqui-

pier marseillais Christophe Dugarry sont autant d'éléments susceptibles de venir en appoint à un Youri Djorkaëff qui jouerait dans un registre plus traditionnel. Au jeu des équations possibles, il convient enfin d'ajouter le nom du dernier venu : Vikash Dhorasoo. Pur numéro dix, mais lui aussi capable d'évoluer sur un côté car plus rien n'est figé dans le football moderne, le meneur de jeu de l'Olympique lyonnais ne cache pas son embarras à l'idée de profiter de l'absence

de Zinedine Zidane : « Mon but n'est pas de jouer à sa place. Au contraire, j'aurais aimé le côtoyer au moins une fois à l'entraînement. J'ai déjà joué contre lui, mais jamais à ses côtés. » Agé de vingt-cinq ans, le jeune homme rêve en secret de composer un duo de créateurs offensifs avec Zinedine Zidane, de seize mois plus âgé que lui. Qu'elle survienne là ou une fois prochaine, la sélection de Vikash Dhorasoo, né à Harfleur (Seine-Maritime) de parents mauriciens d'origine indienne, ne passera pas inaperçue. Elle ajoutera une teinte supplémentaire à cette équipe de France melting-pot où se retrouvent des Blacks, des Blancs, un Beur, un Kanak, mais pas encore de représentant du continent asiatique. Champions du monde, ils le sont dans tous les sens du terme.

Frédéric Potet

■ **Les dix-huit bleus retenus. Gardiens :** Fabien Barthez (Monaco), Stéphane Porato (Marseille), **défenseurs :** Laurent Blanc (Marseille), Marcel Desailly (Chelsea), Christian Karembeu (Real Madrid), Frank Lebeuf (Chelsea), Bixente Lizarazu (Bayern Munich), Lilian Thuram (Parma) ; milieux de terrain : Alain Boghossian (Parma), Didier Deschamps (Juventus Turin), Vikash Dhorasoo (Lyon), Youri Djorkaëff (Inter Milan), Emmanuel Petit (Arsenal), Robert Pires (Marseille), Patrick Vieira (Arsenal) ; **attaquants :** Nicolas Anelka (Arsenal), Christophe Dugarry (Marseille), Sylvain Wiltord (Bordeaux).

### La Russie en quête d'une première victoire

Si France-Ukraine sera la tête d'affiche, deux autres rencontres du groupe 4 se disputent samedi 27 mars. Après un début de parcours calamiteux, la Russie va tenter d'obtenir enfin son premier succès à Erevan face à la sélection de l'Arménie. Successivement battus par l'Ukraine (3-2), la France (2-3) et l'Islande (1-0), les Russes ont abandonné l'espoir de se qualifier directement pour le championnat d'Europe en terminant en tête. Leur seule chance est de remonter jusqu'à la deuxième place pour participer aux matches de barrage face à un autre deuxième. Devant son public, l'Arménie, qui reste sur une défaite en Ukraine (2-0), rêve d'un deuxième succès dans ces éliminatoires malgré ses modestes moyens. L'Islande, qui a inquiété la France (1-1) avant de s'imposer face à la Russie (1-0), ne devrait pas laisser échapper l'occasion d'enlever une nouvelle victoire sur le terrain des amateurs d'Andorre mais, sauf surprises en cascade, les deux premières places du groupe sont promises à la France et l'Ukraine dans l'ordre ou le désordre.

## Didier Deschamps établit un nouveau record de sélection

**LE PLUS BEAU** curriculum vitae du football français s'orne d'une ligne supplémentaire. Samedi 27 mars, face à l'Ukraine, Didier Deschamps va devenir le joueur le plus capé de l'histoire du football français. Champion du monde, double vainqueur de la Ligue des champions, triple champion d'Italie et double champion de France, le capitaine des Bleus va disputer sa 83<sup>e</sup> rencontre internationale. Au palmarès du nombre de sélections en équipe de France, il succède à Manuel Amoros, lequel avait succédé en 1992 à Maxime Bossis (76 sélections), qui lui-même était passé en 1985 devant Marius Trésor (65 sélections).

Disparaître des tablettes est rarement un moment agréable pour un sportif. Manuel Amoros vit cela comme « un honneur ». « On ne choisit jamais la personne à qui on lègue son record. Mon souhait était que celui qui en hérite soit quelqu'un que j'apprécie et avec lequel j'ai joué. Pour ces raisons, je suis fier que ce soit Didier qui prenne ma place », confie l'ancien arrière latéral de la « grande équipe de France des années 80 », celle qui atteignit à deux reprises les demi-finales de la Coupe du monde (1982, 1986).

### UN RESCAPÉ

A trente-sept ans, Manuel Amoros est non seulement un footballeur toujours en activité, mais il est aussi un rescapé du sport de haut niveau. En début de saison, il a signé une licence amateur au club de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), en division d'honneur régionale. Un an plus tôt, dans une clinique de Marseille, il s'était fait poser une hanche artificielle. Des crises d'arthrose à répétition avaient mis un terme à sa carrière professionnelle alors qu'il jouait avec l'OM en deuxième division, en 1996.

« Tout a commencé par une petite douleur lors d'un entraînement, raconte Amoros. Le mal s'est amplifié. Peu à peu, j'ai disparu de l'effectif. J'aurais aimé finir ma carrière sur le terrain. Pouvoir faire un dernier match. Mais tout s'est terminé en queue de poisson. Et personne ne s'est préoccupé de moi. Quand tu es footballeur professionnel, on te déroule le tapis rouge, car tu es rentable. Le jour où tu te blesses, tu ne rapportes plus rien, alors on te laisse tomber. »

Plutôt que de traîner son aigreur, Manuel Amoros a décidé, après son opération, de chausser à nouveau les crampons. « Les matches à répétition, les stages, la pression, les supporters... Dans les dernières années de ma carrière, je n'avais qu'une seule envie : que tout cela s'arrête. Et quand tout cela s'est effectivement arrêté, je me suis rendu compte combien cette vie me manquait. » A Saint-Rémy-de-Provence, non loin de la maison qu'il s'est fait construire pendant les belles années olympiennes, le défenseur a payé lui-même sa licence. Il s'entraîne deux fois par semaine, joue tous les week-ends au poste de libero et signe des autographes à ses adversaires, à la sortie des vestiaires.

« La plupart des joueurs que je rencontre ont été supporters de l'équipe de France. Pratiquement à chaque fois, on me demande des souvenirs de cette époque-là. Platini, le carré magique, le match de Séville contre l'Allemagne, celui contre le Brésil en 1986... Mais je me prête au jeu. C'est faire partager un plaisir que nous avons eu, nous footballeurs professionnels, et qu'eux, footballeurs amateurs, n'ont pas connu. » Dimanche 28 mars, au lendemain de France-Ukraine, qu'il regardera à la télévision, Manuel Amoros et son club se déplaceront à La Ciotat.

F. P.

### Grosse pression sur l'Angleterre

● **La situation du groupe 4.** Les scores des rencontres déjà disputées : Islande-France 1-1, Ukraine-Russie 3-2, Arménie-Andorre 3-1, Russie-France 2-3, Andorre-Ukraine 0-2, Arménie-Islande 0-0, France-Andorre 2-0, Ukraine-Arménie 2-0, Islande-Russie 1-0. Classement : 1. Ukraine, 9 points (7-2) ; 2. France, 7 (6-3) ; 3. Islande, 5 (2-1) ; 4. Arménie, 4 (3-3) ; 5. Russie, 0 (4-7) ; 6. Andorre, 0 pt (1-7). Les matches du samedi 27 mars : France-Ukraine, Arménie-Russie, Andorre-Islande. ● **Les autres rencontres.** Outre les trois matches du groupe de la France, quatorze autres rencontres comptant pour les éliminatoires de l'Euro ont été programmés ce week-end, parmi lesquels un Angleterre-Pologne important pour l'équipe britannique en difficulté dans le groupe 5. Groupe 1 : Danemark-Italie, Biélorussie-Suisse ; classement : 1. Italie, 6 points (4-0) ; 2. Pays de Galles, 6 (5-5) ; 3. Danemark, 2 (2-3) ; 4. Biélorussie, 1 (2-3) ; 5. Suisse, 1 (1-3). Groupe 2 : Grèce-Norvège, Géorgie-Slovénie ; classement : 1. Lettonie, 6 pts ; 2. Grèce, 5 ; 3. Slovénie, 4 ; 4. Norvège, 4 ; 5. Géorgie, 3 ; 6. Albanie, 2. Groupe 3 : Irlande du

Nord-Allemagne, Turquie-Moldavie ; classement : 1. Finlande, 6 pts ; 2. Turquie, 6 ; 3. Irlande du Nord, 4 ; 4. Allemagne, 3 ; 5. Moldavie, 1. Groupe 5 : Suède-Luxembourg, Angleterre-Pologne ; classement : 1. Pologne, 6 pts ; 2. Suède, 6 ; 3. Angleterre, 4 ; 4. Bulgarie, 1 ; 5. Luxembourg, 0. Groupe 6 : Espagne-Autriche, Israël-Chypre ; classement : 1. Chypre 9 pts ; 2. Autriche, 7 ; 3. Israël, 4 ; 4. Espagne, 3 ; 5. San Marino, 0. Groupe 7 : Portugal-Azerbaïdjan, Hongrie-Liechtenstein, Roumanie-Slovaquie ; classement : 1. Roumanie, 7 pts ; 2. Portugal, 6 ; 3. Slovaquie, 4 ; 4. Hongrie, 3 ; 5. Liechtenstein, 3 ; 6. Azerbaïdjan, 0. Groupe 9 : République tchèque-Lituanie, Ecosse-Bosnie Herzégovine a été reporté ; classement : 1. République tchèque, 9 pts, 2. Ecosse, 7 ; 3. Lituanie, 5 ; 4. Estonie, 4 ; 5. Bosnie-Herzégovine, 4 ; 6. Iles Féroé, 1. ● **Le règlement.** Le premier de chacun des neuf groupes, le meilleur deuxième et les quatre vainqueurs des barrages entre les huit deuxième restants participeront à la phase finale organisée conjointement par la Belgique et les Pays-Bas, qualifiés d'office.

## L'Ukraine s'appuie sur le sentiment national pour bousculer la hiérarchie

### MOSCOU

correspondance

Ce fut bien plus qu'un match, même qualificatif pour le Championnat d'Europe 2000, ce fut plus qu'une victoire (3-2), et le grondement monumental qui descendit des tribunes pour étourdir de bonheur les joueurs ukrainiens charriait davantage d'émotion que la coutumière allégresse des vainqueurs. Le 5 septembre 1998 restera pour l'Ukraine, vainqueur de la Russie, une date historique. L'émancipation d'une nation est une longue marche qui peut passer par les vestiaires.

Lorsqu'on appelle en Ukraine, de Moscou, nul besoin de composer le 10 pour joindre

l'étranger. Selon la géopolitique du téléphone, l'Ukraine passe toujours pour une simple province de la Russie. Le malentendu s'étend au-delà de l'anecdote. Alors que la première logne de plus en plus vers l'Union européenne et l'OTAN, la seconde roule furieusement des yeux à cette idée équivalant à une trahison familiale.

La Russie reste sur une série de revers et semble totalement dépourvue de style de jeu, alors que l'Ukraine accumule les bonheurs avec trois succès pour autant de rencontres dans ces éliminatoires de l'Euro. Son secret ? Il y en a trois. Un club, un homme, une union.

La sélection nationale s'appuie

presque exclusivement sur le Dynamo Kiev, demi-finaliste de la Ligue des champions. Loin du cliché du club de l'Est aux poches trouées, le Dynamo dispose d'un budget considérable qui le situe-rait parmi les cinq premiers en France ! On parle de 40 millions de dollars alors que le club russe le plus riche, le Spartak Moscou, plafonne aux alentours de 15 millions de dollars. Kiev reste une anomalie, une division à lui tout seul, coincé entre la cour des princes européens et la basse-cour nationale.

C'est avant tout grâce à une politique de détection de jeunes talents et à une formation unique que le Dynamo écrase son championnat (six titres consécutifs) et

postule au trône européen. Cela serait impossible sans le cerveau du football ukrainien, deuxième secret de la réussite : Valery Lobanovsky. Son retour au pays en 1996, après un exil au Koweït, a coïncidé, comme par hasard, avec les premiers résultats probants de la sélection nationale. Entre 1992 et 1995, elle avait remporté cinq victoires en dix-neuf matches. Le sélectionneur de l'époque, Oleg Basilevitch, avait commis la grossière erreur de se passer des joueurs du Dynamo lors des premières qualificatives à l'Euro 1996.

Fin 1996, la nouvelle génération de prodiges kivoïsois, polis par Lobanovsky, prend son envol. Les automatismes, patiemment tra-

vailés en club, voire la complicité liant certains joueurs (par exemple les deux attaquants Andreï Chevtchenko et Sergueï Rebrov) s'expriment librement en sélection nationale. Valery Lobanovsky, « consultant spécial » et chef de l'Institut des équipes nationales (des jeunes aux professionnels), y pèse de toute son influence, ce dont se défend à peine le sélectionneur Jozsef Szabo.

Et puis il y a l'Union. L'union du pays, des supporters, de la fédération et des clubs derrière la sélection nationale, vitrine où s'expose la fierté d'une jeune nation de 52 millions d'habitants en quête d'identité. Sport et politique : à l'époque soviétique, on maîtrisait bien l'alliage. Pendant

la guerre froide, la lutte contre l'impérialisme américain faisait notamment rage sur les pistes, les parquets ou dans les bassins. Aujourd'hui, la couverture idéologique et la camisole soviétique en moins, l'Ukraine utilise le football comme vecteur de communication internationale.

« Au travers du football, un jeune pays nous fait le nôtre peut grandir. Dans nos victoires, le sentiment national joue un rôle énorme », s'enthousiasme Valery Nikonenko, l'attaché de presse de la fédération de football. Dont le président n'est Autre que Valery Pustovoitenko, le premier ministre ukrainien.

Damien Violette

# Claude Allègre lance un appel aux idées « audacieuses » pour les transports de demain

Le programme de recherche présenté à Lille ne marque pas de véritables ruptures technologiques

Lors du deuxième carrefour du Programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (Predit), qui s'est tenu à Lille du 23

au 25 mars, la satisfaction de ses gestionnaires n'a pas masqué les difficultés que rencontre le programme. Face aux problèmes qu'ils doivent

contribuer à résoudre, les projets manquent d'originalité. L'absence d'outils d'aide à la décision en matière d'équipement, par exemple, se fait sentir.

## LILLE

de notre envoyé spécial

Du malaise au désarroi. Parmi le millier de chercheurs et industriels réunis à Lille, du 23 au 25 mars, pour le deuxième carrefour du Programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (Predit), nombre d'entre eux ne cachent pas leur perplexité. « Que faire ? », semblent-ils se demander. Outre les problèmes de pollution et de sécurité, l'un des objectifs majeurs réside dans la meilleure maîtrise de l'équilibre entre la voiture individuelle et les transports en commun dans le centre et à la périphérie des villes. « Nous disposons d'une incroyable panoplie de techniques et de modes d'organisation, mais que peut-on en attendre ? », demande Francis Beaucire, professeur à l'université de Cergy-Pontoise. « La voiture individuelle continue inexorablement à progresser », constate-t-il.

De fait, parmi les thèmes de recherche développés lors de ce deuxième carrefour du Predit 1996-2000, aucun ne semble en mesure d'inverser cette tendance lourde. Néanmoins, la question a le mérite d'être de plus en plus clairement posée. La première édition de ce programme de recherche (1990-1994) avait largement privilégié l'automobile et le TGV. Après deux années d'interruption et une remise à plat de son fonctionnement et de son contenu, le Predit n° 2 privilégie les transports publics.

Les sciences sociales, humaines et économiques font également une entrée en force dans un domaine où la technologie régnait en maître. Résultat : un véritable débat s'instaure. Corollaire, la confu-

sion n'a jamais été aussi grande. Jean-Pierre Giblin, directeur de la recherche au ministère de l'équipement, des transports et du logement, souligne que des attentes restent insatisfaites en matière d'« aide à la décision ». Plusieurs intervenants des collectivités locales expriment le même souhait, qui révèle le manque d'outils d'analyse et de prospective en matière d'urbanisme ou d'équipement.

Un tel diagnostic plaide pour un renforcement des projets pluridisciplinaires, l'une des faiblesses du Predit - dont les groupes de travail communiquent encore peu entre eux. Il est également probable qu'un recours plus massif aux technologies de l'information et au multimédia pourrait aboutir à la création des outils d'aide à la décision qui font encore tant défaut. Un jeu vidéo à succès, Sim City, ne fonctionne-t-il pas déjà exactement sur ce mode ?

Lors de son intervention au carrefour, jeudi 25 mars, Claude Al-

lègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a insisté sur ce point en déclarant qu'il est « nécessaire de s'approprier les nouvelles technologies de l'information pour la création de nouveaux services, pour une meilleure utilisation des réseaux d'infrastructures existants ».

## TROTTOIR RAPIDE

Fidèle à son style, le ministre appuie sur d'autres faiblesses du programme. « Le champ des transports est vaste, note-t-il. Le Predit doit s'efforcer de mettre l'accent sur les thèmes les plus centraux : ville, environnement, sécurité, afin de bénéficier d'un levier d'action aussi important que possible sur ces enjeux majeurs. » Et d'enfoncer le clou en souhaitant que les recherches fassent une place « accrue aux idées éventuellement très audacieuses qui préparent les transports de demain ».

Certains projets présentés à Lille semblent particulièrement visés.

## Un financement de 7 milliards de francs

Quatre ministères et deux agences gouvernementales participent au financement des 7 milliards de francs (1,1 milliard d'euros) de fonds publics et privés qui seront mobilisés pour le Predit sur la période 1996-2000. La contribution de l'Etat s'élèvera à 2,1 milliards de francs (320 millions d'euros). L'objectif du programme est « d'améliorer la compréhension globale du système de transport ». En 1998, les 73 actions engagées représentent 17 millions de francs (2,6 millions d'euros) de financement public et 22 millions de francs (3,3 millions d'euros) d'effort de recherche. De la mi-1996 à fin 1998, 57 % du financement public prévu a été dépensé, ce qui est jugé satisfaisant. Dans le cadre du programme, l'Anvar a soutenu 170 projets innovants issus de PME dont 68 % emploient moins de 100 salariés. L'Agence estime que le montant cumulé de l'effort de recherche réalisé par les PME dans le cadre du Predit atteint 650 millions de francs (99 millions d'euros).

# EDF promet d'améliorer la protection des agents des centrales nucléaires

La formation des personnels sera renforcée

EDF plaide coupable. Et promet de s'amender. L'entreprise publique avait été sermonnée par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), pour avoir « bafoué les règles » et fait preuve de « négligence » en 1998, dans l'affaire des convois contaminés et la gestion des incidents de son parc de réacteurs (Le Monde du 19 mars). L'accident d'irradiation survenu le 11 mars à la centrale du Tricastin (Drôme), dont un agent, qui avait pénétré dans une « zone rouge » fortement radioactive, a reçu en deux minutes une dose de 300 millisieverts - soit six fois la dose autorisée en un an -, n'avait fait que donner plus de poids à ces critiques.

« Il y a eu dans ce cas faute individuelle du technicien, mais la responsabilité d'avoir rendu cette faute possible incombe à l'entreprise », a admis, jeudi 25 mars, le président d'EDF, François Roussely. « Les règles de sécurité existaient, mais à chaque fois qu'il faut appliquer des règles 24 heures sur 24 et 365 jours sur 365, l'attention finit par se relâcher. » A l'avenir, a-t-il annoncé, « pour s'assurer qu'une seule erreur humaine ne conduise en aucun cas à pénétrer intempestivement dans une zone rouge », un système de doubles clefs d'accès, gardées par deux personnes distinctes, sera instauré.

Plus généralement, François Roussely reconnaît qu'en dépit de la diminution régulière de la dose collective de rayonnements reçue par les personnels des centrales, depuis 1991, « la rigueur en matière de radioprotection n'est pas au même niveau que la sûreté nucléaire ». Ce constat est aussi celui qui vient de dresser une « commission sur le contrôle de la sûreté nucléaire », présidée par l'ancien ministre de la recherche Hubert Curien.

Bien que plus indulgente que la DSIN à l'égard d'EDF, sinon parfois complaisante, cette commission a noté « une dérive de la pro-

preté radiologique et des contrôles insuffisants de l'exploitant ». L'électricien « possède une culture technique de très haut niveau, mais pas encore vraiment de culture de la santé et de la protection, regrette Hubert Curien. Une impulsion plus forte doit être donnée dans ce sens ».

A cet égard, estime l'ancien ministre, la création, dans le domaine de la radioprotection, d'une échelle internationale de gravité comparable à celle qui existe pour les incidents nucléaires constituerait un progrès.

## COMPÉTENCES ÉLARGIES

Dans l'immédiat, EDF va « améliorer l'organisation et le management de la radioprotection », indique son président, pour atteindre « les mêmes performances que dans le domaine de la sûreté des installations ». Tout d'abord, les compétences des responsables internes de l'inspection du parc nucléaire vont être élargies à la propreté radiologique. Ensuite, l'exploitant va mettre en place des « procédures d'assurance-qualité », comme il en existe dans toutes les branches industrielles, « afin que la sécurité des hommes dans les centrales nucléaires obéisse à des normes ». Enfin, la formation des personnels en matière de protection contre les rayonnements ionisants, jusqu'ici négligée, va être renforcée.

Ces dispositions s'ajoutent au plan de « propreté nucléaire », doté de 325 millions de francs (45,5 millions d'euros) sur trois ans, qu'EDF vient de lancer dans ses centrales, ainsi qu'au recrutement prévu d'une centaine de spécialistes de la radioprotection. Il n'est pas certain, toutefois, qu'elles soient à la hauteur de l'attente de l'autorité de sûreté qui, devant l'accumulation des dysfonctionnements constatés, a exigé « une remise en ordre totale ».

Michel Alberganti

Pierre Le Hir

# La famille des cœlacanthes s'agrandit

LE CŒLACANTHE est un poisson osseux dont l'origine remonte au début du dévonien, il y a environ 360 millions d'années. C'est le seul survivant d'un ancien groupe zoologique, les crossoptérygiens. Des chercheurs estiment qu'il pourrait être un cousin des tétrapodes. Depuis décembre 1938, date de la découverte du premier cœlacanthe vivant, les 200 spécimens qui ont été capturés, à quelques exceptions près, proviennent de deux îles de l'archipel des Comores (Anjouan et la Grande-Comore) dans l'océan Indien, et appartiennent à l'espèce *Latimeria chalumnae*.

Aussi, la découverte d'un spécimen de cet animal en juillet 1998 dans les filets de pêcheurs de l'île de Manado Tua, dans les Célèbes (Indonésie), à 10 000 kilomètres de son habitat quasi exclusif, avait suscité une surprise dans le monde des ichtyologistes. Mark Erdmann, un biologiste américain présent dans l'île au moment de la capture, avait pu observer l'animal vivant pendant plusieurs heures. En interrogeant les pêcheurs de l'île, il avait découvert que le poisson leur était familier. Il annonçait alors dans la revue *Nature* du 24 septembre 1998 que ce poisson faisait certainement partie d'une nouvelle population de cœlacanthes (Le Monde du 24 octobre 1998).

Cette hypothèse vient d'être confirmée par une équipe de chercheurs de l'Institut français de recherche pour le développement (IRD, ex-Orstom), de l'Institut indonésien des sciences à Cibinong, et du Research Institute of Freshwater Fisheries à Djakarta qui publie ses travaux dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* à paraître en avril. Après avoir étudié la morphologie du cœlacanthe - désormais mort et congelé - et séquencé deux gènes de son ADN mitochondrial, les

scientifiques sont arrivés à la conclusion que l'animal est d'une espèce différente de celle qui habite les flancs volcaniques des îles Comores. En référence à l'île de Manado Tua (qui s'écrit Menado en indonésien), ils ont décidé d'appeler cette nouvelle espèce *Latimeria Manadoensis*.

Les observations morphologiques effectuées par les scientifiques indiquent que ce premier spécimen de *Latimeria Manadoensis* est différent de ses congénères comoriens par plusieurs points. Il est d'une couleur brune, alors que les cœlacanthes des Comores sont d'un beau bleu ardoise tacheté de blanc. De plus, sa tête et ses distances prédorsales sont plus courtes, sa hauteur de corps plus faible, son pédoncule caudal et sa nageoire caudale plus longs.

## PRESOMPTIONS

Ensuite, les chercheurs ont étudié l'ADN mitochondrial de l'animal indonésien en amplifiant et en séquençant le gène du cytochrome b et le gène 12 S. « Etant donné que tout l'ADN mitochondrial du cœlacanthe des Comores est déjà répertorié, il nous a été possible de comparer les séquences génétiques des poissons indonésien et comoriens », explique Laurent Pouyau, généticien à l'IRD en Indonésie, et cosignataire de l'article des *Comptes rendus*.

« Nous avons aligné les deux séquences et compté les mutations entre elles. Ce qui nous a permis d'estimer leur différenciation génétique et de calibrer en nombre d'années la date de séparation des deux espèces par rapport à l'ancêtre commun. Selon nos calculs, les deux espèces se sont différenciées il y a plus de 1,2 million d'années, ce qui est un événement récent dans l'histoire des cœlacanthes », ajoute le chercheur français.

Les observations morphologiques, les analyses génétiques et

l'isolement géographique constituent pour l'équipe de chercheurs un faisceau de présomptions suffisant pour prouver que le cœlacanthe indonésien est bien d'une espèce différente de *Latimeria chalumnae*. Selon la définition en vigueur, ils ne peuvent se reproduire ensemble, ce qui sera impossible à prouver étant donné l'éloignement des deux populations. Cette conclusion « sera sans doute débattue, car les chercheurs français et indonésiens ont travaillé sur un seul exemplaire de poisson. Mais j'ai l'intime conviction qu'il s'agit bien là de deux espèces distinctes », explique Claude Combes, professeur de biologie animale à l'université de Perpignan.

Comme il l'explique dans un autre article du même numéro des *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, il y a certainement eu dans un lointain passé une « métapopulation » de cœlacanthes échangeant ses gènes entre des localités plus ou moins éloignées géographiquement. Puis, pour des raisons qu'on ignore encore, sans doute dues à la dérive des continents, leur habitat a été fragmenté et les populations isolées, ce qui a enclenché la différenciation génétique et morphologique que l'on constate actuellement.

Cependant, tous les cœlacanthes ont un point commun. Ils vivent exclusivement sur les pentes volcaniques récentes de certaines îles, où il existe des anfractuosités dans lesquelles ils se réfugient pendant la journée. En cherchant systématiquement ce type d'habitat, il y a de fortes chances de trouver des cœlacanthes dans d'autres régions. Avec en parallèle un risque, celui de prélever trop de spécimens sur une espèce fragile et en voie d'extinction.

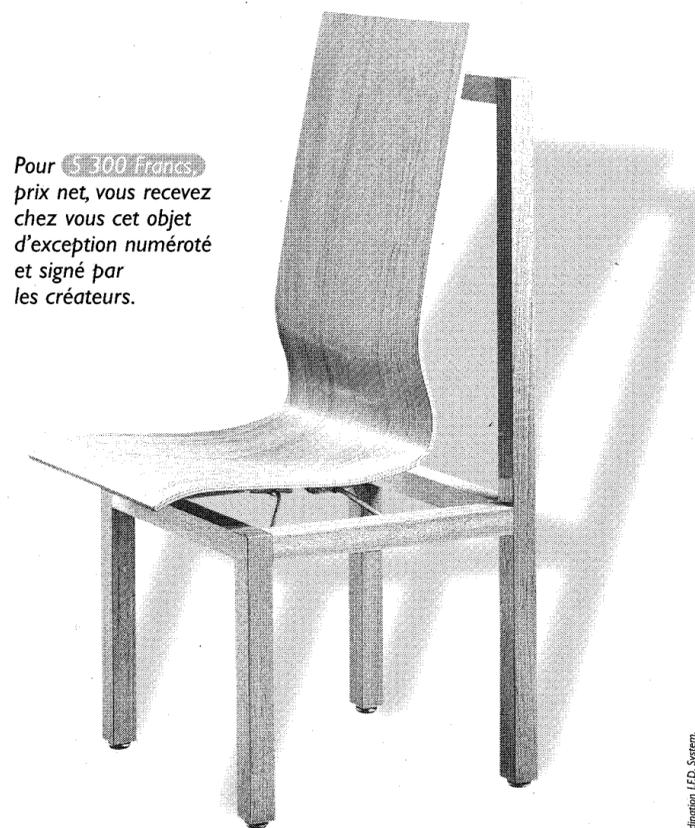
Christiane Galus

## Le Monde réserve à ses lecteurs...

la chaise de la Bibliothèque nationale de France,

créée par Dominique Perrault et Gaëlle Lauriot-Prévost, fabriquée par Martin Stoll.

Pour 5 300 francs prix net, vous recevez chez vous cet objet d'exception numéroté et signé par les créateurs.



Réservez-le dès maintenant en appelant : Béatrice MARCHAL

MARTIN STOLL France  
Tél. 01 46 94 90 50 - Fax 01 46 94 90 51  
e-mail : martinstoll-fr@diaf.oleane.com

# Un printemps amidonné

En popeline de coton, en organdi ou en papier, la chemise blanche joue les caméléons et inspire les créateurs

UN BRAS de chemise blanche glissé dans une enveloppe noire : c'est ainsi que Yohji Yamamoto a convoqué son monde le dimanche 7 mars à l'espace Moulin Rouge pour son défilé de prêt-à-porter de l'hiver 2000. En bousculant les coupes traditionnelles chaque saison le couturier japonais a fait de ce vêtement au luxe discret une pièce emblématique de ses collections homme et femme. Best-seller dans les boutiques, elle est déclinée cette saison du voile de coton au papier froissé, dans des modèles à col triple ou des liquettes de grand-père.

Remise au goût du jour, la chemise immaculée joue les caméléons, de l'allure corsaire d'un modèle lacé en soie et coton du styliste Hedi Slimane pour la collection homme d'Yves Saint Laurent à la langueur exotique d'une longue blouse d'organdi Nitya. A l'heure du *friday wear* et du relâchement en douceur de l'élégance nocturne, elle surfe sur les modes.

Loin des cols amidonnés au parfum d'antimites, la styliste d'origine brésilienne Anne Fontaine a construit sa marque autour de la chemise blanche pour femme. De-

faire a progressé de 30 % en 1998, avec 300 000 chemises vendues dans le monde. A la tête de 700 points de vente et de 30 boutiques – dont une à Soho inaugurée en octobre 1998 –, elle poursuit son ascension avec deux ouvertures prochaines à Los Angeles.

« De la chemise qu'on porte froissée au réveil à la chemise de smoking, ce vêtement va d'un extrême à l'autre », remarque la styliste Agnès b., qui l'a même déclinée en blouse à la forme d'arum dans son défilé de l'hiver 2000.

## « UN INCONTURNABLE »

Blouse couléssée ou chemisette à emmanchures américaines, Inès de la Fressange en a présenté une quinzaine pour sa collection d'été. « C'est un incontournable de la garde-robe, très différent suivant les détails. Avec une chemise blanche, on est sûr de séduire ou de ne pas déplaire », constate l'ancien mannequin qui en possède une dizaine et reste attachée à la chemise d'homme en popeline. « Aujourd'hui, dans la civilisation du *tee-shirt*, repasser sa pile de beau linge c'est s'offrir un luxe », ajoute-t-elle.

Si certains l'ont en permanence dans leurs collections, la vague im-



Blouse fluide en organdi « Sirius » d'Anne Fontaine, spécialisée en la chemise blanche pour femme depuis 1994.

s'étrairaient dans des chemises de gaze à boutonnage asymétrique en trompe-l'œil, corsetées dans le dos ou en coton épais de taie d'oreiller brodée d'un liseré et d'initiales de fil rouge.

Au-delà des clins d'œil de mode restent les aficionados du sur-mesure. Fondée en 1838, la maison Charvet propose 600 références de tissus immaculés (batistes, voiles brochés, shantungs, twills de soie...) avec – Rolls des étoffes – une popeline Chantilly aérienne et soyeuse. La célèbre maison de la place Vendôme s'enorgueillit d'avoir fourni le général de Gaulle en chemises à cols détachables, qu'il changeait plusieurs fois par jour.

Chez Lanvin, la chemise blanche prêt-à-porter est passée de 7 % à 15 % des ventes depuis 1997. Dans le département sur-mesure – qui vend 2 000 chemises par an –, six heures de travail sont nécessaires pour confectionner un modèle, avec une vingtaine de mensurations effectuées par le maître-chemisier et la conception d'un patron en papier avec gabarits en coton. « On se coule dans la chemise, le plaisir est immédiat, on se sent chez soi », dit-on chez Lanvin.

Anne-Laure Quilleriot

## Du sous-vêtement au « col blanc »

Avant d'afficher sa blancheur optique, la chemise est restée longtemps un sous-vêtement unisexe – issu de la tunique –, qui protégeait les habits des souillures corporelles et le corps de la raideur des vêtements. Au fil des siècles, de pièce de dessous, la chemise prend les dessus en dévoilant certaines de ses parties. Le col et les manchettes apparaissent, au XVI<sup>e</sup> siècle, sous les pourpoints et se parent de broderies et de dentelles.

La chemise blanche stigmatise dès le XIX<sup>e</sup> siècle la hiérarchie sociale par le vêtement. Le col blanc et les poignets impeccables, prouvant que l'usager n'avait pas l'occasion de se salir les mains à l'ouvrage, distinguent le bourgeois du travailleur manuel en col bleu. On affiche sa condition dans des cols minerves de plus en plus hauts. Un signe extérieur de richesse, cultivé par le caissier du *Nabab* d'Alphonse Daudet, qui fabriquait des plastrons et des manchettes en papier pour donner l'illusion d'un linge immaculé. Il faut d'ailleurs attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour que les chemises de couleurs soient acceptées comme vêtement de jour.

puis ses débuts en 1994, aidée par son mari Harry Zlotkine – qui a repris une entreprise familiale de chemisiers en déclin –, cette femme de vingt-sept ans en a dessiné près de 1 300. « Dans l'histoire de la mode, la chemise blanche a toujours été un accessoire. J'ai voulu l'imposer comme un vêtement à part entière, pas un bout de tissu qu'on cache sous un tailleur », explique la styliste, qui propose plus de 100 nouveaux modèles chaque saison.

« Au Brésil, on fête le jour de l'An en blanc, c'est un symbole de bonheur, de renouveau et de pureté », précise Anne Fontaine, qui décline la palette des blancs à l'infini suivant les textures et les lumières. Du piqué de coton à l'organdi, elle travaille ce printemps plus de vingt-cinq tissus dans des modèles sans col, à col chinois, fermés par des zips, des brides, des fleurs de tissu ou des boutons de nacre. Le pari audacieux du monoproduit semble lui réussir et le chiffre d'aff-

maculée qui déferle sur la mode a donné lieu à des exercices de coupe. Chez le lunetier Alain Mikli – qui travaille depuis deux ans les panoplies de voyage –, le vêtement fait sa mue avec Chrysalide, une chemise de popeline blanche à col amovible sur laquelle on peut accrocher une cape de Nylon. Le *lab-chic* (chic de laboratoire) de l'hiver dernier a encouragé l'élégance clinique et les chemises blouses d'infirmerie (Hannoh).

La chemise est aussi à l'honneur dans de nombreuses collections inspirées des broderies au point de croix et des piles de beau linge d'antan, battu au lavoir. Dans un exercice de style autour du sommeil, le jeune couple de stylistes anversoises AF Vandevorst a fixé les déformations du vêtement après la nuit. Pour leur collection printemps-été 1999 présentée en octobre 1998 sous la verrière des ateliers Saint-Sabin, les mannequins allongés sur des lits de pensionnat

## Vide-grenier des créateurs à Paris

NÉ EN 1997, le marché-foire de l'Odéon a été créé pour donner à des créateurs la possibilité de se faire connaître. Loin des Salons professionnels, des galeries et autres circuits commerciaux, cette manifestation a pour avantage d'être « dans la rue », et donc accessible (bien sûr) aux diffuseurs mais aussi (et surtout) aux passants, connaisseurs avertis ou simples curieux. Le public peut acheter et les éditeurs ont tout loisir de découvrir de nouveaux talents et de faire leur marché.

Intégré par une association de passionnés, ce marché-foire a pour vocation « de montrer et vendre l'écluse qui précède la vague », « de montrer le vac des tendances qui se cherchent ». Même s'il se présente sous la forme d'un vide-grenier sophistiqué du futur, ce marché se veut sélectif. Les œuvres exposées (meubles, objets, bijoux...) sont des créations originales, des prototypes qui ont été sélectionnés par un jury de professionnels. Chaque année, les candidatures affluent. « Les demandes ont été multipliées par trois en trois ans », précise Delphine Valeau, organisatrice de la manifestation. Les dossiers présentés sont anonymes et retenus en

fonction de leur qualité et de leur innovation. Est écarté tout ce qui relève du pastiche. Pour les créateurs présents lors des éditions précédentes, les retombées ne se sont parfois pas fait attendre et certains ont rapidement trouvé des diffuseurs.

### RUBAN NOUÉ

Cette année, sur 400 dossiers reçus, 90 candidats ont été retenus, ce qui représente environ 200 objets exposés. Parmi eux : le porte-journaux, le vide-poche-parapluie suspendu, la lampe « *so use* » en verre dépoli des designers Zygoté, les luminaires en forme d'insectes de Kamiya Hiro Hiko, le tableau en chêne et fils élastiques (dans lesquels on peut glisser ce que l'on veut, chacun créant ainsi sa propre composition) d'Hélène de Courcy, les colonnes lumineuses aux lampes de couleur interchangeables de Raphaël Campagnari, le bureau pour enfant « *petit artiste* » en forme de palette de peintre de Corinne Mayaudon, les étagères penchées parce que montées sur roulettes de tailles différentes de François Trognon, la bibliothèque « *fish* » en forme d'arrête de poisson aux rondeurs suffisamment

généreuses pour permettre aux livres de s'y poser, ou le siège « *onde* » de Véronique et Pierre de Laubadère, alias C. Quoi.

Parallèlement à ces créateurs, dont les stands se partageront l'espace des arcades du Théâtre de l'Odéon – un site symbolique rappelant que le marché Saint-Germain fut au XVIII<sup>e</sup> siècle un des lieux les plus courus des marchands et amateurs d'art nouveaux –, de nombreuses boutiques spécialisées et des galeries présenteront leurs propres créateurs. L'auditorium Saint-Germain a notamment choisi d'exposer huit artistes qui renouvellent la technique de la laque de Chine.

Moins anecdotique qu'il y paraît, puisqu'il sert, là encore, la création : chaque année, un ruban est noué tout autour du Théâtre de l'Odéon. Il est, chaque fois dessiné par un artiste différent. Pour cette troisième édition, il est signé Benoît Sire.

Véronique Cauhapé

\* Marché-foire de l'Odéon, sous les arcades de l'Odéon, 75006 Paris. Samedi 27 mars, de 11 à 21 heures. Entrée libre.



Ci-dessus, « Chrysalide », une chemise de popeline blanche et une cape de Nylon, reliées par un système de zip, Alain Mikli. Ci-contre, dans la collection homme de Yohji Yamamoto, des liquettes de lin avec empiècement papier portées par les mannequins Marleen et Colette.

## Guide

- **Origami.** Chez Yohji Yamamoto, 700 F, 106,71 €, le modèle en coton de la ligne Y's, 42, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris, tél. : 01-45-08-82-45.
- **Jabot.** Chemise d'homme à jabot en coton polyester, 1 700 F, 259,16 € Comme des Garçons, 40, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris, tél. : 01-42-36-91-54.
- **Beau linge.** Chemise-corset « cage » en coton blanc, 1 600 F, 243,91 €, AF Vandevorst. Chez Maria Luisa, 2, rue Cambon, 75001 Paris, tél. : 01-47-03-96-15, ou chez L'Eclaireur, 3 ter, rue des Rosiers, 75004 Paris, tél. : 01-48-87-10-22.
- **Chrysalide.** Chemise en popeline de coton japonaise et cape de Nylon, 2 500 F et 1 700 F (381,12 € à 259,16 €), Alain Mikli. Points de vente au 01-45-82-54-20.
- **Coupe vent.** Chemisette zippée en Nylon transparent, 1 400 F, 213,42 €. Prada Sport Femme, 10, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-53-23-99-40.
- **Immaculé.** 395 F, 60,21 €, pour la chemise « garçon » en coton, Anne Fontaine, tél. : 02-31-14-67-67.
- **Détournement.** Chemise d'homme pour femme en popeline de coton et boutons de nacre, 550 F, 83,84 €, Inès de la Fressange, 14, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-47-23-08-94.
- **Voyage.** Tunique longue brodée en lin et cache-poussière un bouton en voile de lin, 1 200 F et 1 080 F (182,93 € à 164,64 €), Nitya. Points de vente au 01-42-61-08-08. Portée par tous à La Havane, une chemise en polyester et coton avec poches plaquées, 300 F, 45,73 €, APC, sur commande au 01-49-87-04-04 et www.apc.fr.
- **Sur mesure.** Une chemise livrable en trois semaines à choisir parmi 600 tissus, 1 700 F, 259,16 €, Charvet, 28, place Vendôme, 75001 Paris, tél. : 01-42-60-30-70. Chemise de cérémonie en voile de coton, 3 200 F, 487,83 €, Lanvin, 15, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 01-44-71-31-33. Chemise en popeline, en chambray, en oxford ou en façonné, 350 F, 53,35 €, l'une, 950 F, 144,82 €, les trois, Le Studio Camaïeu, tél. : 0800-30-15-27.

# LYON

## Historique ou génétique, Lyon valorise tous les patrimoines.

Après son classement au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, Lyon se distingue encore en accueillant 100 conférenciers de haut niveau, dont 9 Prix Nobel dans le cadre de **Biovision**, le 1<sup>er</sup> Forum international des Sciences du Vivant. Le choix de Lyon ne s'est pas fait par hasard. Ses 600 laboratoires publics, ses 20 000 chercheurs, ses 100 000 étudiants et ses nombreux laboratoires privés leaders sur le marché mondial, consacrent Lyon et sa région capitale pour les Sciences du Vivant. Lyon s'affirme une fois de plus comme une métropole incontournable au cœur de l'Europe.

www.grandlyon.com  
www.mairie-lyon.fr

# Pluie ou averses sauf dans le Nord

**SAMEDI**, une zone dépressionnaire se maintient sur la France, avec plusieurs minimums isolés. Des retours pluvieux affectent l'est du pays. Un nouveau front pénétre par l'ouest, suivi d'un ciel de traîne actif sur le Sud-Ouest.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Le temps sera couvert le matin, avec de faibles pluies. L'après-midi, quelques éclaircies reviendront par l'ouest. Il fera 11 à 13 degrés au meilleur moment de la journée.

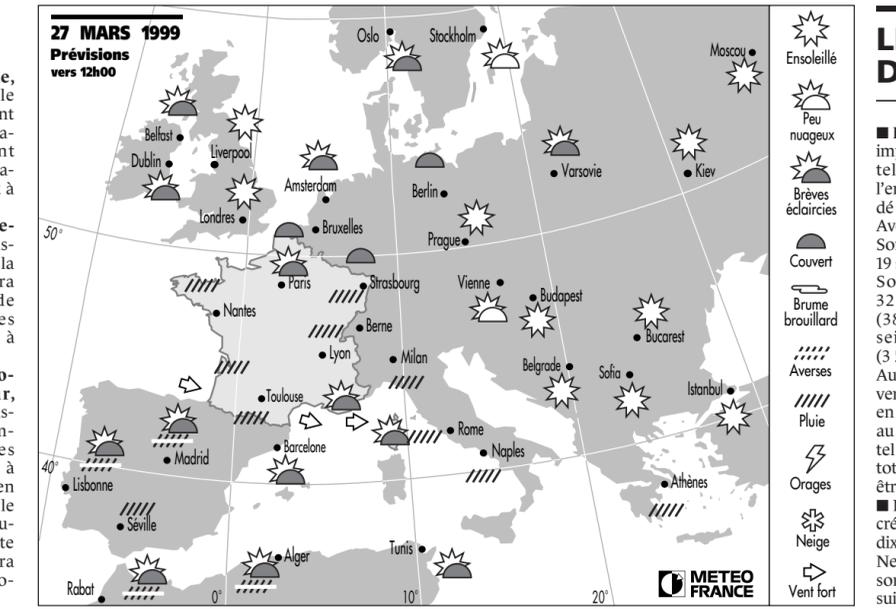
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Le ciel restera le plus souvent très nuageux, avec parfois quelques belles éclaircies l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 11 à 12 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Sur la Champagne, les pluies faibles du matin laisseront place à quelques éclaircies l'après-midi. Ailleurs, le temps restera couvert et faiblement pluvieux. Il fera 10 à 12 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Il pleuvra le matin, puis les nuages resteront nombreux, avec des averses orageuses l'après-midi. Le vent d'ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Il fera 12 à 14 degrés l'après-midi.

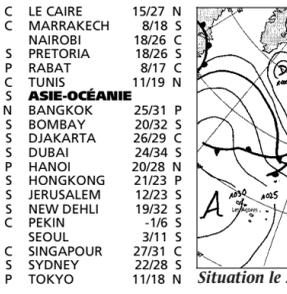
**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le temps restera maussade toute la journée, avec de la pluie ou des averses. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 800 mètres. Les températures maximales avoisineront 10 à 12 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages seront nombreux, avec de rares ondées l'après-midi. Le vent d'ouest à nord-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Ailleurs, le temps sera le plus souvent couvert, avec de la pluie assez forte ou des ondées orageuses. Il fera 13 à 16 degrés au meilleur moment de la journée.



**PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS 1999**  
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

<b>FRANCE métropole</b>	NANCY	5/12 P	NANTES	5/12 P	NICE	6/15 N	PARIS	5/12 N	PAU	5/12 P	PERPIGNAN	7/14 N	RENNES	5/11 N	ST-ETIENNE	4/11 P	STRASBOURG	6/14 P	TOULOUSE	5/12 P	TOURS	5/12 P	LILLE	4/12 N	CAYENNE	3/12 P	FORT-DE-FR.	24/29 N	NOUMEA	24/28 P																																																																																										
<b>FRANCE outre-mer</b>	PAPEETE	24/30 C	POINTE-A-PIT.	22/29 P	ST-DENIS-RE.	23/28 N	<b>EUROPE</b>	AMSTERDAM	3/10 N	ATHENES	11/18 P	BARCELONE	5/12 P	BELFAST	3/8 N	MOSCOU	2/7 N	MUNICH	2/18 S	NAPLES	10/13 P	OSLO	-1/4 C	PALMA DE M.	8/15 N	PRAGUE	5/15 S	SAN FRANCISCO	11/14 P	SANTIAGOCHI	13/20 S	SEVILLE	10/18 N	WASHINGTON	2/11 C	ST-PETERSB.	3/7 C	STOCKHOLM	4/7 P	TENERIFE	11/15 N	VARSOVIE	6/17 S	VENISE	10/15 N	VIENNE	5/16 C	<b>AMÉRIQUES</b>	BRASILIA	19/29 S	BUENOS AIR.	17/20 P	CARACAS	23/20 C	CHICAGO	-3/12 S	LIMA	21/26 N	LOS ANGELES	13/20 S	MEXICO	11/22 S	MONTREAL	-3/2 S	NEW YORK	2/9 P	SAN FRANCISCO	8/14 S	SANTIAGOCHI	13/20 S	TORONTO	-3/7 S	WASHINGTON	2/11 C	<b>AFRIQUE</b>	ALGER	12/17 C	DAKAR	19/23 S	KINSHASA	23/29 P	LE CAIRE	15/27 N	MARRAKECH	8/18 S	NAIROBI	18/26 C	PRETORIA	18/26 S	RABAT	8/17 C	TUNIS	11/19 N	<b>ASIE-Océanie</b>	BANGKOK	25/31 P	BOMBAY	20/32 S	DIJAKARTA	26/29 C	DUBAI	24/34 S	HANOI	20/28 N	HONGKONG	21/23 P	JERUSALEM	12/23 S	NEW DEHLI	19/32 S	PEKIN	-1/6 S	SEOUL	3/11 S	SINGAPOUR	27/31 C	SYDNEY	22/28 S	TOKYO	11/18 N



Situation le 26 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 28 mars à 0 heure TU

## SPORTS D'HIVER

### Neige insolite en Islande

**MONTAGNARD**, membre de la compagnie des guides d'Islande, pionnier du raid à ski en Islande, Philippe Patay et son équipe ouvrent aux amateurs de neige insolite les paysages somptueux de la plus grande île volcanique du monde. Tapis sous un épais manteau blanc, les volcans y font semblant de dormir tandis que des lumières irréelles accentuent encore la magie des lieux. Un univers que le voyageur Islande-66° Nord, spécialiste de la destination, propose d'explorer au fil de sa brochure.

A commencer par une initiation au ski nordique dans le cadre d'un voyage itinérant de 8 jours (en véhicule 4x4) ponctué de balades à pied et à ski de fond. L'occasion de découvrir la vie quotidienne des Islandais lors des étapes en gîtes et fermes confortables. Départs les 2 et 9 avril : 8 600 F (1 311 €) par personne. On peut aussi opter pour une randonnée nordique en étoile, au cœur des Hautes Terres, à Landmannalaugar (8 jours, 7 900 F, 1 204 €, départ le 9 avril), avec le soir des bains relaxants dans les sources chaudes situées face au refuge.

Plus sportif, un raid nordique de 8 jours dans l'Oræfi (départs les 2

et 9 avril, 7 650 F, 1 166 €), de refuge en refuge, à travers les paysages glaciers du rift volcanique, jusqu'au pied du mont Hekla. A moins que l'on préfère partir chaque jour à l'assaut d'un massif différent (mont Hekla, 1 491 m; Snœfellsjökull, 1 446 m; Eyjafjallajökull, 1 666 m; Hvannadalshnjukur, 2 119 m) et s'offrir, en récompense, des descentes : 8 jours, 10 500 F (1 600 €), départ les 19 et 30 avril puis le 17 mai.

Encore plus exotiques, deux raids nordiques, l'un de 10 jours au Groenland oriental en compagnie de chasseurs Inuit dont les attelages de chiens transportent matériel et bagages (17 000 F, 2 591 €, + 2 000 F, 305 €, pour les non-skieurs utilisant uniquement un traîneau, départ le 12 avril), l'autre de 16 jours (15 800 F, 2 408 €, départ le 25 avril), pour traverser, en autonomie complète, l'île principale du Spitzberg, un des hauts lieux de l'aventure polaire, avec, des chances de croiser, en chemin, des ours blancs.

**P. F.**

★ Atalante-66° Nord, 10, rue des Carmes, 75005 Paris, tél. : 01-55-42-81-00.

**VOICI** les hauteurs d'enneigement du jeudi 25 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet : <http://www.skifrance.fr>.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes; le second, en haut des pistes.

**DAUPHINÉ-ISÈRE**  
 Alpe-d'Huez : 155-350; Alpe-du-Grand-Serre : 90-190; Auris-en-Oisans : 75-130; Autrans : 60-140; Chamrousse : 100-140; Le Collet-d'Allevard : 60-110; Les Deux-Alpes : 120-400; Lans-en-Vercors : 80-100; Méaudre : 60-130; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n. c.; Les Sept-Laux : 110-190; Villard-de-Lans : 80-200.

**HAUTE-SAVOIE**  
 Avoriaz : 180-265; Les Carroz-d'Arâches : 96-590; Chamonix : 80-300; Châtel : 90-250; La Clusaz : 45-310; Combloux : 100-265; Les Contamines-Montjoie : 45-220; Flaine : 150-590; Les

Gets : 90-250; Le Grand-Bornand : 160-225; Les Houches : n. c.; Megève : 100-270; Morillon : 38-590; Morzine-Avoriaz : 50-265; Praz-de-Lys-Sommand : 200-300; Praz-sur-Arly : 100-225; Saint-Gervais : 90-270; Samoëns : n. c.; Thollon-les-Mémises : 80-170.

**SAVOIE**  
 Les Aillons : 30-228; Les Arcs : 125-332; Arâches-Beaufort : 70-320; Aussois : 70-80; Bonneval-sur-Arc : 105-180; Bessans : 87-105; Le Corbier : 85-135; Courchevel : 134-259; La Tania : 101-259; Crest-Voland-Cohennoz : 120-220; Flumet : 120-260; Les Karellis : 130-260; Les Menuires : 82-240; Saint-Martin-Belleval : 40-240; Méribel : 65-235; La Norma : 50-110; Notre-Dame-de-Bellecombe : 100-250; La Plagne : 160-300; La Rosière : 185-175-330; Saint-François-Longchamp : 140-190; Saint-Sorlin-d'Arves : 90-180; Les Saisies : 90-250; Tignes : 146-290; La Toussuire : 100-140; Val-Cenis : 60-180; Val-Fréjus : 40-160; Val-d'Isère : 115-250; Valloire : 70-190; Valmeinier : 40-190; Valmorel : 100-235; Val-Thorens : 130-300.

**ALPES-DU-SUD**  
 Auron : 30-80; Beuil-Les-Launes : n. c.; Isola 2000 : 50-85; Montgenèvre : 40-50; Orcières-Merlette : 40-130; Les Orres : n. c.; Pra-Loup : 40-70; Puy-Saint-Vincent : 30-100; Risoul 1850 : 30-50; Le Saize-Super-Sauze : 20-80; Serre-Chevalier : 20-65; Superdévoluy : 80-130; Valberg : 30-30; Val d'Allos/Le Seignus : 40-60; Val d'Allos/La Foux : 50-70; Vars : 30-50.

**PYRÉNÉES**  
 Ax-les-Thermes : 00-85; Font-Romeu : 55-75; Gourette : 30-160; Luchon-Superbagnères : 30-90; Luz-Ardidan : 70-140; La Mongie : 40-140; Piau-Engaly : 60-90; Saint-Lary-Soulan : 40-70.

**AUVERGNE**  
 Besse/Superbesse : 40-140; Le Mont-Dore : 50-170; Superioran : 30-120.

**JURA**  
 Métabief : 05-120; Mijoux-Lélex-la-Faucille : 110-180; Les Rousses : 30-150.

**VOSGES**  
 Le Bonhomme : n. c.; La Bresse-Hohneck : 90-110; Gérardmer : n. c.; Saint-Maurice-sur-Moselle : n. c.; Ventron : n. c.

## DÉPÊCHES

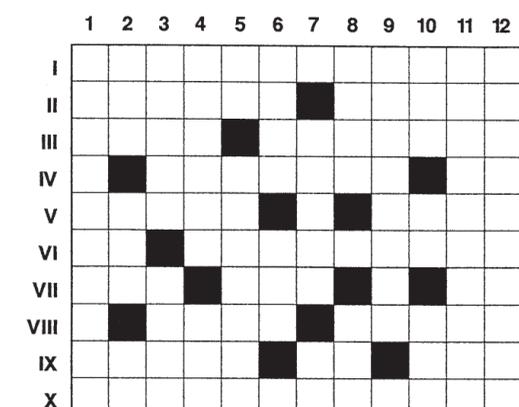
**AUTRICHE GALANTE.** Réunies sous le nom de « Monde sportif Amadeus » et reliées par des remontées mécaniques ou des navettes gratuites, huit stations de la province de Salzbourg ont décidé d'offrir des « cadeaux » aux skieuses. Du 5 au 11 avril, toutes les femmes skieuses ou surfeuses auront la possibilité d'emprunter gratuitement les 120 remontées mécaniques d'un domaine comptant 320 kilomètres de pistes, dont deux pistes sélectionnées pour la Coupe du monde, à Altenmarkt-Zauchensee et à Flachau. De plus, chaque skieuse pourra, le lundi de Pâques, prendre gratuitement un cours de ski avec un des moniteurs des huit stations participant à l'opération. D'autres surprises agrémenteront cette semaine : cocktails offerts aux dames dans les bars de neige, invitations aux manifestations locales, etc. Renseignements au 00-43-6457-2929 et à l'Office autrichien du tourisme, tél. : 01-53-83-95-20.

**FORAITS À AVORIAZ.** Jet Tours propose des locations d'appartements dans les résidences Pierre et Vacances de la station de Haute-Savoie, incluant les forfaits remontées mécaniques à partir de 1 211 F, 184,61 €, par personne au mois d'avril. Renseignements dans les agences et au 01-45-15-70-12.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99073

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



**HORIZONTALEMENT**  
 I. Toutes en rondes et en bosses. - II. Le travail ne la fatigue pas trop. Jaune dans la lande bretonne. - III. Pour une promenade en forêt. Dû à date fixe par le débiteur. - IV. Peinait à la besogne. Révolution totale. - V. En faute au premier pas. Prit du plaisir. - VI. Voyelles. Resserrer l'ouverture. - VII. Un titre chez Tony. Descendue à contresens. Bord de rivière. - VIII. Désagréable au goût. Maisons en bois. - IX. Fait tache à la naissance. Son livre attend vos impressions. Forme d'avoir. - X. Une division pour faire une multiplication.

**VERTICALEMENT**  
 I. Fautes... irritantes chez Molière. - 2. Services secrets chez Bill. Petit poème. Lettres de rencontre. - 3. En service. Content de lui. - 4. Grimpe aux arbres. Encore plus mal. - 5. Compte rendu. Vous transformant en mandarin. - 6. Equipe anglaise. Ouverte à tous. - 7. A fait fortune aux Indes avant de rentrer. Pour s'y retrouver dans

les notes. - 8. Femme du raja. Mouvement révolutionnaire européen. - 9. Petits trous en bout de tube. - 10. Son coup peut faire tomber. Personnel. Brun et noir. - 11. Porterait atteinte. - 12. Faiseur d'histoires.

**Philippe Dupuis**

**SOLUTION DU N° 99072**

**HORIZONTALEMENT**  
 I. Congrégation. - II. Oralise. ANPE. - III. Tas. Neige. - IV. Trusquinier. - V. RER. Usai. Ere. - VI. Etire. Letsap (pastel). - VII. Pesa. Demi. Va. - VIII. Intime. Espar. - IX. Eue. Uni. SALT. - X. Désarticulés.

**VERTICALEMENT**  
 1. Contre-pied. - 2. Or. Retenue. - 3. Naturalistes. - 4. Glas. Raï. - 5. Risqué. Mur. - 6. Es. US. Dent. - 7. Géniale. II. - 8. Ènième. - 9. Taie. Tissu. - 10. Ingres. Pal. - 11. OPE. Ravalé. - 12. Ne. Départs.

## PHILATÉLIE

### Chefs-d'œuvre

**LA JOCONDE** fera sa première apparition sur un timbre français, le lundi 29 mars, à l'occasion de la mise en vente générale d'un feuillet consacré à des « chefs-d'œuvre de l'art » conservés au Louvre. Ce feuillet comprend trois timbres (à 5 F, 5 F et 10 F) et réunit respectivement *La Joconde* de Léonard de Vinci, *La Vénus de Milo*, et *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix. La sculpture de la chatte Bastet illustre la marge de ce feuillet.

Un laissez-passer permanent, d'une valeur de 30 F, pour l'exposition PhilexFrance 99, organisée à la porte de Versailles, à Paris, du 2 au 11 juillet, accompagne chaque feuillet, justifiant le prix de vente de l'ensemble à 50 F, disponible dans deux conditionnements différents - on se demande pourquoi.

On notera qu'une vignette sans valeur, attenante aux deux timbres émis en 1993 pour le bicentenaire de la création du Musée du Louvre, représentait les yeux de la Joconde et que



ce célèbre tableau a déjà inspiré les postes britanniques (1990) et la Guinée (1998).

Le feuillet, au format horizontal 158 x 110 mm, dont la copie des œuvres et la mise en page sont signées Jean-Paul Vêret-Lemarinier, est imprimé en offset et taille-douce sur du papier filigrané.

**EN FILIGRANE**

**SOUVENIR.** Le bureau de poste de Paris-Sorbonne (13, rue Cujas, 75005 Paris) propose un prêt-à-poster illustré d'une photo de la coupole de la chapelle de la Sorbonne (4 F l'unité, 33 F les dix).

**POLOGNE.** *Poland Revenues*, un catalogue des timbres fiscaux polonais vient de paraître dans une série qui comprend déjà des volumes sur la Grande-Bretagne, la Hongrie, etc. (132 pages, 15 livres plus port, éd. J. Barefoot, PO Box 8, York, YO24 4AR, Angleterre).

P.J.

★ Vente anticipée à Paris, les 26, 27 et 28 mars, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la rotonde du Carrousel du Louvre. Jean-Paul Vêret-Lemarinier sera présent le 27 mars, de 15 heures à 17 heures, pour une séance de dédicaces.



# Blur trouve la lumière dans le brouillard

Avec « 13 », le groupe anglais enterre la britpop et expérimente : spleen et magma sonique

JUSQU'À ce 13, tout nouvel album, la définition de *blur* donnée par le dictionnaire – une masse « floue, trouble, indistincte » – ne ressemblait en rien à la musique du groupe du même nom. Damon Albarn (chant), Graham Coxon (guitare), Alex James (basse) et Dave Rowntree (batterie) avaient au contraire gagné leurs gallons de britpop stars en cultivant les valeurs héritées des grands noms du rock anglais. Jusqu'à ce que les limitations imposées par le format ne les piègent dans un match sans issue contre leurs rivaux médiatiques – Oasis – et des chansons trop habiles pour être honnêtes.

Intitulé *The Great Escape* (« La Grande Evasion »), leur quatrième album avait des allures de prison. Il fallait trouver une clef des champs. Première cassure avec les habitudes insulaires, l'album *Blur*, sorti en 1997, allait rechercher outre-Atlantique les secrets de la spontanéité et de l'instabilité bruitiste. En s'inspirant de groupes américains comme Pavement ou Sebadoh, Blur renouait encore avec son péché mignon : l'exercice de style. Sans complètement y renoncer, 13 a le mérite de gommer les contours et cadres trop rigides d'une musique en quête de liberté.

A qui doit-on cette confusion enfin assumée ? A Damon Albarn, grande gueule transformée par ses voyages en Islande, amochée par la séparation d'avec sa dulcinée (Justine Frischmann, leader d'Elastica) ? A Graham Coxon, guitariste amoureux de divagations soniques, trop longtemps à l'étroit dans son rôle d'acolyte du nouveau Ray Davies,

déraillant dans l'alcool et le cri du cœur solo (l'album trouble *The Sky is Too High*, sorti en 1998) ? Au remplacement du pointilleux Stephen Street par un nouveau producteur, William Orbit, alchimiste plus habitué à la matière électronique (remixeur hors pair, musicien *ambient*, responsable du virage « techno » de Madonna) qu'aux figures du rock ?

## ACCIDENTS ET MYSTÈRES

13 est plein de cet égarement sentimental (contrastant avec l'arrogance habituellement affichée) patageant dans un magma instrumental agencé par un sculpteur visionnaire. Cette rencontre Blur-Orbit en rappelle une autre. En 1984, U2 avait cherché à se régénérer au contact de Brian Eno. Le producteur avait entraîné le groupe irlandais sur les chemins de l'improvisation. L'album de l'époque, *The Unforgettable Fire*, avait enfanté des flottements déconcertants et quelques classiques. 13 se partage ainsi entre intrigant brouillard et instants lumineux.

A jamais marqué par sa culture pop, Blur ne peut s'empêcher de composer des tubes, fussent-ils atypiques. Premier single et ouverture de l'album, *Tender* est une comptine qui vire au gospel, tourne et s'intruse pendant neuf minutes telle une scie « beatlemanique » à la *Hey Jude* ou *Give Peace a Chance*. Gemme mélodique bâtie sur une boucle de guitare, *Coffee & TV* sautille avec pétulance. La décontraction de *Trimm Trabb* charge le refrain d'un allant assez irrésistible. Alors qu'une ballade déchirante comme



FRANKIN/FOOD RECORDS

Blur, de gauche à droite : Graham Coxon (guitares), Dave Rowntree (batterie), Alex James (basse) et Damon Albarn (chant).

*No Distance Left To Run* s'aventure à la limite de la désagrégation.

Pour le reste des « chansons », la dislocation est une règle plus qu'une exception. Sons, fragments mélodiques, pulsations rythmiques, ébauches vocales débordent, hésitent, se télescopent et s'échappent en tout sens. Les soigneux architectes de la britpop laissent enfin libre cours à leurs pulsions, recueillies à l'instinct par un producteur-mixeur à l'aise dans le bruit comme dans le coton. William Orbit a semblé particulièrement sensible au goût de Graham Coxon pour les larsens. *Bugman* festoie ainsi dans les dissonances. Une guitare slide gorgée de décibels dynamite dans *Swampsong*

les incantations ironiques de Damon Albarn. *BLUREMI* explose en une boucle de nerfs punky. Parfois, le flot de lave traverse des paysages ankylosés. Amoureux écondit au spleen sonnambulique, le chanteur voit, dans *Battle*, sa torpeur se faire bousculer par une vague électrique. Sur *Mellow Song* ou *Trailer Park*, il aura l'occasion de ruminer dans les nuages sa mélancolie.

Loïn du format obligé des « trois minutes trente » radiophoniques, le groupe a laissé tourner le magnétophone pour capter accidents, dérapages et mystères. On connaît les dangers de la démarche. Beaucoup d'autres avant eux ont prétendu se libérer de l'asservissement pop pour

mieux se fourvoyer dans la complaisance « expérimentale ». On pourrait ainsi s'inquiéter des récentes déclarations du groupe délaissant les références aux Kinks et aux Beatles pour préférer celles à Soft Machine, Gong, Van Der Graaf Generator. Mais si certains assemblages tournent un peu à vide – les sept minutes trente de *Caramel* –, l'énergie de la recherche prime sur la prétention. Une émotion naît de ces déséquilibres. Dans le chaos, Blur s'est trouvé un supplément d'âme.

Stéphane Davet

★ 13, 1 CD Food 7243 4 99129 0 8. Distribué par EMI.

## SÉLECTION DISQUES

### PIÈCES POUR DEUX BASSES DE VIOLE

*Œuvres de Simpson, Locke, Sainte-Colombe, Couperin, Schaffrath*

Jérôme Hantaï et Kaori Uemura (basses de viole)

Original et exigeant, le programme proposé par Jérôme Hantaï et Kaori Uemura a tout pour séduire. Tout d'abord, le mystère d'un parcours ambigü – tour à tour fusion et fission – qui rend justice au maître français dans la singulière et entière acception de son art.

Marie-Aude Roux

★ 1 CD Virgin Classics « Veritas » 545 323-2.

une souplesse stylistique à toute épreuve assortie d'une maîtrise impeccable, se jouant des prolifères « divisions » improvisées de Simpson comme de la clarté syntaxique de Couperin, passant des ténèbres dissonantes de Locke à la lumineuse verve populaire de Schaffrath. Enfin, le vertige sensuel et expressif d'un jeu de double qui culmine avec Sainte-Colombe : un corps à corps ambigü – tour à tour fusion et fission – qui rend justice au maître français dans la singulière et entière acception de son art.

Marie-Aude Roux

★ 1 CD Virgin Classics « Veritas » 545 323-2.

### MARC-ANTOINE CHARPENTIER

*Divertissements, Airs et Concerts Les Arts Florissants, William Christie (direction)*

Du compositeur, que Christie imposa avec une courageuse obstination jusqu'à baptiser son ensemble d'une de ses œuvres, on ne retrouve dans cet élégant portrait, mis à par la méconnue « pièce à machine » *La Pierre philosophale* (1681), que des airs brefs, souvent pour une seule voix, où la mélancolie et la gravité cèdent souvent devant la grâce et la fantaisie, notamment dans la pastorale *Dispute des bergers*. Le parti pris du parcours de présentation a conduit à isoler au fil du programme les six parties du *Concert pour quatre parties de violes H.545*. Une entorse sans gravité pour un agréable retour sur le compositeur du Grand Siècle.

Philippe-Jean Catinchi

★ 1 CD Erato 3984-25485-2.

### GUSTAV MAHLER

*Rückert-Lieder Kindertotenlieder Lieder aus Des Knaben Wunderhorn (extraits) Waltraud Meier (mezzo-soprano), Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, Lorin Maazel (direction)*

Assurément Waltraud Meier a des aigus qui en feront pâlir plus d'une : elle a toutes les tailles et tous les coloris en magasin. Mais c'est en l'occurrence celui des accessoires, tant la cantatrice paraît tenir l'émotion à distance, la souligner et la surjouer à mesure qu'elle lui échappe. Que dire de *Kindertotenlieder* rendus au descriptif voveur du fait divers en première page ? De *Rückert-Lieder* conçus comme une succession d'images en technicolor ? Aucune extravasation dans le fameux « *Ich bin der Welt abhanden gekommen* » aussi peu oublié du monde qu'il en est oubliés. Il faut dire que l'orchestre est prosaïque – la santé joyale du hautbois, un rien hâbleur, finissant même par taper sur les nerfs. Quant à Lorin Maazel, c'est à se demander s'il n'a pas un prompteur sous les yeux tant cela reste sec et littéral. Une version peu inspirée.

M.-A. R.

★ 1 CD RCA « Read Seal » 74321 57129-2.

### CAPTAIN MERCIER Rien ne sert de souffrir

Le rhythm'n'blues et la soul ont eu certains de leurs hymnes les plus flamboyants avec Aretha Franklin, Otis Redding, Wilson Pickett, Sam and Dave, ou les JB's (l'orchestre de James Brown) dans

le sillage desquels s'engouffre Captain Mercier avec un répertoire de plus en plus personnel. Le genre à ses lois, ici respectées : à une rythmique précise (Richard Arame, Umberto Pagnini, batterie, Gilles Douieb, basse, Benoît Sourisse, orgue) s'ajoute une section de vents à décoiffer les nonnes (Claude Egéa et Serge Adam, trompettes, Philippe Sellam, saxophone, Damien Verherve, trombone) et deux chanteurs (Jacques Mercier et Jean-Marie Marrier) qui allient puissance et phrasé bien découpé. Les textes, tous en français dans ce deuxième album sans baisse de régime, content les déboires et les joies de machos de cinéma prêts à s'affoler pour une fille, jamais avare d'une bonne bagarre ou d'un verre de trop. Avec une passion partageuse, Captain Mercier perpétue sans nostalgie ces années où la musique noire américaine était en train de conquérir les pistes de danse.

Sylvain Siclier

★ 1 CD BlueStak BS003.

Distribué par Night & Day.

### DAVID SYLVIAN Dead Bees On A Cake

En quinze ans, *Dead Bees on a Cake* ne constitue que le cinquième véritable album solo de David Sylvian. C'est que ce personnage précieux a depuis longtemps fait son choix entre les paillettes de la pop et le recueillement créatif. A l'orée des années 80, en disciple de David Bowie, il avait pourtant joué des artifices à la tête de Japan, groupe de new wave orientaliste. Mais au maquillage androgyne, le Britannique finit par

préférer le dépouillement d'une avant-garde soyeuse. En solitaire, pour une poignée de disques de grande classe (particulièrement *Brilliant Trees* et *Secrets Of The Beehive*), ou en compagnie d'autres aventuriers (Robert Fripp, Ryuichi Sakamoto, Holger Czukay...), David Sylvian imposa son élégance de crooner zen. On retrouve, inchangé, ce timbre suprêmement distingué sussurant jazz désincarné, soul vaporeuse, blues hindouiste, funk cérébral, ballades existentielles... Des invités de marque – Bill Frisell, Talvin Singh, Marc Ribot, Ryuichi Sakamoto... – raffinent avec lui de subtils arrangements (et des tempos d'une lenteur une peu trop systématique). Dommage que les qualités de mélodiste du chanteur n'égalent pas ses performances vocales.

S. D.

★ 1 CD Virgin.

### ROMAIN DIDIER J'ai noté

C'est un chanteur qui a de l'élégance, une belle voix d'homme, un jeu de piano allégué de pleins et de déliés, un sens mélodique. Romain Didier a souvent travaillé avec Alain Lèpreux, parolier et interprète des banlieues rouges. Il a décidé cette fois de créer seul, entouré de musiciens venus du jazz (André Ceccarelli à la batterie, Christian Escoudé à la guitare, Sylvain Beuf au saxophone, David Venitucci à l'accordéon), réunis sous la direction musicale de Mick Lanaro. Léger, tendre, non dépourvu d'humour, cet album très classiquement français ne parvient pas à sortir des limites d'un univers doux où rien ne déborde,

## DÉPÊCHES

■ **CLASSIQUE** : RCA annonce la publication pour le mois d'octobre d'une monumentale édition consacrée au pianiste américain d'origine polonaise Arthur Rubinstein (1887-1982). Toutes les interprétations qu'il a enregistrées pour l'éditeur américain seront regroupées et totaliseront près de 100 disques compacts qui seront vendus à un prix spécial.

■ **JAZZ** : le nouvel enregistrement du saxophoniste Sam Newsome, *Sam Newsome and Global Unity*, vient d'être publié par Columbia, l'un des labels du groupe Sony Music. Membre des formations du trompettiste Terence Blanchard puis du batteur Leon Parker, Sam Newsome est l'une des récentes signatures de la division jazz du label après le saxophoniste free David S. Ware. Tous deux ont été recommandés par un autre saxophoniste, Branford Marsalis, consultant spécial pour le jazz.

■ **MUSIQUES DU MONDE** : Globe Music vient de publier trois nouveaux volumes dans la collection *Salsa Masters*, née il y a un an d'un contrat de licence signé entre Déclic Communication (devenu Globe Music) et Fania, compagnie phonographique new-yorkaise de salsa. Ces albums, distribués par Sony Music, sont consacrés à la chanteuse Celia Cruz, au percussionniste portoricain Joé Cuba et à l'orchestre Tipica 73.

■ **HIT-PARADE** : le journaliste spécialiste de la chanson et du disque Daniel Lesueur vient d'écrire, pour les éditions Alternatives/Parallèles, *Hit-Parades 1950-1998*. Ce volume de 252 pages au prix public de 130 F (19,80 €) rassemble les succès de variété française et internationale écoutés en France entre 1950 et 1998, replacés dans leurs perspectives sociale et historique. Cinq mille compositions et deux mille interprètes sont au sommaire.

même pas la profonde nostalgie et l'émotion qui marquent des compositions telles que *Vie d'homme*, *Dame de Montparnasse* ou *J'ai noté*. Pour son premier album de studio depuis 1994 (un beau *Maux d'amour*), suivi en 1997 par *En concert* (Grand Prix Charles-Cros), Romain Didier réussit en tout cas à ne pas se trahir, à construire des mélodies auxquelles suffiraient le piano, la contrebasse et l'accordéon. Le jazz est une cerise sur le gâteau.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Flareash 3046362.

Distribué par Wagram.

### MARKA L'homme qui aimait la scène

Marka (Serge Van Laeken) est un jeune homme belge dont la famille était dans le chocolat, qui aime le foot et l'humour léger. En une chanson enlevée et drôle, *Accouplés*, paru sur son premier album, *Merci d'avance*, Marka se moquait des présidents de la République autant que des célébrités de magazines people. En scène, Marka ne ménage pas sa vitalité. Cet album qui a été enregistré en 1998 sur une scène bruxelloise en témoigne. Dans ses reprises en direct d'*Accouplés* ou de *L'idiomatique*, des chansons à lui, Marka se démarque. Mais il y a surtout *Caroline*, le tube de MC Solaar, ici chanté, avec mélodie à la clé. Du coup, on entend mieux l'histoire de la jeune fille solarienne. Pour le reste, l'interprète suit de près le fil musical des albums studios. Mais il est généreux.

M. Mo.

★ 1 CD Columbia 493331-2.

# GRAND JURY

RTL *Le Monde* LCI

# MARTINE AUBRY

Débat animé par  
**OLIVIER MAZEROLLE**

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE**  
et **PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI**

**DIMANCHE**  
**18H30**

SUR

# RTL & LCI

**ENTRÉE GRATUITE POUR 2 PERSONNES**

# SALON DE L'IMMOBILIER

## PORTE MAILLOT

*Journées Immobilières de Printemps*

**25 - 26 - 27 - 28 Mars 1999**

**Paris - Palais des Congrès - Porte Maillot**

De 10h à 19h • Nocturne Vendredi 26 jusqu'à 21 h

M° Porte Maillot • Parkings visiteurs : Porte Maillot & Hôtel Méridien

**IMMOBILIER NEUF - IMMOBILIER ANCIEN - MAISON INDIVIDUELLE**  
**FINANCEMENTS - CONSEILS GRATUITS - DÉBATS PUBLICS**

**IMMOBILIER DE PRESTIGE - IMMOBILIER CÔTE D'AZUR**

Organisateur : Promo Expo Conseil - 17, rue Saint-Senoeh - 75017 Paris - tél 01 42 27 67 44



EN VUE

■ « *Quand il y a bal, il faut danser* », disait, mercredi 24 mars, le capitaine **John Wroth**, officier électronique, à **Steven Komarow**, journaliste américain invité à bord de son B-52 Havoc 12, en attendant l'appel codé « Rock and Roll » pour bombardier la Yougoslavie.

■ Deux porcelaines de Hongrie, ornées de fleurs et de papillons, tombées en entre les mains de **Hitler**, emballées en 1945 par un soldat américain, seront mises à prix à 150 000 dollars (900 000 francs environ), le mois prochain en Australie. Mardi 23 mars, *La Femme du barbu*, une céramique de **Picasso**, estimée à 9 900 dollars, s'est brisée en cinq morceaux, dans un accident de fourgonnette sur une route de Lérída en Espagne.

■ Si un tiers des catholiques allemands croient à la vie éternelle, « *les deux tiers en doutent* », selon un sondage de l'Institut Inra Moelln, publié jeudi 25 mars.

■ « *Il a toutes chances de remarquer* », indiquent les chirurgiens du centre de traumatologie de Turin, après avoir recousu à un désespéré les deux jambes qu'il s'était fait couper en allant se jeter sous un train, dimanche 14 mars, en gare de Novare.

■ Le tribunal correctionnel d'Auxerre vient de condamner pour « *lynchage* » un chef de bande qui avait appelé à la rescousse quinze jeunes d'une cité de Saint-Florentin pour lapider un chiot de cinq mois, rottweiler malgré lui.

■ Un panda, animal placide se nourrissant de feuilles de bambous, a mordu cruellement **Li Yuanzhen**, Chinoise du Sichuan, qui a glissé entre ses pattes en fauchant de l'herbe sur une colline surplombant son enclos.

■ Les contrebandiers ont récemment tué à bout portant dans la réserve de Hoh Xil, au Qinghai en Chine, **Zhaba Duojie**, chargé de la protection de l'antilope tibétaine, espèce menacée au ventre recouvert de shahtoosh doux et chaud, « *reine des laines* » recherchée des grands couturiers.

■ Jeudi 18 mars, des coiffeurs, mécontents du taux de TVA, ont bourré de cheveux les boîtes aux lettres des bâtiments publics dans plusieurs localités du Haut-Rhin.

■ Mardi 23 mars, un couple d'amoureux craignant une agression, renverse en démarrant en trombe un policier, hospitalisé depuis, souffrant de multiples contusions, qui, dans la nuit, sur un parking désert de Grenoble, s'était avancé à pas feutrés pour contrôler leur véhicule.

Christian Colombani

# La presse italienne enthousiaste de Roberto Benigni

Les journaux de la péninsule italienne se réjouissent des récompenses hollywoodiennes du film « La vie est belle », tandis que l'acteur et réalisateur lui-même refuse de se prendre au sérieux

**TROIS OSCARS**, il y a bien longtemps que le cinéma italien n'avait obtenu un tel succès. Une véritable consécration pour Roberto Benigni, qui peut s'enorgueillir non seulement d'avoir remporté l'Oscar du meilleur film étranger mais, surtout, celui du meilleur acteur, ce qui n'était jamais arrivé à un comédien italien de sexe masculin. Ce bouffon sympathique et démonstratif rejoint ainsi le club des plus grands où figurent Anna Magnani (1955, *La Rose tatouée*) et Sophia Loren (1961, *La Ciociara*). En prime, *La vie est belle* a obtenu une autre récompense pour la musique de Nicola Piovani.

Comme il se doit, cet événement a été accueilli triomphalement par la

presse transalpine. Des pages et des pages dans tous les quotidiens afin d'honorer celui dont *La Stampa* fait remarquer qu'il était « *inconnu en Amérique il y a quelques mois* ». Lietta Tornabuoni analyse les raisons qui ont pu séduire le jury et qui tiennent à la personnalité de cet homme qui a remercié ses parents de lui avoir fait le plus grand des dons : « *La pauvreté*. » « *Auront plus sa vitalité dynamique de petit garçon ou de bébé, l'euphorie constante, l'inocence stupéfaite et heureuse avec laquelle il accueille les événements propices, la gourmandise sexuelle poussée au paroxysme, l'ostentatoire capacité de provoquer la joie et l'émerveillement du monde* », sou-



ligne l'éditorial de *La Stampa*, pour lequel « *il est important désormais de ne pas en faire un saint, un héros, une idole, un américanisé* ».

Les Etats-Unis veulent garder chez eux celui qui a expliqué que « *le don de la pauvreté permettait de comprendre quelles sont les choses justes* ». L'envoyé spécial de *La*

*Stampa* à Vergaio, ville dont est originaire Roberto Benigni, décrit la nuit blanche de toute la population dans l'attente du verdict. Fulvia Caprara rapporte la joie et la certitude de la victoire historique de cette population enthousiaste, pour qui « *ce n'aurait pas été un drame s'il n'avait pas gagné. Nous ne sommes pas comme cela. Nous sommes de race paysanne. Nous ne nous prenons pas au sérieux* ».

Roberto Benigni, lui, n'a jamais pris les choses au sérieux. « *Je planterai la statuette dans ma terre et j'attendrai que d'autres poussent*. » Telle fut la réaction du nouveau roi d'Hollywood pour qui cette récompense suprême aurait égale-

ment dû être attribuée à Gian Maria Volonte et au célèbre Toto, dont il est un digne successeur. A la différence que cet iconoclaste, lui, n'a pas hésité à traiter à sa manière la Shoah. Un choix qui divise la communauté juive. Tullia Zevi, ancienne présidente de l'Union de la communauté juive à Rome, craint que *La vie est belle* ne suscite « *des tentations d'imitation* ». « *C'est une fable morale, mais je me demande s'il était nécessaire d'adapter le récit dans une reproduction faussement authentique d'un événement archidocumenté, que ce soit dans les faits ou que ce soit dans l'imaginaire*. »

Ce diable de Benigni a depuis longtemps réfuté les accusations de révisionnisme ou de négationnisme de l'Holocauste. « *Curieusement*, écrit Dario Fo, Prix Nobel de littérature, dans le *Corriere della Sera*, les détracteurs de Roberto sont les mêmes que les miens. Je ne crois pas qu'ils soient de mauvaise foi. Je ne crois pas qu'ils soient malhonnêtes mais seulement d'honnêtes petits couillons. »

La leçon de ce triple succès est tirée par Curzio Maltese dans *La Repubblica* : « *Le consensus affectif envers La vie est belle démontre que l'Italie a encore quelque chose à dire lorsqu'elle a dégonflé la bulle de la télévision qui emprisonne la vitalité depuis vingt ans, dans le cinéma comme dans la musique, dans le théâtre comme dans la politique, et recommence à raconter des histoires, retrouvant la mémoire et la tradition.* »

Michel Bôle-Richard

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Serge July

■ Tous les stratèges de la phase diplomatique voudraient absolument que le dictateur serbe accepte finalement de négocier sur le Kosovo, avant d'engager des opérations de guerre proprement dites. Malheureusement, les dictateurs ne raisonnent pas comme des dirigeants démocratiques : avec eux, le pire est toujours possible, sinon certain. Les missiles, loin de faire peur au purificateur ethnique des Balkans, lui ont donné une sorte de passe-droit. La Saint-Barthélemy des Kosovars n'avait pas encore eu lieu, mais les premiers missiles ont libéré les repréailles : les Serbes se préparent à chasser les Kosovars du

Kosovo. Dans cette fuite en avant tardive, les Européens risquent de perdre leur plan de paix et, surtout, de ne pas sauver les Kosovars. Milosevic reviendra tôt ou tard à la table de négociation, mais ce sera sans doute pour mettre en œuvre la partition du Kosovo. Nous sommes vraiment tristes d'être gouvernés par d'aussi grands visionnaires.

LA CROIX

Bruno Frappat

■ A peine les avions de l'OTAN étaient-ils revenus de leurs premières missions que se répandaient dans les démocraties un malaise et des inquiétudes extrêmes. Une guerre dans les Balkans, et voilà revenu le spectre d'une guerre mondiale. Des avions allemands bombardant

une partie de l'Europe, et voilà d'affreux souvenirs. Une guerre « *ciblée* », et resurgissent les images de celle du Golfe, mise au compte pertes et profits du « *nouvel ordre international* ». Une guerre décidée sans débat, sans l'aval de l'ONU, et les Etats-Unis sont accusés de mener la danse avec une Europe suiviste. La Russie qui tempête, et voici le fantôme de la « *guerre froide* ». Pour éviter que ne flanchent les opinions, les alliés de l'OTAN n'ont qu'une option : casser Milosevic. Et une seule inconnue : Milosevic.

L'HUMANITÉ

Pierre Zarka

■ On ne peut pas laisser la guerre et la violation des frontières devenir un mode de règlement des problèmes internationaux. C'est

une question de civilisation. Une telle guerre n'a aucune vertu : huit ans après celle du Golfe, Saddam Hussein est toujours là et la brutalité de son régime n'a pas faibli. Comment ne pas s'interroger alors sur cet engrenage de la tension à l'heure de la construction européenne ? La Russie, puissance nucléaire, l'Ukraine, qui demande à le redevenir, vivent l'interdiction de l'OTAN comme une menace. Commencer la construction européenne par le clivage le plus marquant qui soit : la guerre ; la commencer en se rangeant derrière les Etats-Unis n'est pas franchement de bon augure. Le gouvernement français doit vite se dégager de ce qui est pour lui un acte contre nature. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

## www.multimania.com/videon

Une expérience inédite de distribution de programmes vidéo associatifs



Le système est bon marché et universel, mais pas de tout repos. L'utilisateur qui a choisi un programme du catalogue peut le visionner en temps réel dans une petite fenêtre : la qualité est très médiocre, mais suffisante pour juger du contenu. S'il est intéressé, il télécharge ce

programme numérisé au format MPEG, de qualité bien supérieure, mais beaucoup plus lourd. Avec un modem ordinaire, le chargement d'une séquence de cinq minutes prend au moins une heure, parfois deux. Mais M. Cornu est persuadé que ce problème n'effrayera pas les

associations : « *En période creuse, deux heures de connexion coûtent moins de 20 francs.* »

Il faut enfin reconverter les images numérisées en signal analogique, puis les copier sur bande vidéo. Là encore, M. Cornu est serein : « *Un PC muni de cartes vidéo et de logiciels de montage coûte environ 25 000 F, ce qui est à la portée d'une association moyenne.* »

Le catalogue ne compte encore qu'une trentaine de programmes courts. La plupart proviennent de Vidéon, qui propose pêle-mêle un reportage sur les maîtres-verriers de Soisy-sur-Ecole, une émission de cuisine ou « *Ris-Orangis vu de la fenêtre d'un de ses habitants* ». Mais déjà, d'autres associations ont envoyé des programmes : des « *télébrouettes* » comme TV-Millevaches, ou Aïrelles Vidéo d'Aix-en-Provence, mais aussi Handicap International, avec des reportages sur les mines antipersonnel, ou Aldudar-rak-Bideo, qui propose des émissions en basque.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

■ Démocratie libérale a ouvert le 24 mars un site consacré à sa campagne pour l'élection du Parlement européen, prévue pour le 13 juin. Cette « *cyber-campagne* » a été inaugurée par une intervention en direct d'Alain Madelin, suivie d'un débat sur le thème « *Commission de Bruxelles : les leçons d'une démission* ». Des débats en direct doivent être organisés tous les mercredis soir. [www.democratie-liberale.asso.fr](http://www.democratie-liberale.asso.fr)

MÉTÉO

■ « *Ciel de France* », créé par La Chaîne Météo et le moteur de recherche Voilà (de France Télécom), proposent des prévisions météorologiques à cinq jours pour 120 villes françaises, accompagnées de cartes et d'images en temps réel. Le site propose également des bulletins plus succincts pour les principaux pays européens. [www.voila.fr](http://www.voila.fr)

PHARMACIE

■ Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique a ouvert un site d'information et de documentation. [www.snip.fr](http://www.snip.fr)

**Abonnez-vous au Monde** pour seulement **173<sup>F</sup>** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE**, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173<sup>F</sup> (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

**Autorisation de prélèvements**

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : ..... ORGANISME CRÉANCIER : **LE MONDE**  
N° 134031 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : .....  
Prénom : .....  
N° .....rue.....  
Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (voire banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° .....rue.....  
Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : **Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : **0 803 022 021 (0,99<sup>FR</sup>/min)**

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Fausse interview en direct

par Alain Rollat

C'est plus fort que lui. Chaque fois que la guerre éclate, Patrick Poivre d'Arvor fait le bon Samaritain. Jeudi soir, à défaut de pouvoir se rendre à Belgrade pour dialoguer avec Slobodan Milosevic, comme il était allé à Bagdad pour rencontrer Saddam Hussein, il s'entretenait, en direct, avec le ministre serbe des affaires étrangères, un certain Jovanovic. Son geste était d'autant plus spectaculaire que la Serbie venait d'annoncer la rupture de ses relations diplomatiques avec les pays membres de l'OTAN. L'interview se déroulait en duplex. L'écran de TF1 était donc coupé en deux. D'un côté, le ministre ; de l'autre, la France par téléstar interposée. Installé à Belgrade, dans les studios de la télévision d'Etat, le diplomate regardait la caméra dans les yeux, l'oreille collée à un téléphone portable. PPDA avait prévenu : la discussion s'annonçait « *difficile* » pour cause de « *tra-*

duction compliquée ». Ravi de l'aubaine, le ministre serbe fit donc l'effort de s'adresser à la France en français, sans attendre que PPDA ait fini de formuler sa première question. Mon pays est agressé par le vôtre, dit-il en substance, c'est très vilain de sa part, etc. La tirade promettant d'être longue, PPDA tenta de l'interrompre : « *Vous savez très bien que vous êtes agressés parce que vous avez vous-mêmes commis des exactions...* » Le diplomate ne voulait rien savoir. Il reprochait à la France de bafouer « *les principes de la civilisation* ». PPDA, à gauche de l'écran, réitéra la question : « *Vous savez très bien, M. Jovanovic, que vous êtes agressés parce que vous vous êtes mal conduits...* » A droite de l'écran, M. Jovanovic n'entendait toujours pas le côté gauche. PPDA jeta sagement l'éponge. On le créditera d'avoir au moins prouvé deux choses : il n'est pire sourd qu'un Serbe qui n'entend pas et une fausse interview est parfois plus éloquente qu'une vraie.

ma question ?... » Puis une quatrième : « *Pouvez-vous m'entendre ?...* » L'oreille collée à son portable, le diplomate n'en finissait plus de monologuer. L'interview, faussée, devenait prétexte à communication officielle. PPDA se fit suppliant : « *Une discussion n'a intérêt que si elle est contradictoire...* » Puis il suspendit l'entretien, « *le temps de vérifier*, dit-il à son hôte, *si vous avez envie ou non de répondre à nos questions...* »

Vérification faite, le temps de deux reportages, le doute de PPDA semblait entier. M. Jovanovic répondit, enfin, à sa septième question. Mais pas à la huitième. Le côté droit de l'écran n'entendait toujours pas le côté gauche. PPDA jeta sagement l'éponge. On le créditera d'avoir au moins prouvé deux choses : il n'est pire sourd qu'un Serbe qui n'entend pas et une fausse interview est parfois plus éloquente qu'une vraie.

## GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

- 18.30** Nulle part ailleurs. Invités : Chantal Lauby, Jude, Thierry Lhermitte, Aure Atika, Dominique Farrugia, Charles Bétry. **Canal +**
- 19.00** Spéciale Jean-Paul II, un pape pour l'an 2000. Invités : Philippe Levillain, monseigneur André Vingt-Trois, Bruno Frappat, Luc Ferry, Christelle Mousset. **Odyssee**
- 19.10** et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Rony Brauman. **LCI**
- 19.30** Envoyé spécial, les années 90. L'héritier et les réfugiés. **Histoire**
- 20.15** Le Talk Show. Tahar Ben Jelloun. Nilda Fernandez. **LCI**
- 20.50** Thalassa. Le Pays fantôme. **France 3**
- 22.00** Faut pas rêver. Espagne : Les statues des Ramblas. France : La messe du diamant noir. Éthiopie : Tchamo et les 40 pêcheurs. Invité : Jean-Marie Bigard. **France 3**
- 22.45** Bouillon de culture. Des héros anonymes. Invités : Edmond Chanès-Roux, José-Alain Fralon, Hervé Hamon, Denis Labayle, François Ponchaud. **France 2**
- 23.30** Les Dossiers de l'Histoire. Le Temps du marché noir, 1940-1950. **France 3**

## DOCUMENTAIRES

- 20.00** Jean-Paul II. **Odyssee**
- 20.15** Palettes, Georges Seurat. L'utopie orange, vert et pourpre. **Arte**

Le Monde  
TELEVISION

## ODYSSÉE

**19.00 Spéciale Jean Paul II**  
Quelles images vont demeurer du pontificat de Jean Paul II ? Le bilan que propose Odyssee laisse peu de place à la contradiction. S'il veut démontrer que ce pontificat est déjà entré dans l'histoire, le but est atteint. On attendrait toutefois du débat qui suit qu'il souligne les limites d'un exercice aussi centralisé du pouvoir pontifical et s'attarde sur l'état de fragilité de l'Eglise à l'aube du troisième millénaire.

- 20.35** Chili, la mémoire obstinée. **Planète**
- 20.45** Les Celtes. [4/6]. La souplesse des lignes. **Histoire**
- 21.00** Vatican. 1962 : La révolution dans l'Eglise, le Concile. **Odyssee**
- 21.05** Epopée en Amérique, une histoire populaire du Québec. [1/13]. Vaincre la mer. **TV 5**
- 22.00** L'Élection du pape : un secret bien gardé. **Odyssee**
- 22.20** Grand format. Le Tour du monde en ballon. **Arte**
- 22.20** Portraits de gangsters. [8/10]. Meyer Lansky. **Planète**
- 22.25** Carnets de vols. Bandage. **Odyssee**
- 23.05** Carnets de vols. Bandage. **Odyssee**
- 23.40** Vie et mort de l'étrange docteur Turing. **Planète**
- 23.55** La Chine, dragon millénaire. Le grenier de la Chine. **Odyssee**
- 0.10** Jazz Collection. [4/12]. John Coltrane. **Muzzik**
- 0.30** Cinq colonnes à la une. **Planète**
- 0.50** La Case de l'Oncle Doc. Farida, Rachid, Zinédine et les autres... **France 3**
- 1.35** Grand format. Nico Icon. **Arte**

## SPORTS EN DIRECT

- 20.00** Patinage artistique. Championnats du monde. **Eurosport**
- 21.30** Boxe. Championnat de France. Poids moyens. Philippe Cazeaux-Morrad Hakkar. **AB Sport**

## FRANCE 2

**0.30 La Déesse** ■ ■ ■  
Hollywood, créateur et broyeur de destinées humaines, de la gloire à la chute. Vieux routier du mélodrame et du thriller, John Cromwell était presque septuagénaire lorsqu'il réalisa *La Déesse* sur un scénario de Paddy Chayefsky. La mise en scène, dépouillée, directe, mène chaque scène dramatique à son paroxysme. Le film est divisé en trois parties : le portrait d'une jeune fille, celui d'une jeune

## MUSIQUE

- 22.35** Le Mois Placido Domingo. *André Chénier*. Opéra de Giordano. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House. **Paris Première**
- 22.45** 5<sup>e</sup> Symphonie, de Beethoven. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
- 23.35** La Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
- 0.30** Le Live du vendredi. Tina Turner à Amsterdam. **M 6**

## TÉLÉFILMS

- 20.45** Terre brûlée. Chantal Picault. **Arte**
- 20.55** L'Enfant déchiré. Michael Tuchner. **TMC**
- 22.10** Jérónimos. Williams Crépin [1 et 2/2]. **Festival**

## SÉRIES

- 20.55** P.J. Casting. Flagrant délit. **France 2**
- 20.55** Soirée sitcom. Téva **France 2**
- 21.25** Le Visiteur. Retrouvailles. **Série Club**
- 22.35** X-Files. Roland. Les hybrides. **M 6**
- 0.10** Friends. The One with the Resolution (v.o.). **Canal Jimmy**
- 0.35** Star Trek, Deep Space Nine. Le siège [3/3] (v.o.). **Canal Jimmy**
- 1.20** Star Trek, la nouvelle génération. Liaisons (v.o.). **Canal Jimmy**

femme, pour finir avec celui de la déesse, solitaire dans une somptueuse villa, alcoolique, scandaleuse et déséquilibrée. Ce n'est pas du grand art mais une singulière aptitude à mettre en valeur la folie du rêve américain à tout prix. Une histoire d'une noirceur absolue, dans laquelle John Cromwell a fait de Kim Stanley, actrice formée en partie à l'Actor's Studio, une arriviste victime de son enfance, de son environnement, que Hollywood vide, peu à peu, de sa personnalité fragile. En v.o.

## VENDREDI 26 MARS

## FILMS

- 16.05** Quatre hommes et une prière ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 80 min) O. **Ciné Classics**
- 18.50** L'Air de Paris ■ ■ ■  
Marcel Carné (France - Italie, 1954, N., 100 min) O. **Ciné Classics**
- 20.30** Monsieur Verdoux ■ ■ ■  
Charles Chaplin (Etats-Unis, 1947, N., 130 min) O. **Ciné Classics**
- 21.00** Une vraie blonde ■ ■ ■  
Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, 100 min) O. **Canal +**
- 21.00** Marion ■ ■ ■  
Manuel Poirier (France, 1996, 120 min) O. **Cinéstar 2**
- 21.00** Beau-père ■ ■ ■  
Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) O. **Ciné Cinéma 2**



- 21.05** Ma sœur est du tonnerre ■ ■ ■  
Richard Quine. Avec Jack Lemmon, Betty Garrett et Janet Leigh (EU, 1955, 115 min) O. **Cinétoile**
- 21.20** Le Nom de la rose ■ ■ ■  
Jean-Jacques Annaud (F - It - All, 1986, 130 min) O. **Cinéstar 1**
- 22.45** Sang chaud pour meurtre de sang-froid ■ ■ ■  
Phil Joanou (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min) O. **Ciné Cinéma 1**
- 23.00** Le Bon et les Méchants ■ ■ ■  
Claude Lelouch (France, 1976, 125 min) O. **Ciné Cinéma 2**
- 23.45** True Romance ■ ■ ■  
Tony Scott (Etats-Unis, 1992, v.o., 120 min) O. **Ciné Cinéma 3**
- 0.20** Sur les quais ■ ■ ■  
Ella Kazan (Etats-Unis, 1954, N., v.o., 110 min) O. **Ciné Classics**
- 0.30** La Déesse ■ ■ ■  
John Cromwell (Etats-Unis, 1958, v.o., 95 min) O. **France 2**
- 0.50** Le Cauchemar de Dracula ■ ■ ■  
Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1958, 80 min) O. **Ciné Cinéma 1**

## SAMEDI 27 MARS

## FILMS

- 14.45** Au hasard Balthazar ■ ■ ■  
Robert Bresson (France, 1966, N., 95 min) O. **Cinétoile**
- 23.00** True Romance ■ ■ ■  
Tony Scott (Etats-Unis, 1992, 120 min) O. **Ciné Cinéma 1**
- 23.00** Jumanji ■ ■ ■  
Joe Johnston (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. **Cinéstar 2**
- 23.00** Dracula, prince des ténèbres ■ ■ ■  
Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1966, v.o., 90 min) O. **Ciné Cinéma 3**
- 23.00** L'Invraisemblable Vérité ■ ■ ■  
Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 80 min) O. **Cinétoile**
- 0.20** Mariel ■ ■ ■  
Alain Resnais (France - Italie, 1963, 180 min) O. **Cinétoile**



- 0.30** Sang chaud pour meurtre de sang-froid ■ ■ ■  
Phil Joanou. Avec Kim Basinger, Richard Gere (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min) O. **Ciné Cinéma 3**
- 0.30** The End of Violence ■ ■ ■  
Wim Wenders (Etats-Unis, 1997, 120 min) O. **Canal +**
- 0.40** Quatre hommes et une prière ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 85 min) O. **Ciné Classics**
- 0.40** Marion ■ ■ ■  
Manuel Poirier (France, 1996, 165 min) O. **Cinéstar 2**

- 0.45** Le Crabe-tambour ■ ■ ■  
Pierre Schoendoerffer. Avec Jean Rochefort, Jacques Dufrilho (F, 1977, 120 min) O. **Ciné Cinéma 2**
- 0.55** Les Amants du Pont-Neuf ■ ■ ■  
Leos Carax (France, 1991, 125 min) O. **Arte**
- 2.05** Monsieur Verdoux ■ ■ ■  
Charles Chaplin (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 125 min) O. **Ciné Classics**
- 2.35** Le Bon et les Méchants ■ ■ ■  
Claude Lelouch (France, 1976, 120 min) O. **Ciné Cinéma 3**
- 3.15** Le Nom de la rose ■ ■ ■  
Jean-Jacques Annaud (F - It - All, 1986, 130 min) O. **Cinéstar 1**
- 3.20** La Mort aux trousses ■ ■ ■  
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, v.o., 130 min) O. **Cinétoile**
- 3.25** La Belle Noiseuse ■ ■ ■  
Jacques Rivette (France, 1991, 125 min) O. **Cinéstar 2**

## FILMS

- 16.05** Quatre hommes et une prière ■ ■ ■  
John Ford (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 80 min) O. **Ciné Classics**
- 18.50** L'Air de Paris ■ ■ ■  
Marcel Carné (France - Italie, 1954, N., 100 min) O. **Ciné Classics**
- 20.30** Monsieur Verdoux ■ ■ ■  
Charles Chaplin (Etats-Unis, 1947, N., 130 min) O. **Ciné Classics**
- 21.00** Une vraie blonde ■ ■ ■  
Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, 100 min) O. **Canal +**
- 21.00** Marion ■ ■ ■  
Manuel Poirier (France, 1996, 120 min) O. **Cinéstar 2**
- 21.00** Beau-père ■ ■ ■  
Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) O. **Ciné Cinéma 2**



- 21.05** Ma sœur est du tonnerre ■ ■ ■  
Richard Quine. Avec Jack Lemmon, Betty Garrett et Janet Leigh (EU, 1955, 115 min) O. **Cinétoile**
- 21.20** Le Nom de la rose ■ ■ ■  
Jean-Jacques Annaud (F - It - All, 1986, 130 min) O. **Cinéstar 1**
- 22.45** Sang chaud pour meurtre de sang-froid ■ ■ ■  
Phil Joanou (Etats-Unis, 1992, v.o., 125 min) O. **Ciné Cinéma 1**
- 23.00** Le Bon et les Méchants ■ ■ ■  
Claude Lelouch (France, 1976, 125 min) O. **Ciné Cinéma 2**
- 23.45** True Romance ■ ■ ■  
Tony Scott (Etats-Unis, 1992, v.o., 120 min) O. **Ciné Cinéma 3**
- 0.20** Sur les quais ■ ■ ■  
Ella Kazan (Etats-Unis, 1954, N., v.o., 110 min) O. **Ciné Classics**
- 0.30** La Déesse ■ ■ ■  
John Cromwell (Etats-Unis, 1958, v.o., 95 min) O. **France 2**
- 0.50** Le Cauchemar de Dracula ■ ■ ■  
Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1958, 80 min) O. **Ciné Cinéma 1**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

- TF 1**
- 18.25** Exclisif. **19.05** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Les Enfants de la télé. Spécial publicité. **23.10** Sans aucun doute. Festival d'arnaques. **1.00** Patinage artistique.

## FRANCE 2

- 18.45** Et un, et deux, et trois. **19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000. **19.20** Qui est qui ? **20.00** Journal, Météo. **20.55** P.J. Casting. O. **20.55** P.J. Casting. O. **22.45** Bouillon de culture. Des héros anonymes. **0.00** Journal, Météo. **0.25** Ciné-club. Cycle Stars en miroir. **0.30** La Déesse ■ ■ ■  
Film, John Cromwell (v.o.). O.

## FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion. **18.50** Un livre, un jour. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Cosby. o. **20.50** Tout le sport. **20.50** Thalassa. Le Pays fantôme. **22.00** Faut pas rêver. **23.00** Météo, Soir 3. **23.30** Les Dossiers de l'Histoire. Le Temps du marché noir, 1940-1950. **0.25** Libre court. Des macarons asymétriques. **0.50** La Case de l'Oncle Doc. Farida, Rachid, Zinédine et les autres...

## CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00  
**18.30** Nulle part ailleurs. **20.30** Allons au cinéma ce week-end. **21.00** Une vraie blonde ■ ■ ■  
Film, Tom DiCillo. O. **22.40** Football. Championnat d'Europe espoirs. France - Ukraine. **0.30** Arliss. Rien de personnel. O. **0.55** La Fille du fleuve ■ ■ ■  
Film, Mario Soldati (v.o.). O. **3.35** Mariage à l'italienne ■ ■ ■  
Film, Vittorio De Sica (v.o.). O.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

- TF 1**
- 16.40** Dingue de toi. o. **17.15** Xéna, la guerrière. o. **18.05** Sous le soleil. o. **19.05** Melrose Place. o. **19.50** Bloc modes. **20.00** Journal, Météo. **20.30** Football. Euro 2 000. France - Ukraine. **22.40** Hollywood Night. Un atout de charme. Téléfilm, Ralph Portillo. O. **0.15** Certains Leeb jazz à Nice. **1.20** TF 1 nuit, Météo. **1.35** Reportages. Gènes et tics.

## FRANCE 2

- 15.35** Samedi sport. **17.45** Les Dessous de Veronica. o. **18.10** et **18.45**, **19.10** Samedi sur canapé. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **18.50** Friends. o. **19.14** 1 000 enfants vers l'an 2000. **19.15** Le monde est petit. **19.50** Politiquement correct. **20.00** Journal, Météo. **20.55** La Chance aux chansons. **23.10** Union libre. **0.45** Journal, Météo. **1.10** Friends. Celui qui attrape la varicelle (v.o.). O. **1.30** La Nuit du Caméthon.

## FRANCE 3

- 15.40** Couteur pays. **18.10** Expression directe. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Un livre, un jour. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.10** Le Feuilleton de la vie. **20.40** Tout le sport. **20.55** Le Secret de Saint-Junien. Téléfilm, Christiane Spiero. O. **22.35** Profil grande école. Rêves d'énarques. **23.35** Météo, L'Euro, Soir 3. **0.00** Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? **0.30** et **1.50** Saturnales. Journal des spectacles. **0.40** Le gala d'Alagna.

## CANAL +

- 16.05** Basket NBA. Sacramento - L.A. Lakers. **17.05** Arliss. o. **17.30** Ned et Stacey. o. ► En clair jusqu'à 20.05 **17.55** Décode pas Bunny. **18.25** Toonsylvania. o. **19.00** T.V. +. **20.04** Jean-Luc et Faïpassa. o. **20.05** Daria. o. ► En clair jusqu'à 20.35 **20.30** Le Journal du cinéma. **20.35** Samedi comédie. **20.35** Evamag. Haute couture. O. **21.00** Spin City. Coup de chaleur. O. **21.20** A la une. Retrouvailles. O. **21.45** South Park. Les journées vaches. O. **22.10** Concert R.E.M.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- Tous publics  
○ Accord parental souhaitable  
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 18 ans  
○ Public adulte  
○ Interdit aux moins de 16 ans  
○ Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00** Tracks. **19.15** Météo. Arte info. **20.15** Palettes. Georges Seurat (1859-1891). **20.45** Terre brûlée. Téléfilm, Chantal Picault. O. **22.15** Contre l'oubli. Fabiola Letellier, Chili. **22.20** Grand format. Le Tour du monde en ballon. **23.40** Ticket ■ Film, Im Kwon-Taek (v.o.). O. **1.25** Le Dessous des cartes. Kosovo. **1.35** Grand format. Nico Icon (v.o.). O.

## M 6

- 19.20** Mariés, deux enfants. o. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.10** Notre belle famille. o. **20.40** Politiquement rock. **20.45** Question de métier. **20.50** L'Ombre de la mort. Téléfilm, Richard Engel. O. **22.35** X-Files, l'Intégrale. Roland. O. Les hybrides. O. **0.25** Météo des neiges. **0.30** Le Live du vendredi. Tina Turner, Live from Amsterdam.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30** Agora. Spécial printemps des poètes. **21.00** Black And Blue. Ces solos que l'on dit absolus. **22.10** Fiction. Nouvelles du Québec. **23.00** Nuits magnétiques. [5/5].

## FRANCE-MUSIQUE

- 20.05** Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique allemand, dir. Arturo Tamayo. Œuvres de Henze, Nono. **22.30** Musique pluriel. Œuvres de Toeplitz, Hus. **23.07** Jazz-club.

## RADIO CLASSIQUE

- 20.15** Les Soirées. Œuvres de Bach, Haendel. **20.40** Rafaël Kubelik, chef d'orchestre. Œuvres de Mozart, Beethoven, Dvorak, Mahler, Smetana, etc. **23.00** Girl Crazy. Comédie musicale de Gershwin, dir L. Engel. Mary Martin, Eddie Chappell et Louise Carlyle, voix.

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 12.10** et **17.10** Le Monde des idées. Le retour de la guerre. Avec Marc Ferro, Claude Lefort. **LCI**
- 23.20** Eisenhower, du débarquement à la maison blanche. **Forum Planète**

## MAGAZINES

- 13.45** Savoir plus santé. Comment soigner les brûlés ? **France 2**
- 14.15** Bouillon de culture. Des héros anonymes. **TV 5**
- 17.30** Envoyé spécial, les années 90. L'héritier et les réfugiés. Survivre à Moscou. **Histoire**
- 18.15** Des racines et des ailes. Un petit coin de paradis. Prison en famille. Francs-maçons : ils parlent. **TV 5**
- 19.00** T.V. +. **Canal +**
- 19.00** Histoire parallèle. Semaine du 27 mars 1949. Le Pacte atlantique. Invité : Henri Froment-Meurice. **Arte**
- 20.10** Le Club. Dominique Wilms. **Ciné Classics**
- 20.45** La Semaine d'Histoire. **Histoire**
- 21.05** Thalassa. **TV 5**
- 21.35** Métropolis. **Arte**
- 22.15** Envoyé spécial. Loup : le grand retour. Mexique, la cité des femmes mortes. Inde : des hôpitaux pas comme les autres. **TV 5**
- 23.10** Union libre. **France 2**

## DOCUMENTAIRES

- 17.20** Les Oubliés du Liban. **Planète**
- 17.25** Les Nomades du Grand Khan. **La Cinquième**
- 18.15** Eve Arnold, photographe. **Planète**
- 19.00** U-Boats en mission. **Odyssee**
- 19.35** Les Grandes Batailles du passé. [21/28]. Waterloo 1815. **Planète**
- 20.10** Le Feuilleton de la vie. Au cœur de la vallée. [3/8] En piste. **France 3**
- 20.30** Hans Hartung. **Forum Planète**
- 20.35** Dancing in the Street. Crossroads. **Planète**
- 20.40** L'Aventure humaine. Le Chant de l'île : le petit bonheur des Sardes. **Arte**
- 20.50** Toutes les drogues du monde. La drogue et notre santé. **Odyssee**
- 20.50** Planète animal. L'arche, 2000 ans après [11/16]. **TMC**
- 21.20** Inde, naissance d'une nation. Politique extérieure : la vision d'un homme. **Odyssee**
- 21.35** Promenades sous-marines. [8/26]. La nuit sous-marine. **Planète**
- 21.40** Marcel Carné.

Le Monde  
TELEVISION

## CANAL +

**20.35** Evamag  
« Eva mag » est une sitcom en vingt épisodes de vingt-six minutes produite par Canal +. Réalisée avec de gros moyens, elle est enregistrée en public. Ecrits par Isabelle Dubernet et Eric Fuhrer, les scénarios et les dialogues ont été relus et corrigés par Joëlle Goron et Laurent Baffie. L'action se situe dans la rédaction d'un magazine féminin dirigé par une rédactrice en chef complètement tapée.

## SPORTS EN DIRECT

- 13.30** Patinage artistique. Championnats du monde. **Eurosport**
- 14.00** Rugby. Championnat de France. Brive - Montferriand. **Canal +**
- 15.10** Patinage artistique. Championnats du monde. **RTBF 1**
- 17.00** Football. Euro 2000. Arménie - Russie. **AB Sport**
- 17.20** Football. Euro 2000. Biélorussie - Suisse. **TSR**
- 19.00** Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne. Finale. **Eurosport**
- 20.30** Football. Euro 2000. France - Ukraine. **TF 1**
- 20.30** Roller Indoor de Bercy. Sports fun. **Paris Première**
- 20.45** Basket-ball. Pro A : ASVEL - Limoges. **Eurosport**
- 22.30** Golf. PGA américaine. Players Championship. **AB Sport**

## MUSIQUE

- 18.00** John McLaughlin & Paco De Lucia. Fribourg 1987. **Muzzik**
- 18.30** 5<sup>e</sup> Symphonie, de Beethoven. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
- 19.20** Dvorak.

## MUSIQUE

- 22.10** Concert R.E.M.  
Jusque-là, les musiciens d'Athens (Georgie) préféraient cultiver en secret la magie de chansons qui, depuis le début des années 80, ont fait de R.E.M. l'un des groupes les plus influents du rock alternatif américain. Cette fois-ci, Michael Stipe, Peter Buck et Mike Mills ont dû se plier aux impératifs du plan destiné à relancer la carrière, pour l'instant décevante, de leur nouvel album, *Up*.

## TÉLÉFILMS

- 20.25** Un tramway nommé Désir.

## Hein, Jarreau !

par Pierre Georges

À LA GUERRE comme à la guerre. Mais celle-ci est plutôt drôle. Les services de contre-espionnage du Monde ont mis la main, par des pratiques inavouables et intolérables, sur une note « confidentiel-Elysée » de nature à provoquer une vaste explosion. De rire notamment.

Comme chacun sait, avant que d'être élu président de la République, Jacques Chirac fut maire de Paris et président du RPR. Comme nul n'ignore, il sut mener de front ces deux activités au point parfois de les confondre dans une même marche en avant, au pas de chasseur, vers le but suprême. Enfin, comme l'actualité judiciaire le confirma récemment, quelques magistrats furent, par devoir, amenés à s'interroger sur des pratiques contestables qui auraient pu se dérouler en Mairie de Paris autrefois et que l'on résume volontiers d'un qualificatif quasi furtif : les « emplois fictifs ».

Donc il advint qu'au cours de ses investigations, un juge d'instruction mit la main sur une lettre signée du maire de Paris en 1993, Jacques Chirac, recommandant la promotion d'une secrétaire payée par la Mairie de Paris, mais employée, semble-t-il, par le parti gaulliste. Définition même de l'emploi fictif-furtif.

Si l'on a bien tout compris, la dame œuvrait dans le secteur Pensée agricole du RPR, loin de la mairie, secrétaire des villes versée aux champs. La pratique n'était certes pas exclusive, car les maires en ont vu d'autres. L'affaire était, comme l'a qualifiée abruptement Philippe Séguin, parfaitement « cornecul ». Mais c'est un travers bien connu du métier de magistrat que de s'intéresser aux affaires cornecul. On dit même qu'ils sont payés, non fictivement,

pour cela ! Le juge demanda son opinion au procureur. Et le procureur la lui donna fort volontiers. A savoir que vu la qualité actuelle du bienfaiteur de la secrétaire, cette affaire ne pouvait relever de la justice ordinaire des hommes. Mais que si, d'aventure, la fantaisie lui en prenait, rien n'empêchait la Haute Cour de justice de se pencher sur ce cas extrême. Un président de la République, en Haute Cour, pour une affaire de ce genre, c'eût été effectivement assez « corneculs ».

Mais où l'histoire devient franchement hilarante, c'est dans l'acharnement mis par tout un aréopage de conseillers élyséens à établir qu'il n'y a pas d'histoire. Et encore moins d'affaire. Au terme d'un intense remue-ménages, fut des pratiques contestables qui auraient pu se dérouler en Mairie de Paris autrefois et que l'on résume volontiers d'un qualificatif quasi furtif : les « emplois fictifs ».

On ne résiste pas au bonheur ici de fournir à notre collègue Patrick Jarreau la réponse écrite le 20 mars à la question qu'il aurait pu éventuellement poser le 21 mars à Philippe Séguin invité de « RTL-Le Monde » : « De plus, je crois avoir lu dans vos colonnes, M. Jarreau, que M<sup>me</sup> Royal, ministre du gouvernement Jospin, avait à sa disposition trois membres de son cabinet, dont le bureau se trouve dans son ancienne circonscription, dans les Deux-Sèvres. Et, M. Jarreau, cela n'a pas eu l'air de vous surprendre ! ». Hein, Jarreau !

## Le gouvernement envisage une « période de transition » pour l'application de la loi sur les 35 heures

Selon le ministère de l'emploi, le 1<sup>er</sup> janvier 2000 ne sera pas une « date-couperet »

L'ÉCHÉANCE se rapprochant, il est de plus en plus question de « transition ». Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, en effet, les 35 heures doivent devenir la norme du temps de travail pour toutes les entreprises de plus de 20 salariés (en-dessous de ce seuil, elles ont jusqu'en 2002). Si la ministre de l'emploi, Martine Aubry, a clairement indiqué qu'il n'était pas envisageable de repousser cette date butoir, comme le réclame le Medef, il pourrait néanmoins être décidé d'une période de transition, le temps pour les entreprises de boucler leurs accords.

« La date du 1<sup>er</sup> janvier 2000 ne doit pas être un couperet », a déclaré, jeudi 25 mars, Yves Barou, directeur de cabinet adjoint de M<sup>me</sup> Aubry au cours d'une réunion organisée par la fédération CFDT-Chimie, en présence de nombreux syndicalistes inquiets de ne plus avoir rien à négocier après cette date. Interrogé par la suite sur le sens de ses propos, M. Barou explique qu'il a voulu se montrer rassurant : « la seconde loi aura aussi pour objectif d'accompagner et de développer la négociation ».

Pour une bonne raison : un petit nombre d'entreprises, seulement, seront prêtes. Dans ces conditions, appliquer la nouvelle réglementation au lendemain du 1<sup>er</sup> janvier 2000, notamment au sujet des heures supplémentaires, paraît pour beaucoup périlleux, voire contre-productif pour l'emploi. Certains « ont compris que c'était comme le passage à l'heure d'été ou d'hiver, en fait ce n'est pas aussi flagrant », a ainsi souligné M. Barou devant ses interlocuteurs.

### UNE QUESTION DE DOIGTÉ

Une autre image est souvent reprise, chez les socialistes comme au gouvernement : la nuit du passage à l'euro dans les banques n'est pas applicable aux 35 heures. Selon le consultant Bernard Bruhnes, qui participait à la même réunion, « la seconde loi doit prévoir, de manière explicite, des éléments de transition, et le gouvernement même une réflexion là-dessus ».

Mais le sujet est délicat. Annoncer trop tôt une période de transition pourrait inciter les entreprises à ne pas se presser. Or, M<sup>me</sup> Aubry

devrait entamer officiellement des négociations avec les partenaires sociaux sur la base d'un bilan des accords passés, en juin. Et, si l'idée d'une transition est bien dans l'air, sa durée n'a pas encore été déterminée. Question de doigté : trop de transition nuirait en effet à la clarté du processus et pourrait passer pour une concession au patronat. Ce qui ne manquerait pas de faire hurler une partie de la gauche tentée, au contraire, de durcir le texte.

Tout en excluant un report de la date d'entrée en vigueur des 35 heures, à la différence du Medef qui exige plus d'un an de répit, le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) en a déjà fait la demande. Un report signifierait que « rien ne bougera pendant un an dans les entreprises, déjà marquées par un fort attentisme », a déclaré, jeudi, Laurent Degroote, son président, qui estime en revanche qu'une « période transitoire de deux ans » serait nécessaire.

Le contingent d'heures supplémentaires, quoique modulable selon les cas, resterait alors à

130 heures pendant ce laps de temps. La CFDT, qui ne s'est pas exprimée aussi précisément, n'est pas loin de partager ces idées, si l'on en croit ses récentes déclarations sur le sujet.

Le 18 mars, le secrétaire confédéral chargé de l'action revendicative, Michel Jalmain, avait déclaré qu'il « ne fallait rien exclure ». « Il est trop tôt pour dire qu'il faut absolument maintenir la date et il est trop tôt pour dire s'il faut laisser éventuellement laisser quelques mois supplémentaires. Il faudra apprécier cela avec le bilan que l'on tirera dans deux mois », avait-il ajouté.

Jeudi, Nicole Notat est revenue à la charge. « L'enjeu actuel est de rendre compatible la première loi, qui contient notamment la date d'entrée en application des 35 heures, et la seconde. Je pense que ça peut ne pas être un casse-tête si nous sommes tous intelligents pour construire l'articulation entre les deux étapes », a déclaré la secrétaire générale de la CFDT.

Isabelle Mandraud

## Nicolas Bazire nommé directeur général du Groupe Arnault

EN PLEINE BATAILLE contre François Pinault pour le contrôle de l'italien Gucci, Bernard Arnault s'adjoint les services d'un homme d'influence : Nicolas Bazire. L'ancien directeur de cabinet d'Edouard Balladur à Matignon, 41 ans, est nommé directeur général du Groupe Arnault, la holding personnelle du patron de LVMH. M. Bazire sera chargé de la politique d'investissements financiers diversifiés. Coïncidence ? M. Bazire est aussi l'un des proches conseillers de Martin Bouygues, le PDG du groupe Bouygues, dont M. Pinault est l'un des principaux actionnaires et dans lequel le Groupe Arnault vient de prendre 4 % du capital.

## Jiang Zemin chahuté à Berne par des manifestants pro-tibétains

BERNE. Le président Jiang Zemin n'avait « jamais vu ça ». Ce qui devait être une visite amicale de trois jours en Suisse, sous les auspices d'une reconnaissance ancienne datant de 1950, a bien failli tourner à l'incident diplomatique. La troupe était sur la grand-place fédérale de Berne, prête à présenter les honneurs. Mais, sagement rangés derrière des barrières métalliques, des manifestants ont brandi des drapeaux tibétains en réclamant l'ouverture de pourparlers entre les autorités chinoises et le dalaï-lama, tandis que des ballons s'envolaient avec des bannières portant en gros caractères le mot « Dialogue ». Le président chinois n'a pas apprécié. Ne mâchant pas ses mots, il a fait la leçon à ses hôtes, allant jusqu'à leur reprocher leur incapacité à contrôler leurs citoyens.

Tout en regrettant cet incident, la présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, a rappelé que la liberté d'opinion et de manifester faisait partie des traditions helvétiques. En écho à un commentaire du président chinois en faveur d'une solution politique à la crise du Kosovo, elle a répondu que la voie du dialogue devrait également s'appliquer à la question tibétaine. — (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Roger Fressoz, dit André Ribaud, ancien directeur du *Canard enchaîné*, est décédé, vendredi 26 mars à Paris, à l'âge de 78 ans. Né le 30 octobre 1921 à La Compôte (Savoie), il commence sa carrière en 1945, comme journaliste parlementaire à *L'Union de Reims*, à *Franc-Tireur* et à *L'Indépendant de Perpignan*, avant d'entrer au *Canard enchaîné* en 1953. Il en devient rédacteur en chef en 1968. En 1970, il prend la direction de l'hebdomadaire satirique jusqu'à son départ à la retraite en 1992. Observateur très critique du pouvoir gaulliste, il y a consacré plusieurs ouvrages : *La Cour, Le Roi, Le Règne*.

■ **BASKET-BALL** : Pau-Orthez s'est incliné (75-93) à Bologne (Italie) face au Virtus Kinder, jeudi 25 mars, lors de la deuxième manche des quarts de finale de l'Euroleague. Vainqueurs du premier match, les Béarnais recevront leurs adversaires italiens pour la « belle », le 1<sup>er</sup> avril. Villeurbanne a été éliminé en s'inclinant (77-81), à domicile, face à l'Olympiakos Le Pirée (Grèce), vainqueur du match aller.

■ **TENNIS** : le Français Sébastien Grosjean s'est qualifié pour la finale du tournoi de Key Biscayne (Floride), jeudi 25 mars, en battant l'Espagnol Francisco Clavet (3-6, 6-3, 6-1). Il rencontrera le Néerlandais Richard Krajicek, vainqueur du Suédois Thomas Enqvist (6-4, 6-2).



FRANÇAISE DES JEUX